

BIOGRAPHIES BRETONNES

PAR

BLANCHE DE ROSARNOU



PARIS

J. MOLLIE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

60, rue de Vaugirard.

1877.

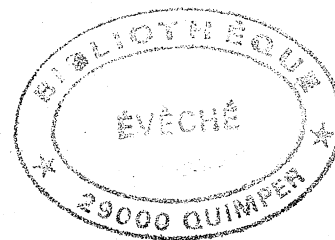


B
922
R3

BIOGRAPHIES BRETONNES.

Diocèse de
Quimper & Léon
23, rue de la République - 29000 Quimper

Document numérisé en 2016



19487

BIOGRAPHIES

BRETONNES

PAR

BLANCHE DE ROSARNOU

922
ROS

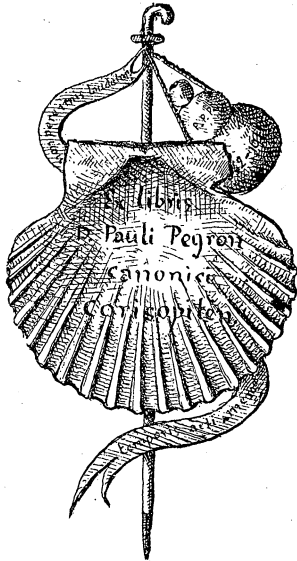
MADemoiselle JULIE BAGOT. — FÉLICITÉ-MARIE DE LA VILLÉON. —
THÉRÈSE GAUBERT. — MARIE-AMICE PICARD.

PARIS

J. MOLLIE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

60, rue de Vaugirard.

1877.



Saint-Brieuc, le 25 janvier 1877.

Mademoiselle,

Je vous remercie d'avoir glorifié le souvenir de quatre nobles âmes qui ont vécu au milieu de nous, toutes désireuses de l'oubli et du silence et toutes très-dignes de survivre par leur éminente vertu, leur infatigable dévouement, leurs œuvres, dans la mémoire des amis de Dieu.

Pour comprendre et pour traduire cette beauté et cette grandeur, il fallait en porter quelque chose en soi-même, et voilà pourquoi votre récit est si rempli d'intérêt. Personne ne le lira sans profit.

Ce beau résultat qui seul a guidé votre plume, je ne puis que le bénir d'avance dans les lecteurs et dans l'écrivain dont le talent égale la piété.

L'Evêque de Saint-Brieuc.

† AUGUSTIN.

INTRODUCTION.

La lecture des vies édifiantes est sans doute utile à tous ; mais c'est surtout pour la classe ouvrière que je me suis occupée de recueillir ces biographies.

Des écrivains coupables semblent se faire un jeu cruel de présenter sans cesse aux ouvriers l'appât des richesses et des plaisirs, afin de les dégoûter de la situation humble où Dieu, le maître de toutes choses, a voulu les placer.

Pour moi, je leur porte un intérêt trop véritable, pour venir leur offrir la poursuite effrénée des vanités du monde.

Je viens, au contraire, leur enseigner la recherche des choses précieuses de l'Évangile, les moyens d'arriver au bonheur par le devoir accompli en esprit de sacrifice.

Je veux essayer d'encourager dans leur vie de

travail et de privations les ouvriers et les domestiques en leur faisant comprendre que notre Père céleste ne les a point déshérités et que leur condition est bonne et honorable. « Obéir continuellement avec empressement et douceur est l'acte d'une âme grande et courageuse : quand j'aperçois l'obéissance, qui n'est ni la servilité ni la bassesse, accompagner une foule de services obscurs, réveillé par la foi, je suis frappé de leur prix et je me prends à estimer singulièrement l'humble domestique, qui fournit une carrière si généreuse, sous le regard de Dieu et dans la simplicité de son cœur ¹. »

Le Fils de Dieu n'a-t-il pas voulu éprouver par lui-même nos travaux, nos angoisses et nos souffrances ? Il s'est fait homme, et gloire et majesté divine, il a vécu pauvre et obscur, soumis à saint Joseph, l'humble ouvrier. Obéissant jusqu'à la mort de la croix, la mesure de son obéissance a été celle de son amour. N'a-t-il pas dit : « Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes chargés ? » Ah ! c'est qu'il compte nos peines et nos travaux ; il essuiera un jour toutes nos larmes, comme il a essuyé celles de nos devanciers qui ont su marcher

¹ L'abbé Laden. — Vie de sainte Zitte.

droit dans la voie étroite, sans prendre garde aux aspérités et aux ronces.

Admirer dans les élus les merveilles de Dieu et imiter le courage avec lequel ils ont pratiqué le devoir, tel est le fruit que nous devons retirer de la lecture des vies édifiantes ; car, il faut bien se dire que la sainteté consiste uniquement dans l'union avec Dieu par l'accomplissement parfait de ses commandements. Les Saints et les Saintes ne sont point des mythes, ce sont des hommes et des femmes qui vécurent de la vie dont nous vivons, travaillant et souffrant, regardant le même Ciel..... Oh ! les Saints et les Saintes ; mais il y en a encore sur cette terre, Dieu merci ! Qui sait si nous-mêmes nous n'en avons pas rencontrés tout près de nous, sans les deviner ?...

Que de fronts austères ou gracieux dont on n'aperçoit pas l'auréole ?

De bien humbles vases contiennent parfois des parfums exquis ; on le verra par l'histoire de Thérèse Gaubert, qui fut à la fois le modèle des servantes chrétiennes, des bonnes d'enfants et des femmes de confiance. Thérèse eût à traverser l'époque terrible et à jamais déplorable de la première Révolution, époque funeste, où néanmoins, à côté

de trahisons et de crimes dont le récit fait frémir d'horreur, on voit briller des vertus héroïques, de sublimes dévouements.

Combien de personnes du peuple, ne se laissant pas aveugler par des théories subversives, ont été données en spectacles aux anges et aux hommes, par la dignité de leur conduite et leur fidélité au devoir. Thérèse Gaubert fut assurément de ce nombre; son histoire m'a paru fort intéressante et propre à édifier les âmes pieuses.

Maîtres et serviteurs y trouveront de grands enseignements.

Plusieurs détails m'ont été donnés sur cette excellente fille par des personnes qui ont été à même de la connaître et qui vénèrent sa mémoire; mais j'ai trouvé mes plus précieux documents dans quelques pages écrites par la révérende mère Marianne de la Fruglaye, religieuse du couvent des Oiseaux, à Paris.

J'ai pensé qu'on pourrait lire aussi, avec fruit, les vies de deux autres Bretonnes : Mademoiselle Julie Bagot, et Mademoiselle Félicité-Marie de La Villéon. L'une appartenait à la bourgeoisie, l'autre à l'ancienne noblesse de notre vieille Bretagne. Toutes deux dévouèrent la plus grande

partie de leur existence au soin des pauvres et à l'instruction des jeunes filles du peuple. On verra qu'elles ont donné volontiers leur cœur, leur esprit et leurs ressources, pour tâcher de les rendre meilleures et plus heureuses; on verra comment elles ont été à la recherche de pauvres enfants, exposées, avant l'âge du discernement, aux pièges des mauvaises compagnies, au scandale des mauvais discours, à la contagion des mauvais exemples.

Oh ! avec quelle patience elles ont travaillé à en faire des femmes chrétiennes, de fidèles servantes, de dignes ouvrières.

Et encore aujourd'hui, que de religieuses, de maîtresses d'ouvrirs, de dames de charité, se vouent à l'instruction des enfants de la classe laborieuse ! Ah ! qu'ils ne repoussent pas ces mains charitables qui leur montrent le Ciel ; qu'ils ne froissent pas ces cœurs dévoués par leur ingratitude, qu'ils ne ferment pas volontairement les yeux à la lumière de l'Évangile ! Plus tard ils comprendraient le malheur d'avoir méprisé des conseils désintéressés.

Le pèlerinage de ce monde est bien court, et le terme est l'éternité.... Que cette pensée nous serve de profonde et fréquente méditation !...

M^{lle} JULIE BAGOT.

Après avoir essayé de retracer les vertus et le dévouement des trois servantes bretonnes, Thérèse, Ansice et Armelle, nous pensons qu'il est juste et utile de raconter ici l'histoire d'une femme, qui consacra une grande partie de son existence à l'instruction des pauvres orphelins ou des enfants négligés et abandonnés, dont elle désirait, à force de soins, faire un jour de bonnes et vaillantes servantes de campagne.

Qui a jamais compris à quel point est rude et pénible le labeur aride et cependant monotone de l'institutrice ?...

Qui a jamais su tout ce qu'il a fallu à M^{lle} Julie Bagot, surtout de courage, de patience et d'abnégation ? Elle n'avait pas foi en ses propres forces ; mais sa confiance en Dieu était immense, et puis ne savait-elle pas que Jésus aimait les petits enfants ; qu'il se plaisait à en être entouré et que les Anges de ces petits

êtres aiment ceux qui les élèvent dans la crainte du Seigneur et qui distillent dans leurs tendres âmes la sainte dévotion ¹.

Il me semble encore voir passer devant moi cette vénérable fille, si pâlie par l'austérité, si humble et comme entourée d'une auréole de pauvreté.

M^{lle} Julie Bagot, malgré ses hautes vertus et son esprit supérieur, ne fut pas toujours comprise.

L'héroïsme n'était point à l'ordre du jour, à l'époque où elle parut ; la sainteté austère, les dévouements complets du seizième et du dix-septième siècle avaient été remplacés par la mollesse et l'indifférence ; c'est que le souffle desséchant du voltérianisme avait passé sur la France, précédant la tempête révolutionnaire, qui avait tout bouleversé, tout ruiné. Au lendemain de cet orage, les esprits commençaient à peine à se réveiller et les âmes à se recueillir.

Comme dans tous les temps, au surplus, les actes désintéressés et l'abnégation de soi-même étaient traités par le vulgaire d'absurdes ou d'insensés. C'est qu'il n'est pas donné à tout le monde de comprendre les âmes d'élite ; il est plus facile de jeter le blâme ou la dérision sur ces figures plus grandes que nature, que de les étudier et de les copier.

Cependant, M^{lle} Julie Bagot, qui se souciait peu des applaudissements du monde, et qui aimait à être

1. Saint François de Sales.

inconnue et comptée pour rien, fut appréciée et aimée par des personnes dignes de la comprendre. C'est d'après les récits qu'elles m'ont fait et les documents qu'elles ont bien voulu me confier, que j'ai entrepris d'écrire quelques pages de cette vie édifiante.

Puisse le Dieu des pauvres bénir cet humble récit, et puissent les bonnes âmes y trouver intérêt et consolation !

Voilà le vœu de mon cœur.

I.

M^{lle} Julie Bagot naquit à Saint-Brieuc en 1785. Elle était la cadette de huit enfants. M. Bagot, son père, était docteur médecin, il avait été Maire de la ville.

Orpheline dès l'âge de huit ans, la pauvre enfant, recueillie un jour sous le toit d'un des membres de sa famille, le lendemain chez un autre, se ressentit du malheur d'avoir perdu sa mère, car son instruction religieuse fut complètement négligée. Cependant on lui fit faire sa première communion le 30 juillet 1797 ¹, et

1. Dans l'ancienne église de Saint-Michel.

puis tout fut oublié : Julie se lia avec d'autres jeunes filles qui ne songeaient qu'au plaisir et n'étaient nullement instruites des vérités de la religion. Quelques années s'écoulèrent et, sous l'égide de ses sœurs aînées, Julie fit son entrée dans le monde. Elle fut aussitôt sous le charme. Le bruit joyeux de l'orchestre, le parfum des fleurs, l'encens de la flatterie donnent parfois le vertige. Aussi le bal eut pour la pauvre abusée d'étonnantes séductions.

D'ailleurs elle était faite pour plaire : elle avait un esprit aimable, un peu original, l'imagination vive, des talents : elle était poète, musicienne et peintre.

Sa physionomie bienveillante était empreinte parfois d'un peu de mélancolie. Elle avait les yeux bleus, pleins de douceur, les sourcils et les cheveux bruns, sa taille moyenne était fine et souple.

Voilà le portrait qu'en a tracé une de ses contemporaines, qui plus tard devint son amie et en garde, encore aujourd'hui, le plus affectueux souvenir.

Cependant, à peine entrée dans ce monde qu'elle aimait passionnément, M^{lle} Julie Bagot y éprouva une déception aussi cruelle pour son cœur que pour son amour-propre. Dieu qui avait ses vues sur cette âme la toucha de cette épine. Sa couronne de roses lui sembla lourde, et, sans comprendre tout à fait la vanité des choses terrestres, elle se sentit désenchantée.

Elle n'avait encore que dix-huit ans. Une maladie assez grave, qui la rendit sourde momentanément, l'éloi-

gna du monde pendant quelque temps. Alors elle sentit la nécessité de s'adonner à des lectures sérieuses : *L'histoire des Juifs*, par Dom Calmet, lui tomba sous la main. Pour la première fois, elle lut l'Évangile, dont, hélas ! elle n'avait aucune idée. Frappée de cette beauté divine, qui resplendit à chaque page du livre sublime, elle le relut avec transport. Guérie de sa surdité au bout d'une année de solitude, la jeune fille suivit assidûment les prédications du Carême qui achevèrent de l'éclairer.

Elle alla trouver le prédicateur :

« Tant bien que mal, dit-elle, je lui fis une confession « de toute ma vie. »

C'était en 1805, à l'époque de ce Jubilé qui causa de si nombreuses conversions.

Et cependant, la grâce n'avait fait qu'effleurer l'âme de Julie, car elle ne tarda pas à retourner chercher ce monde qui déjà l'avait une fois brisée et déçue.

Il arriva qu'une de ses sœurs, qui avait épousé un Conseiller, M. de la Villebogard, l'engagea à venir chez elle à Rennes, afin de profiter des leçons que donnaient aux jeunes personnes quelques Religieuses forts instruites ¹, que la Révolution avait dispersées ça et là, après avoir fermé les monastères.

Julie aimait l'étude et comprenait que son instruction

¹ Les Dames de Launay.

avait été négligée pour la danse, la musique et les embarras frivoles du monde.

Elle s'empressa donc d'accepter l'offre de sa sœur, et partit pour Rennes où elle demeura plusieurs années.

M^{me} de la Villebogard était pieuse et elle gémissait de la frivolité de Julie. Elle lui conseilla de se préparer à recevoir enfin le sacrement de Confirmation.

Ce fut en 1806, le 20 avril, dans la cathédrale de Rennes, que l'Évêque, Monseigneur Enoch, rendit Julie parfaite chrétienne.

« Dès que j'eus reçu le Saint-Esprit, dit-elle, il me
« sembla voir les illusions du monde disparaître comme
« des nuages chassés par le vent... Un grand cri reten-
« tit dans mon âme : Charité Charité ! Et me repro-
« chant de n'avoir jamais assisté les pauvres, j'eus
« horreur de mon ignorance qui avait été la cause de
« toutes mes fautes. Je pris la résolution de les réparer
« par une vie toute contraire. »

Tel fut le réveil de cet âme, au souffle de l'Esprit d'amour et de charité.

Heureux moment que celui-là ; car cette âme ainsi éclairée ne gaspillera plus les heures de la vie. « Quoi ! se
« disait-elle, il y avait des pauvres autour de moi, et je
« les ai négligés ! Pleine de compassion pour les igno-
« rants, dès le lendemain, j'achetai un catéchisme et
« un livre d'évangiles pour instruire les domestiques
« de la maison et je donnai aux pauvres, qui se tenaient

« à la porte de l'église, une partie de mes vêtements et
« mes pendants d'oreilles. »

On ne tarda pas à s'apercevoir du changement qui s'était opéré dans les idées et la conduite de Julie. Elle s'était liée étroitement avec une autre jeune fille, qui fréquentait comme elle l'école des religieuses exilées de leur cloître. Comme M^{lle} Bagot, elle aussi était orpheline : la conformité de leurs positions, de leurs goûts et de leurs caractères en avait fait deux inséparables. Elles formèrent le projet de ne se point quitter et, pour cela, elles imaginèrent de se mettre ensemble à leur ménage et de tenir une petite école de charité. Ce projet fut approuvé par les Religieuses. L'habitation des deux amies est préparée, on achète ce qui est nécessaire. Mais quand le moment est venu de mettre ce beau plan à exécution, tout est abandonné. L'amie de M^{lle} Bagot, qui n'avait pas la constance en partage, se retira, au grand regret de celle-ci, car il lui semblait toujours entendre cette voix intérieure et mystérieuse qui l'appelait aux œuvres de charité.

« Inquiète, dit-elle, du cri que j'avais entendu '... je
« crus que Dieu me voulait sœur de Saint-Vincent de
« Paul. J'y avais une répugnance extrême. Mon Direc-
« teur, auquel j'en parlai, me dit qu'il me croyait plu-
« tôt appelée aux Dames de Saint-Thomas, parce que
« je paraissais née pour l'instruction, et qu'elles tenaient

« plusieurs pensions de jeunes demoiselles ; je lui
« répondis que je ne voulais que les pauvres. »

Le Directeur de M^{lle} Bagot insista, en lui faisant observer que, chez les Dames de Saint-Thomas, elle trouverait assurément des pauvres et il la conduisit dans la salle des enfants abandonnés. La jeune fille, qui n'avait pas encore, paraît-il, rompu tout à fait avec son ancienne frivolité, recula de dégoût, à la vue de ces pauvres enfants, qu'elle trouvait bien laids, avec leurs petits bonnets bruns. Elle frissonna à la pensée qu'on allait la garder là et faillit s'évanouir de dégoût et d'effroi. Elle supplia la Supérieure de lui ouvrir bien vite la porte et se hâta de sortir. Chose incroyable, Julie, sans cesse tourmentée de la pensée que Dieu la voulait religieuse et qu'elle ne se sauverait que dans cet état qui a fait tant de Saints, était cependant retenue par un éloignement invincible et si étrange que la vue seule de l'habit religieux, lui faisait mal !...

Son Directeur, voyant qu'elle ne pourrait se résoudre à se faire hospitalière, lui conseilla de s'associer aux religieuses Ursulines, ou de s'occuper de l'enseignement des enfants pauvres de sa paroisse.

Cette dernière œuvre souriait beaucoup à la jeune fille ; mais il arriva qu'au moment où elle allait s'en occuper, elle fut obligée de quitter Rennes pour se rendre à Saint-Brieuc, chez une de ses tantes, sœur de sa mère, M^{lle} La Bunelaye. Cette tante était une excellente personne, d'un caractère tout opposé à celui de sa

nièce, mais s'occupant aussi de bonnes œuvres. Elle et ses amies détournèrent Julie du projet qu'elle avait de retourner à Rennes ; et M^{lle} La Bunelaye lui permit de recevoir, dans sa maison, les enfants pauvres et les jeunes filles que l'abandon, la misère et l'ignorance, pouvaient conduire à leur perte. On comprend avec quel zèle cette âme ardente se dévoua à leur instruction : elle était encore parfois obsédée par la pensée que son devoir était d'entrer en religion ; mais elle se persuadait qu'en consacrant sa vie au service des pauvres, Dieu serait satisfait.

Elle retira près d'elle sept pauvres petites filles, se chargeant de leur entretien aussi bien que de leur instruction religieuse. Le nombre de ses élèves augmentant, elle s'adjoignit deux de ses amies qui venaient l'aider dans sa tâche laborieuse.

M^{lle} Julie Bagot avait très-peu de fortune ; cependant elle possédait, outre une rente de mille francs, une petite maison au bord de la mer. Cette habitation s'appelait la Cage et était située non loin de la tour de Cesson, à une lieue de Saint-Brieuc. Elle se décida à se retirer dans cette solitude, et là, toutes ses heures furent consacrées au soin des malades et à l'instruction des pauvres orphelines des campagnes ; car, il n'y avait encore dans le pays aucune école de charité. Pour une femme d'une imagination si vive et d'un cœur sensible, cette vie de dévouement complet, d'austères sacrifices avait des charmes puissants. D'ailleurs, le spectacle

de la nature la ravissait et élevait de plus en plus sa pensée vers le Créateur. Quand de sa pauvre couche de paille elle entendait le brisement de la mer sur les récifs, elle se réjouissait sans doute d'être éloignée de cette mer orageuse du monde où sa nacelle agitée avait failli périr. Dieu seul et les pauvres pour l'amour de Dieu ! Voilà quel était désormais le but sublime de la vie de M^{lle} Julie Bagot. Elle ne devait plus jamais s'en écarter.

Les belles années de la Restauration de la Monarchie furent aussi celles d'une Restauration religieuse. Des missionnaires parcoururent librement la France, lui rappelant le Dieu qu'elle avait oublié, et malgré les efforts de l'impiété révolutionnaire les prédications furent très-suivies et très-efficaces. Ce fut à la suite de la mission de 1816 que s'établit à Saint-Brieuc la *Congrégation des Demoiselles*.

M^{lle} Bagot et deux de ses amies y entrèrent. Le siège de Saint-Brieuc était alors vacant ; M. Jean-Marie de Laménais, vicaire-général, dans une assemblée de la Congrégation, désigna M^{lle} Bagot pour en prendre la direction. On l'engagea donc à quitter sa chère retraite et à revenir à la ville, où plusieurs personnes, voulant aussi faire du bien, offraient de se réunir à elle.

On comprend que ce ne fut pas sans regret que Julie abandonna sa chère Cage, dit adieu à la mer, aux beaux arbres, aux fleurs du sentier... Mais quel sacrifice encore plus grand n'était-elle pas disposée à faire,

du moment qu'elle croyait à la possibilité d'être plus utile aux pauvres !

Hélas ! dans sa bonne volonté, elle devait trouver bien peu de secours humains ! Les Demoiselles de la Congrégation travaillèrent avec elle pendant peu de temps à l'instruction des orphelines, puis ne s'accordant pas sur tous les points avec la directrice, elles s'en séparèrent, ce qui fut pour son cœur une épreuve très-douloureuse. Elle n'abandonna pas pour cela les enfants dont elle s'était chargée ; redoublant de travail et d'économie, elle loua un logement appelé la tour de l'évêché. C'était un grand vestibule froid et laid ; quelle différence avec l'ancienne demeure de M^{lle} Bagot ; elle songeait en soupirant combien le bon air de la campagne et le séjour des champs avaient été salutaires à ses pauvres orphelines que la misère avait étiolées. Mais c'est que la Cage était trop petite hélas ! pour tant de fauvettes.

Seule avec peu de ressources, M^{lle} Bagot ne se découragea point ; elle réussit à former quelques élèves plus âgées ou plus intelligentes que les autres, et dans peu de temps elles devinrent capables de l'aider. Les unes faisaient des souliers, les autres tissaient, la plupart cardaient et filaient de la laine.

La courageuse directrice trouvait moyen de nourrir et de vêtir sa petite famille, composée ordinairement de quinze ou vingt enfants. C'étaient des orphelines, des abandonnées, des vagabondes qu'elle avait ramas-

sées sur les chemins. Quand par hasard une d'entre elles, affamée de liberté, venait à s'échapper, Julie, comme le bon Pasteur, parcourait la campagne jusqu'à ce qu'elle eût ramené la brebis au bercail. Une fois elle trouva une de ses petites élèves flottant au milieu de l'eau ; sa petite cotte de laine, l'avait empêchée d'aller au fond de la rivière.

M^{lle} Bagot regarda ce fait comme providentiel.

Cependant, plusieurs écoles s'étaient formées et le petit établissement était tombé dans l'abandon.

Il rappelait la pauvreté de l'étable de Bethléem. Ses lits étaient de paille ; dans les temps humides, l'eau suintait des parois de l'antique escalier, qui servait de plafond ; la table était plus que frugale. M^{lle} Julie Bagot vivait satisfaite dans cet extrême dénuement. Un jour pourtant il fut tel que, manquant même de pain, elle se vit dans la nécessité, de se couper les cheveux pour les vendre. Ses enfants voulurent suivre son exemple.

Il était bien loin ce temps où les petits bonnets bruns de l'hôpital de Rennes lui avaient inspiré tant de dégoût ! Une de ses orphelines était-elle malade, M^{lle} Bagot la soignait avec une sollicitude maternelle, et si parmi ces pauvres filles, il s'en trouvait une (ce qui arriva souvent) atteinte de ces maux répugnants qu'engendrent la misère et la malpropreté, à l'exemple de sainte Élisabeth et de sainte Chantal, la charitable directrice

pensait ses plaies, coupait au ras ses cheveux, soignait son corps endolori. ¹

Rien ne la rebutait, rien ne la décourageait ; et cependant M^{lle} Bagot avait été habituée à l'aisance. Nature délicate et nonchalante, la grâce l'avait transformée.

Quand on la blâmait, quand on l'accusait de manquer de raison, de prétendre à l'impossible, elle répondait : « Dieu peut tout ! » Elle conservait l'espoir de former un établissement durable. Elle disait de son œuvre : « C'est une racine que je mets en terre, Dieu la fera pousser quand il voudra. » Je mourrai plutôt que de l'abandonner.

Il ne faut pas croire que ce cœur si dévoué aux œuvres de la sainte charité fût désormais fermé à l'amitié. Oh ! non, les saints ont l'affection tenante et presque immuable ².

Ils savent aimer d'autant plus qu'ils sont dépouillés de l'aride égoïsme.

Étrangers aux mesquines passions, aux stupides rancunes, ils ne se retirent jamais complètement du cœur qui s'est donné une fois à eux. L'oubli et l'indifférence ne sauraient les dessécher de leur souffle malfaisant.

Au commencement de ce récit, nous avons parlé d'une liaison intime que Julie avait formée, pendant son séjour à Rennes, à l'école des religieuses. Cette

¹ Ce fut en soignant une de ses élèves que Mlle Bagot gagna la gale.

² Voyez saint François de Sales.

amie, qui avait été son inséparable, qui l'avait aimée assez pour s'associer à ses projets de bonnes œuvres, et pour désirer ne la jamais quitter, avait, comme nous l'avons vu, renoncé tout à coup à ce plan de vie, et peu à peu, l'inconstante, avait même cessé toute relation avec son amie. Cette déception avait été très-vivement sentie par M^{lle} Bagot. On le voit par cette lettre, qu'elle écrivait en 1810 à M^{lle} D...

« Mademoiselle, ne sachant plus comment adresser
« mes lettres à Lise, je prends la liberté de recou-
« rir à vous, pour vous prier de lui faire parvenir
« celle-ci. Peut-être le souvenir d'une ancienne amie
« lui sera-t-il importun. Je ne sais qui me dit que j'au-
« rais dû conserver du ressentiment et l'oublier aussi :
« mais le cœur se rend difficilement à de si cruels avis.
« Adieu, Mademoiselle, puissiez-vous n'éprouver jamais
« l'oubli des personnes que vous aimez. C'est le vœu
« sincère de

Julie Bagot. »

Cette amie que regrettait toujours Julie était parente de M^{lle} D., et lui avait souvent parlé des charmantes relations qu'elle avait eues autrefois avec elle, si bien qu'elle avait inspiré à M^{lle} D... le plus vif désir de connaître une personne aussi intéressante et qu'elle n'avait vue qu'une seule fois, pendant son séjour à Rennes. M^{lle} D... n'avait depuis laissé échapper aucune

occasion de s'informer de ce qu'elle devenait, lorsqu'elle reçut cette seconde lettre, six ans après la première :

« Mademoiselle, j'ai appris par une lettre de mes
« sœurs que M. votre frère s'était donné la peine de
« venir à la maison de votre part, pour me témigner
« que vous m'honoriez toujours de votre souvenir. Je
« croirais être ingrate, si je ne vous témoignais moi-
« même combien j'en suis reconnaissante. Je dois
« vous dire que vous m'occupez souvent l'esprit ; cepen-
« dant, nous nous connaissons à peine. Je cherche la
« raison de cette liaison singulière qui se trouve entre
« nous.. ; s'étant si peu vues, il est étonnant qu'au
« bout de sept ou huit ans, sans jamais s'écrire, on se
« cherche encore, du cœur, de la pensée ; si vous pou-
« vriez me dire d'où cela vient, ce serait une découverte
« peut-être intéressante pour nous deux.

« J'ai appris que Lise¹ venait d'éprouver des revers.
« Je la crois, par l'esprit, au-dessus des renversements
« de la fortune ; mais qu'avec un mari et des enfants
« les privations de ce genre doivent être douloureuses !
« A-t-elle beaucoup d'enfants ? Son sort m'occupe sans
« cesse. Je ne puis l'oublier ; cependant, je crois n'avoir
« pas eu un mot d'elle, depuis son mariage. Au milieu
« des révolutions qui viennent de se succéder, sait-on,
« si on retrouvera encore le cœur de ses amis, lorsque
« les familles, même les plus unies, se trouvent divi-

¹ Son ancienne amie, Lise Delacombe.

« sées. Ah ! du moins, les sentiments du cœur devraient
 « être à l'abri de ces horribles tempêtes qui bouleversent
 « l'univers. Il me semble toujours que les miens sont
 « les mêmes pour tous ceux que j'ai aimés, quelle que
 « soit leur manière de voir. Cependant, je bénis la Pro-
 « vidence de m'avoir conduite au milieu d'un désert ¹
 « où je ne suis plus témoin de tant d'affligeantes divi-
 « sions. Si vous voyez Lise, dites-lui, je vous prie, que
 « je l'aime toujours et ne cesserai de m'intéresser à
 « elle.

« Un an après ² j'eus à me rendre à Morlaix, je ne
 « manquai pas, en passant à Saint-Brieuc, d'y chercher
 « M^{lle} Bagot. Elle habitait alors sa maison de la Cage
 « et venait parfois à la ville. Elle y vint ce jour-là.
 « Nous causâmes plus d'une heure. Elle charma mon
 « compagnon de voyage, vieux Consul Suédois. Son
 « extérieur simple, sa mise trop commune faisaient
 « qu'on demeurerait étonné en l'entendant causer. J'ai
 « remarqué qu'elle produisait toujours cet effet.

« Elle ne voulut jamais changer son costume, allé-
 « quant qu'il fallait des vêtements commodes pour
 « être autour des malades. Elle y avait seulement
 « ajouté une espèce de manteau, et avait choisi la cou-
 « leur bleue comme étant celle de la Vierge ; quand

¹ Elle habitait en ce moment Plessala, près des forges du Vaux-Blanc.

² Je cite ici quelques notes de Mlle T. D...

« elle allait chez ses sœurs, elle portait par condescen-
 « dance leurs bonnets et leurs petits schals.

« A mon retour de Morlaix, continué M^{lle} D....
 « je la cherchai encore. — Cette fois je ne la ren-
 « contrai pas. La neige couvrait la terre. Je vis
 « sa tante ¹ qui me donna beaucoup de détails sur
 « son genre de vie, et sur tout ce qui se rattachait
 « à elle. Je fus de nouveau remplie d'admiration et
 « d'intérêt. Je me sentais de plus en plus entraînée
 « vers elle par une puissance extraordinaire. J'osai
 « alors lui écrire et lui adresser quelques questions.
 « Voici sa réponse :

« La Cage, 19 avril 1817.

« Mademoiselle, je suis sensible à l'intérêt que vous
 « voulez bien me témoigner, et flattée d'avoir quelques
 « rapports avec vous dans la manière de voir et de sen-
 « tir. Je dois au moins, par reconnaissance, répondre à
 « vos questions, et vous donner sur moi et ce qui m'en-
 « toure les détails que vous me demandez.

« Je crois que vous vous méprenez un peu sur l'idée
 « que vous vous faites de mon genre de vie ; il n'est
 « point ce que vous croyez, et pourrait vous paraître
 « même bizarre et rebutant, si je n'entraîs dans un dé-
 « tail du passé, qui vous expliquera ma conduite pré-
 « sente. Comme vous je cherchai le bonheur avec

¹ M^{lle} La Bunélaye qui demeurait rue Charbonnerie.

« inquiétude et passion ! Dans ma première jeunesse,
 « je crus que la dissipation et les plaisirs de la société
 « m'y conduiraient, et je fus bientôt désabusée par
 « mille amertumes. Je me tournai de côté de l'étude et
 « des talents, et ma vanité insatiable d'éloges ne trouva
 « qu'un vide affreux dans tous ceux qu'on me prodigait.
 « Je livrai mon cœur aux plus douces affections
 « de la nature et de l'amitié, et tantôt il fut déchiré
 « par la jalousie, tantôt blessé par l'indifférence d'autrui ; le plus souvent accablé d'inquiétudes et de chagrins.

« Fatiguée de tant de douleurs, et d'une recherche si
 « infructueuse, je levai les yeux au ciel, n'espérant
 « plus trouver le bonheur sur la terre.... Dès lors, tous
 « mes désirs se tournèrent vers Dieu, — tous mes
 « efforts tendirent à entrer dans le chemin qui conduit
 « à lui ; c'est alors que j'écrivais à Lise les lettres que
 « vous avez vues, où je tâchais de toutes mes forces de
 « l'entraîner dans ce chemin que je ne connaissais pas
 « encore et qui déjà cependant me semblait le meilleur.
 « Depuis ce temps, j'y ai bien fait des chutes ; mais
 « j'ai tâché de ne point perdre de vue le seul but où je
 « veux atteindre, ce bonheur qui ne passera point,
 « ce bonheur réel, dont nulle amertume ne pourra
 « jamais troubler la possession. — Le seul bonheur
 « qu'on puisse espérer sur la terre est, sans doute, l'espérance
 « de l'atteindre bientôt. — C'est dans cette vue
 « que je me suis retirée ici, pour travailler plus sûre-

« ment à l'acquérir. Eh ! que pourrais-je désirer au
 « monde, si ce n'est ce qui y conduit ? Je trouve ici tous
 « les secours dont j'ai besoin pour cela ; environnée des
 « ouvrages de Dieu, je puis l'admirer et le bénir sans
 « cesse.

« Entourée de pauvres, de malades, d'affligés, je
 « puis les secourir, les instruire et les consoler.

« L'Eglise n'est pas si loin d'ici, que je ne puisse y
 « aller tous les jours ; c'est une occasion de visiter, aux
 « environs, ceux à qui je puis être utile. Je vous assure
 « que si ces visites sont quelquefois pénibles au corps
 « et rebutantes pour l'amour-propre, elles laissent une
 « grande satisfaction dans l'âme ; jamais, non jamais,
 « on n'y pense avec regret. — Le cœur n'a point de
 « plaisir plus doux que d'agir pour Dieu... pour Dieu
 « le témoin de tous nos sacrifices, et l'objet seul digne
 « de tous nos sentiments. Ah ! c'est alors qu'on goûte
 « ce repos qui est le bonheur ; ce repos avant-coureur
 « d'un repos éternel.

« Qu'ai-je besoin, maintenant, de vous faire la description
 « de ma retraite ?

« Je l'ai à peine regardée depuis que je suis venue
 « pour y demeurer. De ma fenêtre je vois la mer et le
 « ciel, et cela me suffit. Si jamais vous me faites l'honneur
 « de venir ici, vous comprendrez comme on peut
 « se passer de tout avec Dieu ; sinon, j'espère au moins
 « que nous nous retrouverons dans l'éternité.

« Si vous croyez ma lettre extraordinaire, gardez-la

« cependant pour vous, car je crois vous y avoir fait
« des confidences que je ne ferais pas à tout le monde,
« pas même à Lise.

« Je n'ai point lu les *Études de la nature*; je lis peu,
« je n'en ai guère le temps, étant souvent entourée
« d'enfants qui ne me laissent pas assez de repos.

« Adieu, conservez-moi votre amitié et croyez je
« vous prie à la sincérité de la mienne.

« J. B. »

« Je cite cette lettre, ajoute M^{lle} T. D...., comme la
« plus caractéristique de toutes celles que j'ai reçues
« d'elle.

« Nous continuâmes à nous écrire.

« Je la revis en 1818 et 1819 et je lui demandai à
« aller chez elle. Que de souvenirs précieux se rattachent
« à mon séjour dans cette maison; j'y demeurai plus
« de trois mois

« Un soir que nous étions seules assises au bord de
« la mer, je lui exprimai ma reconnaissance de tout ce
« qu'elle avait fait pour moi; je lui disais que si je
« n'eusse pas été retenue par mes devoirs envers mes
« parents, j'aurais voulu passer ma vie près d'elle, vivre
« comme elle, » elle me répondit : « Quand on a entendu
« un beau morceau de musique, ce n'est pas l'instru-
« ment qu'on remercie. » Elle craignait qu'il ne se mêlât
« à ses actions quelque chose d'humain. Moi, pauvre

« novice dans la science de Dieu, je me révoltais de ce
« que j'appelais son âpreté. S'il m'arrivait de le lui
« laisser apercevoir, elle regardait le ciel et me disait :
« C'est là seulement que tout est bon, que tout est
« parfait; c'est là qu'on s'aimera comme on ne saurait
« aimer sur la terre, où il n'y a qu'imperfection et in-
« constance. »

« Elle saisissait avec empressement les moindres oc-
« casions de renoncement à elle-même, d'un sacrifice à
« pouvoir offrir à Dieu. Ainsi, elle m'a avoué que,
« quand elle recevait de mes lettres, souvent elle les
« gardait plusieurs heures avant de les ouvrir. — Elle
« disait : « Je les mets sur l'autel ! » Après l'Évangile,
« son livre préféré était l'*Imitation*. Elle en portait habi-
« tuellement une dans sa poche. Elle avait pris pour
« devise : « Aimer à être inconnue et comptée pour rien. »
« Elle aimait beaucoup les pauvres. » Toutes les pen-
« sées de Julie se tournaient vers Notre-Seigneur aban-
« donné, soit dans la Sainte-Eucharistie, soit dans les
« malheureux pécheurs, soit dans la personne des orphe-
« lins, pauvres enfants dans l'abandon, soit enfin dans
« la personne des ignorants, des infirmes et des malades
« de la campagne ¹.

« J'élevais, dit-elle, mes enfants avec soin, dans l'es-
« pérance qu'un jour, retournées dans leurs paroisses,

¹ Lisez les belles litanies que composa M^{lle} Julie Bagot sur l'aban-
don de Jésus.

« elles eussent pu y instruire d'autres jeunes filles, et
 « même, leurs parents et amis, et surtout, servir et so-
 « gner par un sentiment de charité les membres de
 « Jésus-Christ épars dans un profond isolement sur la
 « surface de nos campagnes désertes. » Un des buts de
 M^{lle} Bagot était aussi de former quelques-unes de ces
 jeunes filles, pour en faire de bonnes et pieuses domes-
 tiques.

« Je ne serais pas d'avis, écrit-elle, de les placer
 « avant l'âge de vingt ans.

« On examinera alors si elles ont les qualités conve-
 « nables, car, si elles étaient menteuses, infidèles, cu-
 « rieuses, intrigantes ou rapporteuses, on ne les pla-
 « cerait pas; il faudrait plutôt les renvoyer à leurs
 « parents, ou les laisser se placer elles-mêmes. C'est
 « pour cela qu'il est très-essentiel de donner à ces pau-
 « vres filles un état qui puisse au moins leur fournir
 « des moyens d'existence, dès qu'on reconnaît en elles
 « des dispositions incompatibles avec le service. Il
 « serait à souhaiter de ne pas abandonner les jeunes
 « personnes aussitôt qu'elles seront placées; mais de
 « les conduire pour leurs dépenses et de les surveiller
 « au moins pendant trois ans. Il serait aussi à souhaiter
 « qu'on pût recueillir dans la maison ces pauvres jeu-
 « nes filles, quand elles sont hors de place, pour les
 « instruire, les réformer, leur faire faire des retraites;
 « et même qu'on donnât à cette classe intéressante
 « des instructions spéciales chaque Dimanche. Les do-

« mestiques de la ville et des environs pourraient y
 « assister. Ce serait une excellente œuvre. Quant aux
 « filles ouvrières dont on peut avoir besoin dans l'éta-
 « blissement, et qui cependant n'ont pas de vocation
 « pour y passer leur vie, lorsqu'elles auront atteint
 « leur vingtième année, on leur proposera, si elles sont
 « sages, vraiment pieuses, laborieuses, capables d'en
 « former d'autres, on leur proposera dis-je, de s'y ar-
 « rêter jusqu'à 30 ans; au bout de ce temps, on leur
 « donnera, si elles sortent, une somme de 150 francs,
 « pour les aider à s'établir dans le monde. »

Dans la pensée que quelques-unes de ces orphelines se-
 raient appelées à l'état religieux, et le plus grand
 nombre à servir comme domestiques, M^{lle} Bagot dé-
 sirait les habituer de bonne heure à une grande
 obéissance.

« Nées pauvres, disait-elle, il faudra leur faire
 « aimer et estimer cette pauvreté, afin qu'elles la prati-
 « quent encore plus par choix que par nécessité. Qu'elles
 « apprennent par une humilité profonde à se soumettre
 « à toute créature, pour l'amour de Jésus-Christ. »

On comprend combien les vues de M^{lle} Julie Bagot
 étaient sublimes et marquées au coin de la sagesse, et
 on à peine à se figurer qu'elle fût aussi peu secondée
 dans une œuvre si utile ¹. Bien loin de là, le respecta-

¹ On remarquera qu'à cette époque 1819, il n'y avait encore ni
 sœurs de Providence, ni sœurs de Crehen, ni sœurs de Sainte-
 Marie de Bréon.

ble grand-vicaire M. J. M. de Lamennais, qui l'avait d'abord protégée et avait donné à sa maison le titre de N.-D. de la Providence, l'abandonna tout à coup; Julie apprit avec un douloureux étonnement qu'elle n'avait plus à compter sur ses secours ni sur ses conseils. Marie-Anne Cartel et Marie Conen, les deux amies qui l'avaient quittée, avaient mis le bon abbé dans leurs intérêts, il leur avait loué une maison, où il les installa solennellement, et où elles réunirent plus de 400 enfants de la ville et de villages voisins pour leur faire l'école. Il fut décidé que cette école porterait le nom de Providence.

Ainsi, l'établissement de la pauvre fondatrice perdit jusqu'à son titre.

M. de Lamennais pensait que les écoles feraient plus de bien, aussi il les favorisait de tout son pouvoir et ne s'embarassait plus de l'orphelinat. « Personne, dit M^{lle} Bagot, ne paya plus rien pour nous. »

« Perdant à la fois l'assistance de mes amies, de la Congrégation et celle de M. de Lamennais, Dieu permit que je ne perdisse pas courage. On nous avait donné quelques meubles, mes amies en demandèrent partage. Je les leur cédai entièrement, me contentant de prendre en équivalent, des bois, des planches, portes et fenêtres, qu'une voisine nous avait donnés comme bois de feu.

« Ils ne servirent pas peu à rendre notre galetas habitable; ils s'enchâssaient dans les trous comme s'ils avaient été taillés exprès. »

On ne saura jamais tout ce que la charitable fondatrice eut à souffrir, pendant les trois années qu'elle habita cette vieille tour; sa santé s'en ressentit, mais son âme était joyeuse au milieu des tribulations.

Il n'était pas dans ses idées de rien demander; elle acceptait seulement avec reconnaissance le peu qu'on lui donnait, mais qui songeait à elle?

« Il arriva qu'un des grands-vicaires, l'abbé Manoir, envoya à la tour une sœur de charité, porteuse d'une aumône de 12 francs, qu'une veuve étrangère lui avait remise pour porter à la Providence; sachant qu'il y en avait deux, elle demanda à l'abbé qui la confessait, ce qu'en faire; il répondit : « Portez à celle de la tour de l'Evêché, c'est bien là la providence de Dieu, on y nourrit les pauvres. » Cependant, continue M^{lle} Bagot, quelques personnes riches et charitables commencèrent à s'intéresser à nous¹. Les unes nous apportaient des provisions, les autres des aumônes en argent, quoique je ne fisse absolument rien pour les attirer.

« Nous vécûmes ainsi sans contracter de dettes, et ne manquant pas du pain quotidien, grâce à cette douce Providence, qui a soin du lis des champs et donne la nourriture aux petits oiseaux. »

Elle ne tarda pas cependant à être forcée de quitter son pauvre logis à cause des tracasseries du propriétaire et surtout du locataire qui avait souloué à

¹ M^{lle} de Beaumanoir. Le général Cérin. M^{me} Sébert.

M^{lle} Bagot cette tour de l'Évêché; on prétendit que les petites orphelines dégradaient les murailles. A la fin, M^{lle} Bagot fut obligée de payer 275 francs de dédommagement.

Ses élèves étaient à cette époque au nombre de vingt.

Catherine, la première orpheline recueillie par la charitable Julie, était la plus âgée, elle avait à peine 22 ans.

Elle était profondément attachée à sa bienfaitrice. Du reste, cette dernière avait le don de se faire aimer. Il était touchant de la voir, pendant l'office divin, ayant à ses côtés les plus petites de ces pauvres orphelines et les appuyant sur elles lorsqu'elles s'endormaient.

Dans la belle saison, les récréations se passaient à la campagne. S'asseyant au pied d'une croix ou sur quelque fragment de rocher, elles les instruisait en les amusant, et parfois se mêlait à leurs jeux.

M^{lle} Bagot n'aimait pas à punir, mais lorsqu'elle était obligée d'infliger quelque punition, la petite coupable était privée d'aller à l'église, où bien on ne lui permettait pas d'unir ses prières ou ses chants à ceux de ses compagnes.

Elle ne voulait pas proposer à ces enfants d'autres récompenses que le plaisir de faire de bonnes actions.

« Je voudrais par exemple, écrivait la charitable fondatrice, qu'on leur dise que si leur travail s'élève jusqu'à une certaine somme, au bout de l'année on fera entrer une orpheline de plus, qui sera à elles toutes.

« Qu'on fasse note du travail de chacune s'il est possible, et que celle qui aura le plus gagné, en proportion de son âge, ait le privilège d'acheter et de lui faire elle-même ses habits. S'il était possible, de mener quelquefois les enfants visiter les malades, je voudrais encore qu'on leur donnât pour récompense de leur porter des secours. Il n'est point d'enfant pour lequel ce ne soit un vrai plaisir de donner l'aumône. Qu'on leur donne aussi, à titre de récompense, des secours pour leurs pauvres parents.

« Ce n'est pas que je désapprouve l'usage de distribuer aux enfants des médailles, des images, des livres, mais à la longue on ne fait plus aucun cas de ces récompenses, et je ne voudrais surtout pas qu'elles fussent remplacées par rien de ce qui pourrait exciter la vanité. »

Une bonne paysanne, qui avait quelque fortune, vint à cette époque se joindre à M^{lle} Bagot.

Un vieil ecclésiastique, l'abbé Lange, faisait parfois des instructions aux jeunes orphelines; mais celles que leur faisait leur charitable protectrice étaient si remplies d'onction, si admirables, que le bon abbé en était surpris.

Cependant, M. l'abbé de Lesquen¹, le confesseur de

¹ L'abbé de Lesquen, ancien officier de l'armée de Condé et chevalier de Saint-Louis; depuis évêque de Rennes, un des prêtres les plus pieux et les plus aimables par son esprit et sa douce gaieté.

Julie, voyant que la santé de la généreuse fille s'altérait sensiblement, lui fit observer, que seule à la tête de cet établissement, la tâche serait au-dessus de ses forces ; il l'engagea à aller à Rennes, pour se réunir à des dames qui élevaient aussi des petites filles.

« M. de Laménais lui-même, ajoute M^{lle} Bagot, prit
« les noms de tous mes enfants pour les placer dans les
« hôpitaux, soit ailleurs. L'Évêque de Saint-Brieuc,
« M. le Groing de la Romagère, venait d'être nommé.
« Il devait être installé quelques mois après. Je de-
« mandai comme une grâce d'attendre son arrivée,
« avant de dissoudre l'établissement et je l'obtins ; mais
« dans mon espoir, je dis à M. de Laménais :

« Monsieur, si je ne suis plus capable de faire cette
« œuvre, elle est à la Sainte-Vierge ; je la lui voue.

« Et je prononçai cette parole en regardant une
« image de Notre-Dame, placée vis-à-vis de moi. »

Comme M^{lle} Bagot se disposait à partir pour Rennes, elle reçut la visite de M^{lle} Zoé du Roscoët, qui habitait la campagne aux environs de Paimpol¹. Elle aussi, était dévouée aux pauvres et avait soif du salut des âmes. Elle aussi, s'était prise de pitié pour les enfants des campagnes livrées à l'ignorance et à la misère.

Préoccupée du désir de leur venir en aide, elle avait entendu dire qu'un curé du Mans avait réussi à former

¹ Aeleherel.

quelques pieuses filles, dans le même but. M^{lle} du Roscoët confia à Julie qu'elle avait obtenu de ses parents la permission d'aller voir ce bon curé, afin de lui demander conseil.

Elle devait partir la nuit suivante.

M^{lle} du Roscoët ajouta : « J'ai entendu dire, Mademoiselle, que nous avions les mêmes vues ; si nous pouvions nous réunir, nous ferions plus de bien. »

Ces derniers mots causèrent une vive satisfaction à la pauvre fondatrice.

C'était comme un rayon d'espérance au milieu de ses tristesses.

Aussi écrivait-elle : « On est bientôt lié lorsqu'on désire la même chose ; quoique je visse cette demoiselle pour la première fois, je ne pus lui cacher le fond de mon cœur, et notre liaison au bout de deux heures devint aussi intime qu'une affection de toute la vie.

« Nous nous promîmes de nous écrire, « et la suite
« de cette correspondance fut, comme on peut le
« penser, de m'engager de plus en plus. »

Mais, hélas ! Zoé du Roscoët ne revint pas.

Le fondateur de la Providence de l'Enfant-Jésus, à Ruillé, diocèse du Mans, ne connut pas plutôt la nouvelle amie de M^{lle} Bagot, qu'il lui donna l'habit, et au bout d'un an elle était déjà supérieure générale d'une vingtaine de sœurs qui savaient à peine lire et écrire. Obligée d'instruire ces pauvres ignorantes et surchargée

de travail, elle ne cessait d'engager Julie à venir la rejoindre afin de l'aider.

M^{lle} Bagot pensa que des Religieuses feraient ce que d'autres trouveraient impraticable. D'après l'avis de l'abbé de Lamennais, car, dans son humilité, elles n'agissaient jamais sans avoir consulté ; elle écrivit la lettre suivante à M. Duprée, supérieur des Sœurs de la Providence de Ruillé.

Saint-Brieuc, 1^{er} octobre 1819.

« Monsieur,

« Je me sens pressée par les circonstances à vous écrire et, d'ailleurs, on m'a dit de vous ouvrir mon cœur.

« J'ai besoin de ces deux raisons pour excuser à mes propres yeux la démarche que je fais aujourd'hui. Vos Sœurs, que j'ai eu la satisfaction de posséder pendant quelques jours¹, ont bien voulu me communiquer le règlement de leur Congrégation.

« Tout en examinant cette règle si propre à faire des Sœurs de charité, j'ai vu avec douleur qu'on n'y admet point l'œuvre principale à laquelle je me sens appelée : je veux dire le soin des orphelines.

« Ce soin de sauver de la corruption du monde ces

¹ M^{lle} Bagot avait reçu chez elle deux Sœurs de cette Maison, qu'on envoyait à Paimpol.

« pauvres enfants qui n'ont pour eux que la Providence de Dieu....

« J'avais espéré qu'un jour, entrée dans votre Congrégation, cet espoir ne me serait pas ravi, et que les mêmes âmes que le démon comptait déjà au nombre de ses victimes, par le malheur de leur situation qui les force souvent à se livrer au vice, élevées à la piété par mes soins, auraient pu un jour se trouver heureuses d'être au nombre des filles de la Providence, pour prodiguer à d'autres, avec un redoublement de charité et d'affection, le secours qu'elles-mêmes auraient reçu.

« Ce fut même dans cette vue que, sans connaître encore votre Maison, je consentis à prendre la conduite de celle-ci.

« Je ne voyais point alors l'impossibilité d'établir seule, avec quatre jeunes filles, une Congrégation qui eût fourni des sujets à plusieurs paroisses, et je commençai à élever mes enfants comme des Religieuses. Notre Maison prit la tournure d'un couvent ; on y envoya des pensionnaires des campagnes ; j'ai eu quelquefois dix-huit enfants à la fois.

« Enfin, l'impossibilité de soutenir seule un pareil fardeau me fut clairement démontrée. De temps en temps, Dieu me donnait une lueur d'espoir qui disparaissait aussitôt. C'est ainsi que les premiers rapports que j'eus avec M^{lle} du Roscoët me soutinrent quelque temps ; mais j'avais presque perdu l'espoir

« de voir s'établir nos Sœurs en Bretagne, lorsque la
 « Providence s'est de nouveau déclarée pour nous. Les
 « voilà venues : et en arrivant, elles anéantissent mes
 « projets, et me laissent à mon abandon et à ma soli-
 « tude ¹ !... Enfin, Monsieur, c'est à vous que je sou-
 « mets mes vues :

« La Bretagne a de grands besoins; ses nombreuses
 « paroisses sont sans secours pour les malades et l'ins-
 « truction des pauvres; elle est remplie de jeunes filles
 « abandonnées qui se livrent au vice par misère ou par
 « désœuvrement; la vie n'y est pas chère; prendre ces
 « jeunes filles avant qu'elles soient corrompues; leur
 « montrer à vivre en chrétiennes et à gagner leur vie
 « de leur travail; les accoutumer à mener une vie sobre,
 « pieuse et active; placer honnêtement dans le monde
 « celles qui ne se sentent pas appelées au service de
 « Dieu, et conserver et soigner avec plus d'application
 « celles qui ont assez de vertus et de talents pour procu-
 « rer sa gloire, en travaillant au salut des autres: voilà
 « quel est mon plan. S'il pouvait se rattacher au vôtre!
 « J'ai déjà cinq jeunes filles de 14 à 19 ans; trois
 « d'entre elles ont de bien bonnes dispositions; les
 « deux autres donnent aussi quelques espérances. Deux
 « petites de 7 ans n'ont d'autres ressources que cette

¹ La maison de Ruillé avait envoyé des Sœurs, qui, au bout de quelques mois de séjour chez M^{lle} Bagot, s'en retournèrent, peu satisfaites de cette excessive pauvreté et des règlements que la fondatrice tenait tant à maintenir.

« maison, et si je l'abandonne, que deviendront-elles?
 « Si j'entre dans un Ordre, où je ne puisse suivre le
 « principal attrait que Dieu m'ait donné, que devien-
 « drai-je moi-même? Et si je reste seule aussi, que
 « pourrai-je faire, avec une santé que la fatigue d'es-
 « prit et de corps détruit tous les jours? J'avais encore
 « espéré que, s'il se faisait un premier noviciat, il serait
 « ici; que ma sœur Marie-Magdeleine M^{lle} du Roscoët
 « viendrait le conduire; que ma maison eût bien pu
 « y servir et que tout eût ainsi marché ensemble.
 « Vous me demanderez peut-être quelles ressour-
 « ces il y a pour soutenir tout cela? Et je vous répon-
 « drai : *Dieu, le travail, et l'économie* :

« Le travail de mes enfants à 600 francs; les pen-
 « sions payées dans la maison à 500, du reste j'y
 « dépense mon revenu qui est de 750, nous n'avons
 « pas une dette, nous ne demandons rien, et nous
 « n'avions rien en commençant. La dépense totale
 « s'est élevée cette année à 1,707 francs. Voilà, Monsieur,
 « l'exposé fidèle qu'on m'a conseillé de vous faire con-
 « naître. Soyez vous-même juge si cette maison doit
 « tomber. Tout est fait : la vigne est plantée, les épi-
 « nes sont arrachées; faut-il donc la détruire avant
 « qu'elle ait porté des fruits, quand elle n'offre plus que
 « des espérances? »

La réponse que reçut M^{lle} Bagot ne la satisfait qu'à moitié : elle lui parut un peu vague. On l'engageait à ne s'inquiéter de rien et à se réunir au plus tôt

aux sœurs de Ruillé. Cependant, elle ne pouvait laisser ses enfants seuls, et l'abbé de Laménais, qui le comprit, écrivit pour demander une sœur, qui remplacerait M^{lle} Bagot pendant son absence, car elle comptait revenir à la tête de son établissement, aussitôt qu'elle eût été religieuse.

Cette sœur demandée au mois d'octobre n'arrivera qu'au mois de juin suivant. Ce délai parut long à Julie, qui sentait de jour en jour ses forces diminuer. Elle ne pouvait presque plus rien faire; le travail d'esprit surtout lui était devenu presque impossible.

« Dieu, écrivait-elle, m'avait envoyé quelque temps « auparavant une demoiselle de Rennes, ¹ qui passa « cinq mois avec moi. Elle m'aida beaucoup à régler les « comptes de la maison, et y à mettre tout en ordre, « avant que de partir pour Ruillé. L'état de langueur « où je tombai s'aggravant, M. de Laménais et M. de « Lesquen jugèrent nécessaire que je prisse du repos, « et m'engagèrent à reconduire mon amie à Rennes, « pour y faire un séjour de quelques semaines. Pendant « mon absence, ces pauvres enfants se conduisirent « parfaitement. Elles étaient surveillées et encouragées « par un bon vieux prêtre qui demeurait avec sa servante au-dessus de chez nous; il les visitait souvent et « les trouvait toujours au devoir Louise Nabinet, la « plus raisonnable n'avait alors, que 17 ans.

¹ M^{lle} T. D., celle qui était en correspondance avec M^{lle} Bagot.

« Pendant mon séjour à Rennes, je fus visitée par « Mesdames de Freslon et de la Bedoyène, qui avaient « aussi fondée, avec une société de dames et de demoiselles, une œuvre semblable à la mienne, dont elles « avaient donné la surveillance à une ouvrière. Peu « satisfaites du succès de leurs efforts, elles me conduisirent à cette maison et voulurent bien me demander ce que j'en pensais. Il ne me fut pas difficile de « deviner la cause du mal; les enfants ne me paraissant avoir pour leur maîtresse, qui, à la vérité ne « paraissait guère propre à en imposer, ni respect, ni « obéissance. »

M^{lle} Bagot conseilla à ces dames d'appeler une Congrégation religieuse, pour diriger leurs orphelines. Elle parla de M^{lle} du Roscoët et des sœurs de la Providence de Ruillé. Ces dames se décidèrent à leur écrire, mais leurs demandes furent sans résultats ¹.

Ayant appris l'arrivée de la sœur qui devait la remplacer, M^{lle} Bagot quitta Rennes, afin de la mettre au courant de ce qui se pratiquait dans sa maison. Le nouvel évêque, Mgr Groing de la Romagère, était installé, et Julie espérait qu'il deviendrait le protecteur de son œuvre, d'autant plus, qu'habitant, une partie de l'ancien palais épiscopal, si voisine de sa demeure, les chants et les prières des pauvres orphelines parvenaient jusqu'à lui.

¹ Elles mirent depuis les Dames de l'Adoration perpétuelle à la tête de cet orphelinat.

M^{lle} Bagot pria donc l'abbé de Laménais de la présenter au nouveau prélat. Il y consentit volontiers ; mais une déception attendait encore Julie : l'Évêque la reçut très-froidement et la regarda à peine, ce qui l'affligea beaucoup. Il paraît que Dieu voulait conduire sa fidèle servante par la voie des humiliations. Elle sut depuis que de grands troubles éclatant dans le diocèse, Mgr Groing de la Romagère était dès son arrivée accablé de soucis et de chagrins, qui influaient même sur sa santé.

Peu de temps après cette visite malencontreuse, l'abbé de Laménais envoya à M^{lle} Bagot deux paysannes qui désiraient être religieuses : Instruisez-les, lui dit-il ; elles pourront entrer comme vous dans la congrégation de Ruillé, et devenir plus tard, vos aides.

Ces pauvres filles avaient peu de chose et ne savaient pas lire.

Cependant, la charitable fondatrice les accueillit avec bonté et se mit de tout son cœur, à les civiliser et à les instruire. Ce n'était pas une petite tâche que celle de former des filles de 25 ans, qui étaient sans doute remplies de bonne volonté mais qui n'avaient jamais vu que les sillons et la charrue. Elle reçut en même temps dans sa tour une petite négresse des bords du Gange, qui avait 12 ans, ne savait pas un mot de français et n'était pas baptisée. On comprend tout l'intérêt que cette pauvre petite étrangère inspira à Julie, mais trois semaines après qu'elle fut arrivée, M^{lle} du Roscoët lui

écrivit de venir la rejoindre immédiatement à la maison de Ruillé, ajoutant qu'elle pouvait avoir toute confiance en la sœur Marie-Thérèse qui dirigerait à merveille l'établissement pendant son absence, car elle était remplie d'esprit, de capacité et de vertus. Malheureusement, M^{lle} du Roscoët ne s'était fiée qu'aux apparences : la jeune religieuse, qui du reste n'était encore que novice, avait une figure très-agréable ; « c'était une « petite brune de 24 ans, vive, agissante, gaie ; mais « un de ces caractères légers, présomptueux qui ne « doutent de rien, ne se défient jamais d'eux-mêmes, « et en imposent aux simples par leur hardiesse. »

« Trompée par ce qu'on me disait et par les apparences, continue Mlle Bagot, j'achetai quelques nippes dont j'avais besoin, je prévins ma famille, et je me disposais à partir, lorsque tout à coup la petite « Indienne, qui dès l'arrivée de la sœur l'avait prise en « antipathie, tomba gravement malade, et comme elle « fut tout d'abord couverte de boutons, semblables à la « gale, je l'enlevai de la maison, et je la menai à la « campagne, dans la crainte qu'elle ne communiquât « ce mal aux autres enfants.

« Pendant que j'étais obligée de soigner, sans presque « la quitter, la pauvre petite Indienne, à Langueux, ma « fidèle Louise Nabucet veillait ici, et observait le « caractère de la sœur Marie-Thérèse, qui, n'étant plus « comprimé par ma présence, se montrait dans tout « son jour. »

A son retour, la fondatrice trouva que cette sœur avait mis partout le trouble et le désordre. Elle en parla à l'abbé de Laménais, qui lui conseilla alors d'ajourner son départ pour Ruillé jusqu'à l'arrivée de M^{lle} du Roscoët, qui devait venir voir sa famille à Pleherel au mois de septembre suivant.

Mais qu'était devenue la petite négresse? M^{lle} Bagot l'avait ramenée mourante à la Tour et elle était fort inquiète de ce qu'elle n'était pas baptisée, car elle n'avait pu l'instruire suffisamment, ne pouvant lui faire comprendre que difficilement les choses de la religion, par des signes ou des images. Mgr Groing de la Romagère vint voir la pauvre enfant et causa quelque temps avec la fondatrice; il lui fit quelques questions sur le but qu'elle se proposait et depuis, ce bon Evêque lui témoigna beaucoup d'estime et d'affection :

« Ma petite Indienne, dit M^{lle}, Bagot me fut ôtée, au moment où j'y pensais le moins, et transportée à Quintin, chez Mme Bouan, sa maîtresse, qui lui donna un remède indien qui la guérit. Quelque temps après, elle la fit instruire et baptiser. »

Enfin, M^{lle} du Roscoët arriva, mais elle paraissait prévenue contre son amie et ne voulut pas entrer dans ses vues. Elle lui déclara que la Congrégation de la Providence de Ruillé, consacrée à l'instruction des pauvres et au soin des malades, ne se chargeait point d'élever des orphelins. Elle dit ensuite à M^{lle} Bagot qu'on venait d'établir à Tours une maison d'éducation pour

les demoiselles, et comme il n'y avait pas encore de Sœurs en état d'y donner des leçons, ni de la diriger, le Supérieur avait la pensée de prier Julie de se charger de cet établissement. Ce n'était pas, on le sait, la vocation de la pieuse fondatrice. Elle l'avait toujours dit : Elle ne voulait que des pauvres !...

Elle renonça donc à entrer dans la Congrégation de Ruillé, et bientôt M^{lle} du Roscoët y retourna, emmenant la sœur Marie-Thérèse.

Et ce qui fut bien sensible à Julie, deux des jeunes filles qu'elle avait dégrossies avec tant de peine ne tardèrent pas à les suivre.

Deux jours après, M. de Laménais vint la voir : « Eh bien ! lui dit-il, vous voilà seule maintenant, qu'allez-vous faire? — Mourir à ma place, puisque Dieu m'y a mise, répondit-elle avec fermeté; je n'ai cherché que lui ! »

Ce fut la dernière visite que M^{lle} Bagot reçut de M. de Laménais.

« Peu de temps après, écrit-elle, il me fit dire par M. de Lesquen, mon confesseur, qu'il ne me donnerait plus de conseils.... »

« J'avais le cœur bien gros, mais l'angelus venant à sonner, je me sentis relevée en le récitant, par la pensée que je n'avais cherché que Dieu. »

Ah ! s'il est vrai que l'abandon des gens de bien et des personnes vertueuses est plus pénible à supporter que les persécutions des méchants, M^{lle} Bagot dut cruelle-

ment souffrir. Que de fois elle put s'appliquer ce verset de l'*Imitation* :

« On écouterait ce que disent les autres, et vous, vous ne serez jugé propre à rien. »

Cependant, ces difficultés et ces déceptions dont elle était parfois accablée, redoublaient en même temps ses forces. Elle les regardait comme un signe de réussite : « Le bien, disait-elle, ne se fait pas sans combat. N'ayant plus rien à attendre des hommes, j'espère tout de Dieu, et j'attendis le secours qu'il a promis à ceux qui mettent en lui leur confiance. »

Au moment où elle était ainsi abandonnée, sans néanmoins être découragée, une demoiselle la pria de prendre chez elle une pauvre petite infirme à laquelle elle s'intéressait.

« Cette enfant, écrivit M^{lle} Bagot, était à peine âgée de cinq ans; paralysée du côté droit, elle pouvait à peine se tenir assise. J'essayai de la faire marcher, et pour y parvenir, je la portais très-souvent dans le jardin d'une de mes sœurs, qui était contigu avec celui de M. de Nantois¹, lequel avait une porte donnant sur celui de l'Évêché. J'y voyais souvent l'Évêque, attiré par la vue de cette pauvre petite infirme; il me donnait à chaque instant de nouvelles preuves d'intérêt. »

M^{lle} Bagot songeait à se confesser au bon Évêque;

¹ Alors grand-vicaire.

avant de céder à ce désir, qui lui semblait une inspiration du ciel, elle se décida à aller consulter, au fond d'une campagne, un vieux capucin de 83 ans, qui s'appelait le père Félix, et qu'elle n'avait jamais vu. Il avait une grande réputation de sainteté.

Dès que Julie lui eût exposé sa situation, il lui ordonna d'aller trouver l'Évêque, de lui porter le cahier de ses vues, « de se confesser à lui, et de lui ouvrir entièrement son cœur. »

« Il semblait, dit-elle, par cet ordre, me décharger d'une montagne. »

M^{lle} Bagot se hâta donc de se rendre à l'Évêché, et présenta à M. Groing de la Romagère, l'humble cahier qui contenait le plan de son œuvre sublime. Elle était bien intimidée et bien tremblante, et elle raconta ainsi, cette entrevue :

« L'Évêque feuilleta le cahier avec nonchalance, sans me demander ce que c'était; il ne parut pas faire la moindre attention à ce que je lui disais. Il consentit cependant à m'entendre au confessionnal et m'indiqua une heure; mais il continua la même conduite, bien admirable sans doute, dans les circonstances où il se trouvait. Je ne le compris pas alors, et cela servit à me crucifier. Huit jours après, il m'appela dans son jardin, et me rendit mon cahier.

« Je ne l'ai pas lu, dit-il, mais le voilà, car je vais m'absenter. »

« Je sentis à ces mots mes jambes fléchir et mes

« lèvres froidir. Craignant de me trouver mal, je me
 « hâtai de me retirer, et je tombai dans le jardin der-
 « rière une charmille où je restai assez longtemps dans
 « un état voisin de la mort.

« Depuis ce moment, je perdis toute espérance de le
 « voir approuver mes desseins, et cependant, lorsque
 « je me confessais, le bon Prélat me disait des paroles
 « de consolation telles que celles-ci : « Vous êtes dans
 « l'ordre de la Providence; votre vocation est admira-
 « ble; ayez confiance! »

« Il me dit aussi, à l'occasion de la mort de Marianne. ✓
 « Cartel, arrivée le 20 novembre 1821 : « Voilà des
 « Religieuses sans Supérieure, et vous, vous êtes une
 « Supérieure sans Religieuses. »

« Il ajoutait : « Ne perdez pas courage, vous réus-
 « rez à force de persévérance. »

Cependant, M. l'abbé de Lamennais n'était plus
 grand-vicaire, et avait été remplacé par l'abbé Lemée.

Et au mois d'août 1822, M. l'abbé de Lesquen, qui
 était resté l'ami de M^{lle} Bagot et qui confessait ses or-
 phelines, fut nommé Évêque de Beauvais.

« Je me trouvai dans l'embarras, dit-elle, j'eus re-
 « cours à Dieu et à la Sainte-Vierge; nous fîmes une
 « neuvaine dans l'Octave de la fête de l'Assomption, et
 « nous fûmes la prier à Notre-Dame de Lamballe. En
 « arrivant, je dis à chacune de mes enfants de penser à
 « un confesseur de leur goût, après avoir prié Dieu;
 « je le dis même à une toute petite arrivée de la veille,

« et je la priai de me montrer à la procession de la
 « grand'messe, celui qu'elle choisirait; chacune devait
 « me dire son choix en particulier, sans en parler à
 « ses compagnes.

« Toutes se réunirent pour demander M. Lemée.
 « Même la petite nouvelle venue, qui me le désigna du
 « doigt.

« Le lendemain, je racontai à Monseigneur ce qui
 « était arrivé. Il approuva vivement le choix de mes
 « enfants, disant qu'il ne pouvait être meilleur; qu'il
 « voulait que M. Lemée devint supérieur de l'établis-
 « sement; que je devais lui faire une visite, le lende-
 « main à l'Évêché; qu'il me présenterait lui-même
 « comme à mon Supérieur. »

Ces paroles firent naître l'espérance dans ce cœur
 si éprouvé par tant de mécomptes! L'abbé Lemée,
 homme excellent, accueillit avec bonté M^{lle} Bagot; elle
 lui remit le cahier que l'Évêque n'avait pas pris le
 temps de lire, et il lui promit de l'étudier.

Il le lui rendit huit jours après; c'était la fête de
 l'Immaculée-Conception, et il l'assura que ses vœux
 réussiraient; qu'elles étaient bonnes et entièrement
 pour « la gloire de Dieu. » Il ajouta que comme Supé-
 rieur, il visiterait désormais tous les mardis, son
 orphelinat.

L'humble fondatrice consolée et encouragée, remer-

cia Dieu de cette sympathie qui lui faisait tant de bien ! C'était comme un rayon de soleil à travers les ténèbres. C'est une si grande épreuve que le défaut de sympathie : « Hélas ! que de nobles cœurs ont succombé sous
« le poids de cet accablement ! Que de plans pour la
« gloire de Dieu tombés à l'eau, faute d'un sourire et
« d'un regard ami ! Que d'établissements pour le soulagement des pauvres et pour le salut des âmes ont
« languì, plutôt faute de sympathie, que faute d'argent¹. »

La première visite de M. Lemée, comme Supérieur, se fit le 2 février 1823, jour de la fête de la Purification de la Sainte-Vierge. Ce fut un jour de bonheur pour M^{lle} Bagot, mais Notre-Seigneur lui réservait encore bien des épreuves.

« Cette année 1823, écrit-elle, fut remarquable par
« bien des peines. Nous perdîmes la petite infirme et
« une jeune fille de 18 ans, qui toutes deux languirent
« pendant huit mois ; une épidémie de typhus ayant
« suivi ces deux morts, ma pauvre Louise Nabucet, en
« fut la victime.

« C'était la plus grande perte que put faire l'établissement. D'un caractère droit et solide, d'un cœur affectueux et dévoué, d'une vocation déjà éprouvée,
« parce que je l'avais placée trois fois dans le monde,
« Louise revenait toujours à la Maison, disant qu'elle

¹ Le R. Père Faber.

« voulait y mourir ; elle avait toutes les qualités qui
« pouvaient y faire du bien et son attachement pour
« moi était tendre et raisonnable. Elle n'avait que
« 22 ans quand elle mourut.

« Quarante ans écoulés depuis sa perte n'ont pu me
« consoler, que par la soumission que je devais à la
« volonté de Dieu. »

« La perte de ces enfants m'affligea beaucoup ; j'y
« crus voir un obstacle que Dieu mettait à mon œuvre.
« M. Lemée me rassura et donna à mon âme un soulagement dont j'avais grand besoin. »

Comme nous l'avons dit plus haut, M^{lle} Bagot et ses élèves se virent forcées de quitter cette tour antique et dénudée où elles avaient passé plusieurs années. M^{lle} La Bunelaye, sa tante, dont nous avons déjà parlé, était morte le 5 août 1823. Elle avait vingt-quatre héritiers ; Julie était du nombre et songea à acheter la maison, où elle avait dans sa jeunesse passé quelque temps, et où elle avait pour la première fois enseigné l'Évangile aux pauvres petites filles abandonnées.

Comme elle n'entreprenait jamais rien sans demander conseil, elle pria l'abbé Lemée de voir cette maison ; il l'encouragea à essayer de l'acheter en lui disant :
« Ce sera un joli berceau. »

Un mois après eut lieu la vente, et après beaucoup d'entraves de tout genre, M^{lle} Bagot réussit à faire cette acquisition. Mais il fallait une somme de 10,000 francs.

Cette somme était forte pour ses moyens. On lui accorda un délai pour la payer.

Dès le jour de la vente, M^{lle} de Beaumanoir qui avait beaucoup d'affection pour Julie, lui apporta un sac de 4,000 francs. Les anciennes servantes de M^{lle} La Bune-laye, Catherine et Marie, prêtèrent à la nièce de leur respectable et regrettée maîtresse tout ce qu'elles possédaient. Et au bout de trois ans, à force de travail et de privations, M^{lle} Bagot parvint à tout payer.

« Le 29 septembre 1823, dit-elle, nous entrâmes dans cette maison, portant une vieille statue de la Sainte-Vierge, que nous établîmes au haut du pignon qui donnait sur la rue¹.

« Il y avait dans la cour une bonne fontaine et un beau lavoir; le très-petit jardin nous parut un parc à côté du perron en pierre de taille de la tour de l'Évêché.

« Il y avait un grand grenier que nous fîmes enduire et plafonner pour y loger notre travail qui m'embarassait beaucoup, parce qu'alors nous filions beaucoup de laine, ce qui tient beaucoup de la place. La maison, du reste, était étroite et ne contenait que deux chambres et un cabinet, une cuisine et un salon au rez-de-chaussée, et de belles caves.

« Il y avait à peine un an que nous étions logées,

¹ Elle demeura seize ans dans cette maison de la vieille rue Charbonnerie.

« que M^{lle} de Beaumanoir mourut subitement; elle n'avait point voulu de billet des 4,000 francs qu'elle m'avait apportés; je fus les déclarer à ses héritiers, dont le principal, M. du Guillier, m'apporta une quittance pour les 500 francs qui lui en revenaient, je payai les 500 autres francs aux autres héritiers. »

A cette époque, l'abbé Lemée partit pour Paris où il passa près d'un an. Et la pauvre Julie, qui lui avait donné toute sa confiance, trouva que cette absence à laquelle elle ne s'était pas attendue était pour elle une dure épreuve de plus; mais son cœur si souvent brisé savait se soumettre au bon plaisir de Dieu.

Le retour de l'abbé Lemée ranima ses espérances; il était si bon, si sage; il s'était tant intéressé à son œuvre.

Hélas! Elle ne tarda pas à s'apercevoir qu'il n'y portait plus le même intérêt. Il était surchargé d'affaires, et ayant été nommé Supérieur des Filles du Saint-Esprit, il s'occupait de leur bâtir à Saint-Brieuc la vaste maison qu'elles occupent aujourd'hui. De plus, il allait deux fois la semaine donner des leçons aux religieuses, qui étaient presque toutes de pauvres campagnardes ignorantes.

Bref, M^{lle} Bagot et ses orphelines ne virent plus leur ancien protecteur qu'au confessionnal et encore avec beaucoup de difficultés, car une infinité de personnes s'adressaient à lui et le regardaient comme un directeur fort éclairé.

Cependant, la fièvre typhoïde s'étant de nouveau mise dans l'établissement, la mortalité fut grande, et par suite, la malaisance augmenta; car cette fois encore la charitable fondatrice avait perdu ses meilleurs sujets.

Inclinée sous la main de Dieu qui la frappait, elle accepta cette croix comme elle avait reçu les précédentes, s'humiliant profondément et s'abandonnant sans réserve à la Providence.

Comme nul ne se confie en Notre-Seigneur qu'il ne retire les fruits de sa confiance, il arriva alors qu'une demoiselle très-dévouée aux œuvres de charité, M^{lle} de Kergariou¹, ayant appris que M^{lle} Bagot avait retiré de la mendicité une enfant de sa paroisse, vint la voir et s'intéressa tellement à l'établissement qu'elle promit à la fondatrice de lui venir en aide. « Quelque temps après, continue M^{lle} Bagot, elle arriva à la maison avec ses amies, les deux demoiselles de la Villecha-pron et sa cousine, M^{lle} Cécile le Corgne. Elles avaient travaillé pour nous et mis leurs ouvrages en loterie dans leurs familles; elles m'en apportaient le prix. »

Grâce au zèle de ces charitables demoiselles, chaque année cette loterie prenant de l'extension devint la principale ressource de l'Orphelinat².

¹ Amie de la mère Marianne de la Fruglaye. (Voir Thérèse Gauber.)

² Cette loterie a encore lieu, et M^{me} veuve Lorin, ancienne amie de M^{lle} Bagot va elle-même placer ses billets en compagnie d'une Sœur de la Sainte-Famille.

Dans le grand salon de M^{me} de la Villechapon, on exposait non-seulement de très-jolis lots, mais de beaux ouvrages en tapisserie et des meubles destinés à être vendus au profit de l'œuvre. Des dames en grande toilette, allant et venant, se plaisaient à regarder les lots, tandis que la respectable demoiselle Bagot, humblement assise dans un coin du salon et portant les saintes livrées de la pauvreté, remerciait tout bas la divine Providence.

Cependant, elle avait maintenant quarante orphelines et la maison était devenue trop petite; elle se décida à placer huit de ces jeunes filles sous la conduite d'une des plus âgées dans la paroisse de Langueux.

Là, elles devaient instruire des petites paysannes et visiter les malades. Près de la maison qu'elles habitaient logeaient deux vieilles filles et une veuve extrêmement pauvres, très-infirmes et sans parents.

Leur propriétaire les ayant congédiées, M^{lle} Bagot permit à ses élèves de les prendre chez elles afin de les soigner. M. Achille du Clésieux et sa femme s'intéressèrent à cette bonne œuvre, comme ils se sont toujours intéressés à ce qui est utile et charitable. Ils aidèrent puissamment à nourrir ces pauvres bonnes femmes¹.

Enfin, on commençait à rendre justice à la respectable Julie et à comprendre le bien qu'elle faisait; plu-

¹ Voir à la fin du volume une lettre de M. A. du Clésieux, datée du château de Saint-Illan en Langueux.

sieurs personnes haut placées songèrent à lui faire accorder une récompense, méritée à coup sûr, mais à laquelle son humilité était loin de s'attendre. On obtint pour elle le prix Monthyon.

Ce fut son frère, M. Bagot, qui était alors à Paris, qui lui annonça cette heureuse nouvelle. Sa lettre étant aussi intéressante qu'instructive, je ne saurais m'empêcher de la citer en entier.

LETTRE

DU FRÈRE DE M^{LE} BAGOT A SA SŒUR RELATIVE AU
PRIX MONTHYON.

Paris, le 15 août 1832.

« Je t'écris aujourd'hui, ma chère Julie pour te féliciter à la fois de ta convalescence et de la justice qui vient de t'être rendue. Dans sa séance publique du 9 courant, l'Académie française t'a décerné l'un des prix fondés par M. de Monthyon.

« Ce prix est de la valeur de trois mille francs. Cette récompense n'ajoute rien au mérite de ta bonne œuvre ; mais elle te fournira les moyens de l'étendre et de la continuer.

« Une chose qui te flattera surtout, c'est l'origine du bienfait. La source est pure, et je puis te le certifier mieux que personne, ayant connu personnellement, plus de deux ans avant sa mort et à 85 ans, le véné-

nable M. de Monthyon, avec lequel je m'étais lié dans le salon de M. de Marbois. Tu seras peut-être curieuse de connaître l'histoire de cet honnête homme, qu'il me semble encore voir avec son vieux habit de tricot de soie couleur marron, son petit claque triangulaire sous le bras, sa canne à pomme d'or, sa veste de drap d'or à grandes basques, et sa grosse perruque comme celle de notre pauvre frère, poudrée à frimas.

« Pendant sa vie, M. de Monthyon a caché ses bienfaits avec autant de soin que d'autres en mettent à s'en vanter. On savait bien qu'il avait été l'un des bienfaiteurs de l'Académie ; en 1782 il avait fondé pour être décernés par elle deux prix annuels, l'un sous le titre de prix de vertu, l'autre pour le meilleur ouvrage publié dans l'année.

« Mais nul d'entre nous ne se doutait des profondes prévisions de son immense charité ; elles n'ont été connues qu'après sa mort.

« Quant à son histoire, sa conduite politique et ses dispositions testamentaires, je puis te certifier les faits suivants :

« Antoine, baron de Monthyon, né le 26 décembre 1733, mort à Paris le 29 décembre 1820, à 87 ans accomplis, fut ancien conseiller d'État sous Louis XV et ancien intendant d'Auvergne.

« En 1766, il s'opposa seul au coup d'État qui transformait le Conseil en Commission criminelle pour juger La Châlotais. Plus tard il refuse de coopérer en

Auvergne à la suppression des Cours de justice et d'y installer les nouveaux magistrats désignés par le chancelier Meaupou. Par ce refus, il perdit sa place d'intendant de la province.

« Après sa disgrâce, les habitants d'Aurillac lui élevèrent une obélisque.

« Redevenu simple conseiller d'État, il fut nommé par Louis XVI, en 1780, chancelier de la Maison de Monsieur, comte de Provence, frère du roi, dont tu as entendu parler depuis sous le nom de Louis XVIII.

« Émigré avec lui en 1791, M. de Monthyon contre-signa la fameuse proclamation que ce prince publia à l'étranger quelque temps après la mort de Louis XVI.

« Cette pièce appelait au trône Louis XVII sous la tutelle de Marie-Antoinette, sa mère, qui périt elle-même le 16 octobre suivant.

« M. de Monthyon ne revint en France qu'en 1815. Louis XVIII à son retour le nomma chancelier de la Maison de son frère, Monsieur, comte d'Artois, depuis roi sous le nom de Charles X. Celui-ci lui devait 2,000 francs depuis une vingtaine d'années. Le prince un jour veut s'acquitter, M. de Monthyon lui représente que ses charges ne le lui permettent pas, Monsieur insiste, Monthyon va chercher son titre et le déchire en morceaux.

« Par son testament, il a légué aux pauvres et aux hospices de Paris plus de trois millions de francs. Mais comme il ignorait au juste l'étendue de son immense

fortune, qui consistait en capitaux placés sur des banques étrangères à intérêts composés, il a, par une clause spéciale, stipulé que les legs augmentaient dans une proportion déterminée, en raison de la masse des valeurs à reconnaître et à réaliser. Or, l'exécution de cette clause a décuplé le montant des legs, c'est-à-dire qu'il a laissé aux pauvres environ trente millions.

« Tu conviendras, ma chère amie, qu'un pareil homme fut dans l'état séculier un véritable Vincent de Paul.

« J'oubliais de te parler d'un trait de son ingénieuse bienfaisance : Il avait observé qu'à leur sortie de l'hôpital les convalescents qui ne peuvent reprendre leur travail tout de suite sont dans un affreux abandon.

« Il a laissé une fondation considérable au moyen de laquelle tout convalescent qui n'a pas d'asile reçoit à sa sortie une somme de 20 francs.

« Voici encore un autre trait de lui : En couronnant un bon ouvrage, l'Académie exprimait souvent le regret de n'avoir pas un pareil prix à donner à l'auteur d'un mémoire presque égal en mérite au premier. Pendant plus de 20 ans, et toutes les fois que le cas s'est présenté, l'Académie a reçu d'un anonyme, deux ou trois jours après, la somme dont elle avait besoin pour cet objet.

« On n'a jamais pu savoir d'où cela venait ; on ne l'a su qu'après la mort de M. Monthyon et par l'examen de ses papiers.....

« Quand je l'ai connu à 85 ans, il était encore

aimable et gai. Dans la conversation, nous parlions souvent d'économie politique. Il discutait avec beaucoup de politesse, de modestie et de bonne foi.

« Tu vois par cette notice que j'ai plus que personne, à raison de mes liaisons avec le bienfaiteur, motif suffisant pour te féliciter de la récompense qui t'est décernée, et de son origine.

« Le programme imprimé, où tu es désignée nominativement au prix, te parviendra sous peu; je te l'adresserai avec le discours du directeur de l'Académie, M. Bréfaut. Plus tard, je t'adresserai le petit livret descriptif que l'Académie a chargé le secrétaire perpétuel de rédiger.....

« Ce livret ne sera mis sous presse qu'en octobre; c'est un titre de famille que tu devras conserver précieusement. J'en ai retenu pour moi un exemplaire.

« A revoir, ma chère Julie, je désire que ton mieux se soutienne.

« Ton frère et ami,

« P. B. »

M^{lle} Bagot remercia la Providence de ce secours inattendu; mais cette somme de trois mille francs qui devait l'aider à continuer son œuvre admirable ne lui fut payée que longtemps après, et il fallut que l'humble fondatrice se présentât elle-même à l'Académie, ce qui fut pour elle une véritable peine. Jamais pourtant cou-

ronne ne fut plus dignement placée que sur sa tête, mais elle n'avait désiré que la couronne du ciel. Ah! quand elle se présenta tremblante et humiliée sous ses pauvres vêtements pour recevoir cette récompense terrestre qu'elle n'avait jamais rêvée, qui sait si les bons Anges ne traçaient pas son auréole sur l'azur des cieux, tandis que Jésus, le Dieu fait pauvre, regardait avec amour sa fidèle servante!.....

II.

Comme nous l'avons déjà dit, M^{lle} Bagot conduisait parfois ses élèves dans les champs, ou bien au bord de la mer, et dans ces promenades, elle cherchait toujours l'occasion de les instruire par quelque récit intéressant.

Le dimanche, 9 septembre 1823, elles allèrent s'asseoir sur les débris d'une antique chapelle, qui avait été bâtie par Marguerite de Clisson, duchesse de Penthièvre¹, et qui, comme tant d'autres monuments de la piété de nos pères, était tombée sous le marteau barbare de la Révolution.

Les herbes parasites croissaient parmi les ogives brisées; un profond silence régnait en ces lieux, qui,

¹ Au xv^e siècle.

pendant tant de siècles, avaient retenti du chant des psaumes et des accents de la prière.

On n'entendait plus que le murmure des eaux de cette fontaine aux élégants clochetons, aux feuilles et aux grappes de granit si légèrement creusées, qu'on les dirait prêtes à s'agiter au souffle de la brise.

Le temps était triste et couvert, et déjà dans une disposition d'esprit douloureuse, la pieuse directrice se mit à raconter à ses enfants groupés autour d'elle, l'histoire des désastres de la sainte chapelle, célèbre autrefois sous le titre de Notre-Dame de la Fontaine.

Elle leur apprit aussi que ces lieux étaient doublement vénérables, car ce fut là qu'au cinquième siècle parut pour la première fois l'apôtre de la contrée, le fondateur de la ville, le premier évêque du diocèse, l'illustre saint Briec.

« Le pays n'était alors qu'une affreuse solitude et un profond désert, qui n'avait pour bâtiments que des bois, des rochers, des montagnes et des vallées; bref, une vaste forest; et pour hostes, une infinité de bestes sauvages de diverses espèces¹. »

Briec et ses compagnons étaient venus de la Grande-Bretagne, poussés par le désir de gagner des âmes à la vraie foi.

L'humble religieux bâtit une cabane auprès de la

¹ *Vie de saint Briec*, par L. C. de la Devison, chanoine en l'église cathédrale de Saint-Briec. M. D. C. XXVII.

source limpide, « qui retient encore aujourd'hui son nom, et s'appelle la Fontaine de Saint-Briec, située entre deux petits vallons; l'eau est fort transparente et agréable au goût; son ruisseau va doucement coulant en une petite rivière qui est au-dessous, aujourd'hui vulgairement appelée la rivière de Gouët, qui influe dans le Havre du Légué, non loin de là, puis en la mer voisine. La solitude du lieu, la commodité de l'eau, les pierres et autres matériaux qu'il trouve là en abondance, l'obligèrent d'y bastir; ce qu'il fit encore à dessein, afin que ses moines ne fussent point distraits des exercices de la Religion pendant qu'il s'occupait à la construction d'un entier monastère¹. »

M^{lle} Bagot ajouta à ces citations, que l'on croyait que le saint Evêque Briec, mort dans un âge avancé, avait reçu la sépulture dans ce lieu sacré où les premiers rayons de la foi avaient commencé à luire. Aussi, pendant des siècles, ce fut un pèlerinage très-fréquenté. Anne de Bretagne vint s'y agenouiller.

Vers le xv^e siècle, Marguerite de Clisson, duchesse de Penthièvre, voulut ériger sur l'oratoire même de saint Briec, une chapelle qu'elle dédia à la Sainte-Vierge, sous le titre de la Nativité, et qui plus tard fut connue sous le nom de Notre-Dame de la Fontaine.

¹ Sur le terrain que lui avait cédé son cousin le comte Rigual, et où est maintenant encore la cathédrale de Saint-Briec.

Cette chapelle bâtie dans le style élégant de l'époque, dut être un chef-d'œuvre de l'art, à en juger par le beau monument qui couronne encore la fontaine. A la façade du baldaquin deux écussons grattés devaient porter les armes de Blois et le lion de Clisson¹.

En 1793 la chapelle de Notre-Dame fut indignement profanée. Une vierge en pierre blanche, donnée par Marguerite de Clisson, fut brisée et foulée aux pieds; ses débris furent enfouis sous les décombres de l'autel et sous un monceau de sable dont on combla la chapelle, afin d'en faire disparaître la trace.

On porta l'impiété jusqu'à mettre alors dans ces saints lieux des bœufs, des chevaux, puis des galériens.

Les murs et le toit subsistèrent jusqu'en 1799, époque où le général Casabianca, qui commandait le département, mit la ville de Saint-Brieuc en état de siège, à cause de l'invasion des royalistes.

Ce général voulant fortifier la ville, commanda, pour se procurer promptement des pierres, de démolir l'antique chapelle. Un couvreur, (Thomas Bricot ou Briot) reçut l'ordre d'enlever les ardoises; mais ce brave homme répondit qu'on le tuerait plutôt que de le faire consentir à en toucher une seule. D'autres, moins chrétiens ou moins courageux que lui, obéirent et la démolition commença le jour de l'Immaculée-Conception.

¹ M. Geslin de Bourgogne.

Une fenêtre remarquable par son architecture et qui était placée au rond du chœur, fut épargnée lors de cette démolition; mais en 1811, un four devant être construit à l'hospice, la destruction de la chapelle continua pour en fournir les matériaux. Les pierres liées entre elles par un ciment très-dur, forcèrent les maçons à s'arrêter, ne pouvant les disjoindre. De fatigue, ils s'accoudèrent sur l'appui de cette fenêtre, sans pouvoir aller plus loin, laissant malgré eux subsister deux petites colonnettes qui en faisaient le tour en dedans.

Abandonnant l'ouvrage, ils laissèrent aussi debout trois mètres du pignon du fond où étaient placés la fenêtre, le piédestal qui supportait autrefois la statue de la Vierge, une niche double à droite, et une autre à gauche paraissant avoir servi de piscine. Sauf ces débris, il ne resta pierre sur pierre de l'édifice, les fondements mêmes en pierres de taille furent arrachés, les propriétaires voisins s'en emparèrent; on reconnaît encore ces pierres grises dans plusieurs murs des environs.

Ces lieux si saints, si pleins de souvenirs précieux, furent de plus en plus profanés; les ossements des morts furent arrachés de leurs tombeaux et foulés aux pieds. Les chrétiens gémissaient de tant d'outrages, et allaient souvent prier sur ces tristes débris; l'un d'eux (Jean Caulet), pieux et riche, tenta de rebâtir la chapelle; il obtint la permission de chercher des pierres aux environs, découvrit une carrière de granit et commença à

l'exploiter. Il acheta des bois de construction, et chercha à obtenir de la ville la possession du terrain de Notre-Dame; mais n'ayant pu en venir à bout, il combla sa carrière et donna les bois à l'hospice qui les employa à faire la boiserie qui existe maintenant dans le chœur de la chapelle.

Plusieurs prêtres, qui gémissaient ensemble sur la désolation de ces saints lieux, formèrent entre eux le même projet qui fut suivi d'une souscription. — Ils ne réussirent pas davantage. Ces lieux tombèrent dans un profond oubli et devinrent le dépôt des immondices de la ville. Enfin, en 1836, la municipalité, ayant besoin d'argent, en fit publier la vente, au son du tambour, dans tous les quartiers de la ville; M. Josselin, alors curé de Saint-Michel, chargea un laboureur (Louis Poitevin), d'assister pour lui à la vente publique et d'y mettre enchère, afin de retirer ce terrain sacré de la profanation; — mais son mandataire manqua à sa mission, par des raisons qui sont restées ignorées: la vente fut publiée trois fois de suite, sans qu'il se présentât personne qui mit un denier sur la mise à prix qui était de 900 francs, et la propriété resta à la ville.

Les jeunes orphelines avaient écouté ce récit avec attention, et l'émotion de leur directrice les gagna, surtout lorsque, les larmes aux yeux, elle leur parla de la beauté incomparable de la statue de la Sainte-Vierge, et de l'infamie avec laquelle on l'avait mutilée. S'animant de plus en plus d'une sainte inspiration, M^{lle} Ba-

got dépeignait aux jeunes filles l'antique splendeur de la chapelle, et redisait les nombreux miracles qui s'y étaient opérés.

Tout à coup, elles s'écrièrent : « Nous la rebâtirons, « nous ! »

« Et avec quoi, mes pauvres enfants, ne voyez-vous « pas qu'elle est enfoncée sous un monceau de décom-
« bres et de terre?... Comment vos bras si faibles et
« vos mains pourront-ils l'enlever?...

« Oh ! nous avons des *liards*, nous les mettrons tous
« ensemble pour acheter une *bêche*.

« — Une *bêche* coûte 6 francs.

« — J'ai 50 sous, dit la plus grande ¹, je les donne à
« la bonne Vierge....

« Et moi..... et moi..... »

Chacune exhibe son petit trésor, dont le total ne fit en tout que 5 francs et quelques *sous*. M^{lle} Bagot en ajouta quelques-uns pour compléter les 6 francs, et il fut décidé qu'ils seraient employés, non pas à acheter une bêche, mais placés à la loterie royale ².

On fit aussitôt bien des rêves, bien des projets; les buttes qui entouraient Notre-Dame de la Fontaine, jadis couvertes de beaux arbres, et maintenant devenue un cloaque infect, parurent un emplacement merveil-

¹ Anne Briand des grèves de Langueux.

² Mgr le Groing de la Romagère avait envoyé au mois de mars précédent à M^{lle} Bagot neuf pièces de 6 francs, venus d'un quine gagné à la loterie par M. Solignac de Lamballé.

leux pour y fixer l'établissement. On y planterait d'abord un jardin, afin d'avoir des fleurs pour orner la chapelle de Marie, puis on bâtirait une maison. — Ici, serait la basse-cour; là, les étables; plus loin, un verger.

Puis, on s'occupa de la distribution des emplois : l'une des orphelines balayerait la chapelle; une autre, blanchirait le linge de l'autel; celle-ci sonnerait la cloche, etc., etc.

Et depuis ce jour, chaque dimanche, les pauvres enfants revenaient visiter ces lieux sacrés par le souvenir et la tradition, et mesurer le terrain de leurs petits pas. Elles étaient loin de renoncer à des projets dont l'exécution semblait impossible. Rien ne les décourageait, pas même la nouvelle qui leur fut transmise peu de temps après. Le tirage de la loterie ne leur avait point été favorable, et les 6 francs qui composaient toute leur fortune étaient perdus.... Dans le pauvre grenier qui leur servait à la fois d'ouvroir et de chambre à coucher, elles placèrent une statue de la Sainte-Vierge tenant dans ses bras le doux Enfant-Jésus. Au pied de la statue, elles attachèrent un *bas*, dans lequel chacune à son tour allait déposer le prix du travail fait pendant la récréation. L'une de ces pauvres jeunes filles, nommée Yvonne, à peine âgée de quatorze ans, poussa le zèle jusqu'à cacher son ouvrage sous le chevet de son lit, afin de travailler la nuit quand il faisait clair de lune. Tout cela dans le dessein de rebâtir Notre-Dame.

M^{lle} Bagot touchée du dévouement de ses élèves et de leur dévotion envers la Sainte-Vierge, ne put s'empêcher d'en parler à une bonne dame qui vint un jour chez elle pour voir une des orphelines qui était sœur de sa servante.

— Pauvres enfants, s'écria cette dame, je devrais bien plus qu'elles contribuer à la reconstruction de la chapelle, moi qui ai contribué à la démolir.

Et comme M^{lle} Bagot semblait étonnée.

— Oui, continua-t-elle, car les jacobins nous forçaient de payer les journées de ceux qui travaillaient à la jeter par terre.

Le soir même, la directrice reçut deux rouleaux de vingt-cinq pièces de 6 francs chacun. Qu'on juge de sa joie; elle voulut aussitôt la faire partager à ses enfants, et montant dans le grenier où elles travaillaient, elle leur raconta ce qui venait de se passer, et leur montra les deux rouleaux d'argent. Des cris de joie retentirent de toutes parts : « Il faut mettre ces rouleaux aux pieds de Notre-Dame, dit une des jeunes filles, ils en amèneront d'autres. »

On les y plaça en effet, en récitant une fervente prière remplie de reconnaissance et d'espoir pour l'avenir.

Cependant, la directrice s'entendant avec la dame généreuse, M^{me} de B., se décida à faire la demande du terrain.

Un prêtre zélé fut chargé de poursuivre cette affaire et de prêcher en faveur de l'entreprise, afin de réveiller

l'ancienne dévotion à Notre-Dame et à Saint-Brieuc, et d'obtenir des aumônes pour rebâtir la chapelle. Malheureusement, ce bon prêtre reçut peu de temps après sa nomination à une autre cure et quitta Saint-Brieuc, en engageant M^{lle} Bagot à ajourner l'acquisition et à reporter à M^{me} de B. la somme qu'elle en avait reçue.

Ce qui fut fait.

Mais les orphelines ne se découragèrent pas ; elles se remirent au travail et le *bas* se remplit de nouveau.

De temps en temps, on allait encore se promener sur le terrain de la chapelle, que les décombres qui s'accumulaient tous les jours, menaçaient d'envahir complètement.

Dans quelques années, disaient tristement les jeunes filles, nous ne pourrons plus la découvrir !...

Quatre ans devaient s'écouler avant que Dieu exaucât leurs ardentes prières.

Mais, n'est-ce pas souvent au moment où l'on croit tout désespéré, que la Providence agit et nous vient en aide, par les moyens que nous n'aurions jamais prévus et qu'elle seule connaît.

A la fin de 1836, il arriva qu'un neveu de M^{lle} Bagot épousa la fille de M. T., le préfet de Saint-Brieuc.

Ces relations avec l'autorité donnèrent quelque espoir à la fondatrice ; elle entendit dire que précisément le terrain de Notre-Dame allait être remis en vente.

Cependant, comme elle ne voulait jamais entrepren-

dre d'elle-même aucune démarche, elle alla demander conseil au curé de Saint-Michel, M. Josselin.

— Faites tous vos efforts pour obtenir ce terrain, lui répondit-il.

— Hélas ! Monsieur le Curé, je n'ai ni argent, ni matériaux, ni capacité, ni conseils, aucune connaissance en architecture...

— Allez comme une aveugle. Confiez-vous en Dieu ! L'argent ne vous manquera pas.

Nous vous donnerons les matériaux de notre vieille église¹, et Dieu vous aidera !...

Encouragée par ces paroles, M^{lle} Bagot se rendit à la Préfecture. Elle fut reçue par la préfète, M^{me} T., qui lui témoigna de l'intérêt ; elle lui parla de l'épidémie qui avait dévasté son orphelinat, et l'attribua à l'insalubrité de la maison trop petite pour contenir autant d'enfants..

« J'ai plusieurs fois essayé de mieux loger mes orphelines, répondit Julie, mais hélas ! aucun des moyens que j'ai employés n'a réussi. — J'aurais désiré, ajouta-t-elle timidement, le terrain de Notre-Dame.

« Le terrain de Notre-Dame !... exclama M^{me} T.

« Ce vilain terrain dont personne ne veut ? Mais il a déjà été mis trois fois en vente !

« Qu'en voulez-vous faire ? Si vous désirez sérieuse-

¹ On allait rebâtir l'église de Saint-Michel.

ment l'obtenir, je vous ferai céder ce terrain très-facilement. J'en parlerai au Maire. »

En effet, bientôt la demande fut faite.

Le Conseil municipal s'assembla pour examiner la question. Plusieurs membres firent des objections; les choses traînèrent en longueur, et enfin, on vint signifier à l'infortunée directrice qu'elle n'aurait point le terrain de Notre-Dame. A cette nouvelle, elle éprouva une telle douleur, qu'elle se sentit défaillir, et fut obligée de s'appuyer sur une des petites filles pour ne pas tomber.

Tout à coup, la petite Rose, une des plus jeunes orphelines, accourut vers elle en lui disant : « Mademoiselle, regardez-donc ce que je viens de trouver là-bas par terre. »

C'était un scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel¹.

A cette vue, un rayon d'espérance anima le visage désolé de Julie; elle pressa sur son cœur le scapulaire sur lequel était imprimée l'image de Marie et s'écria : « O Vierge sainte! Faites vous-même vos affaires, car j'en suis incapable! »

Cette courte prière, adressée à la Consolatrice des affligés, fut exaucée presque instantanément : le Conseil municipal changea d'avis et concéda à M^{lle} Bagot le terrain qu'elle désirait. (9 mai 1838.)

¹ Ce petit habit fut trouvé dans une crevasse, à la place où avait été l'ancien autel dédié à Sainte-Anne.

Le contrat ne fut signé que deux mois après, et la ville, connaissant la pauvreté de l'acquéreur, changea le prix de 900 francs en une rente de 45 francs, qui peu de temps après fut complètement affranchie.

Le lendemain du jour où la concession avait été accordée était un dimanche, la directrice et les jeunes filles le passèrent en actions de grâces, et dès le matin du lundi, la petite troupe, aidée de deux ouvriers, se mit à l'œuvre pour nettoyer sa propriété, car, le lendemain c'était la fête des Rogations, et suivant l'antique coutume, la procession devait s'arrêter aux ruines de la chapelle, pour chanter une antienne à Notre-Dame.

Les orphelines furent heureuses de profiter de cette circonstance pour prendre possession de ce terrain béni.

Malgré la pluie qui tombait à torrents, elles allèrent dès cinq heures sur la butte et y établirent un petit autel sur lequel elles déposèrent une statue de la Sainte-Vierge. Chose remarquable, au moment où la procession s'arrêtait pour saluer et bénir l'image de Marie, les nuages se dispersèrent et le soleil reparut, et le Ciel sembla sourire à celles qui cherchaient à rendre à la Reine des Anges son ancien domaine¹.

¹ Plusieurs des assistants ne purent retenir leurs larmes. Et une pauvre vieille, âgée de 82 ans, qui avait été témoin des profanations, fut si heureuse de la pensée qu'on allait rétablir la chapelle de Notre-Dame, qu'elle resta là une demi-heure prosternée, appuyée sur son bâton et baignée de pleurs. Et depuis, elle revint chaque jour sur ces ruines vénérées, réciter son rosaire.

Maintenant, il s'agissait de commencer à rebâtir la chapelle et pour cela, il fallait être à même de payer les ouvriers. Nous avons dit qu'il y avait 17 francs dans le bas dont les pauvres enfants avaient fait la bourse de Notre-Dame.

Mais hélas ! qu'était-ce que cela ? Heureusement que la Providence ne fait jamais défaut à ceux qui se fient à elle de tout leur cœur. Il arriva qu'un jour où M^{lle} Bagot regardait tristement les pauvres orphelines, qui s'occupaient à ramasser des cailloux dans le sentier qui conduisait aux ruines, elle vit tout à coup près d'elle une dame qui lui était complètement inconnue. Cette dame interrogea Julie sur la cause de ce nuage de tristesse répandu sur son front. Celle-ci lui avoua simplement son embarras : Elle désirait rebâtir la chapelle de Notre-Dame, et pour cela l'argent manquait. Aussitôt, l'inconnue détacha de son cou une splendide chaîne en or, et la remit à la fondatrice, puis elle s'éloigna sans lui laisser le temps de la remercier.

M^{lle} Bagot ne la revit jamais et ignora toujours son nom...

Enfin, M^{me} de B. rapporta la somme de 300 francs qu'elle avait d'abord offerte, et ensuite reprise, si l'on s'en souvient.

On vint remettre à M^{lle} Bagot 70 francs qu'elle croyait perdus, et des dames de Rennes lui envoyèrent leurs aumônes.

En tout, on réunit environ 600 francs, M^{lle} Bagot

possédait deux ânes ; elle imagina de les louer aux amateurs de bains de mer, pour transporter leurs paquets, et comme elle se trouvait souffrante à cette époque et qu'elle était souvent obligée de rester couchée, elle écrivit au chevet de son lit, ces mots en gros caractères : « Anes à louer. »

Les personnes qui venaient la voir s'amusèrent beaucoup de cette idée originale, s'empressèrent d'en faire part au public, et ce fut à qui louerait les ânes de la respectable fondatrice.

Ce fut le 1^{er} juillet, un samedi¹, veille de la fête de la Visitation de la Sainte-Vierge, que les travaux commencèrent. Aussitôt que le bruit s'en fut répandu, la foule se transporta sur le terrain de Notre-Dame, et peu à peu elle devint gênante pour les ouvriers. Les petites filles, aidées seulement de deux manœuvres, s'efforcèrent de dégager le pan de mur qui restait de l'ancienne chapelle, des ronces qui s'en étaient emparées. Yvonne, la plus âgée ou la plus courageuse, transportait des pierres dans une brouette. Et lorsque M^{lle} Bagot vit une certaine quantité de ces cailloux amoncelés, elle crut pouvoir demander des maçons, qui se mirent à rire, en disant qu'il fallait autre chose que ça pour commencer.

Cependant, en creusant pour retrouver les fondations,

¹ La chapelle de Notre-Dame avait servi de cathédrale sous Mgr de Boissieux, pendant qu'il faisait restaurer celle qui existe.

on trouva d'abord deux gros rochers, que l'on fit éclater par la mine. Ensuite, une carrière de granit, qui autrefois avait été comblée; ce fut, comme on le pense, une grande joie, qu'une telle découverte. Peu de jours après, on trouva une grande quantité de sable, et enfin la pierre sacrée de l'autel, qui avait été roulée et renversée pour boucher l'escalier de l'oratoire de Saint-Brieuc. Sous cette pierre, se trouvait le buste de la Vierge, brisé pendant la Révolution, et sur l'ancien tuillage rouge du chœur, les débris épars ça et là de cette magnifique statue, qui avait été faite d'une pierre blanche. On comprend avec quelle émotion, M^{lle} Bagot releva ces morceaux de la statue de Notre-Dame.

— « Je relevai aussi, dit-elle, quelques liards d'offrande qui étaient encore restés là, et des patenôtres vertes, débris des chapelets de nos mères. »

On mit aussi à jour un tombeau en pierre, sans inscription; on retrouva les ferrures de la porte en métal qui le fermait jadis. Barrière impuissante contre la profanation de ceux pour qui la mort même n'était pas sacrée!...

La fosse avait été remplie d'argile.

La tête et les ossements du pauvre trépassé inconnu, étaient épars à quelque distance. Les ossements furent religieusement transportés au cimetière; mais Julie désira conserver la tête, qu'elle garda avec respect dans son cabinet, jusqu'au moment où elle put la faire replacer au lieu où elle avait d'abord reposé.

On sait que M^{lle} Bagot ne demandait jamais rien, et malgré cela, ce fut à qui s'empresserait de lui donner des matériaux pour la reconstruction de la chapelle. Louis Pignorel voulut avoir l'honneur de donner la première pierre, ces mots y furent gravés :

« Chapelle de Notre-Dame de la Fontaine du ^v^e siècle.
« Oratoire de Saint-Brieuc, ^{xv}^e siècle, bâtie par Mar-
« guerite de Clisson, accrue par les Confrères de Notre-
« Dame, démolie en décembre 1799. Reconstituée en
« 1838, sous l'épiscopat de Mgr de la Romagère. »

C'était à la place même où cette pierre allait être posée, que quinze ans avant, les orphelines et leur vénérable supérieure s'étaient tristement assises, exhalant avec le Psalmiste leurs plaintes et leurs regrets. Rien n'annonçait que la cérémonie de la pose de la première pierre pût être faite prochainement. Néanmoins, le dimanche suivant qui était la fête de la Nativité de la Sainte-Vierge, Mgr de la Romagère, ayant été prévenu du désir de la directrice, monta en chaire après la grand'messe, et annonça qu'une procession allait partir immédiatement, pour aller poser la première pierre de Notre-Dame de la Fontaine, — à cette annonce, l'émotion fut générale, — la procession n'avait pas été prévue, personne n'était en mesure de la suivre, les blanches toilettes des Congréganistes n'étaient pas prêtes, et lorsqu'on vit tout à coup la bannière paraître sous la porte de la cathédrale, par un mouvement spontané, chacun s'y porta. Les orphelines

furent placées à la hâte entre des rangs de Congréganistes. Le chant des litanies commença, et l'on vit s'ébranler la longue file des fidèles qui prit le chemin de la chapelle.

Les débris d'une ancienne statue de Notre-Dame de la Fontaine, avaient été recueillis autrefois par les religieuses du Refuge¹. Le jour de la pose de la première pierre de la chapelle, ces débris furent déposés sur le piédestal avec cette inscription tirée du psaume LXXVIII, verset 20 : « Vous voyez la honte, la confusion, l'ignominie dont je suis couverte. »

Mgr Groing de la Romagère fit une allocution touchante du bonheur qu'il avait de bénir la première pierre d'un édifice sacré, à la place même où saint Briec avait posé les fondements de notre foi ; puis se tournant vers la statue brisée, le vénérable Evêque conjura la foule de réparer par de tendres hommages les outrages que la mère du Sauveur avait soufferts en ces lieux.

La cérémonie terminée, on chanta le *Te Deum*, et on comprend avec quel enthousiasme Julie s'unit à cette hymne magnifique d'amour et d'actions de grâces.

Ensuite, la procession reprit sa marche à travers les champs avec une gravité et une dévotion telles, qu'on eût dit que la foule des Anges invisibles l'accompagnait.

¹ Autrement dit Notre-Dame de Charité ou Mont-Bareil.

Quelle belle journée dans la vie de la pieuse fondatrice, qui avait passé tant de jours amers et désolés.

Cependant, deux années devaient encore s'écouler, avant qu'elle eût le bonheur de reconstruire la chapelle.

Cu fut un sacrifice que M^{lle} Bagot fit à l'esprit paroissial, car on lui objecta que l'église de Saint-Michel n'étant point achevée, une partie des aumônes destinées à cette église serait peut-être détournée au profit de la chapelle Notre-Dame. Elle se contenta donc d'exploiter la carrière et de préparer les matériaux provenant de l'ancienne église de Saint-Michel. Enfin, de faire faire différents travaux pour l'établissement de la maison.

En 1840 M^{lle} Bagot alla trouver M. le Curé de Saint-Michel, afin d'obtenir son agrément pour continuer la reconstruction de la chapelle.

— Travaillez si vous avez de l'argent, lui répondit-il.

— Je n'en ai point, M. le Curé, mais Dieu est riche, je travaillerai comme si je l'étais autant que lui.

On ne comprenait pas autour d'elle cette confiance aveugle en la Providence, ses parents et ses amis criaient à l'imprudence. Le public était de leur avis : tout le monde assurait que la sainte fille ne se tirerait jamais de cette entreprise, quand même elle vendrait tout ce qu'elle possédait.

Un jour que, plongée dans ses réflexions, elle ne voyait ni dans ses propres ressources, ni dans celles de l'établissement, aucun moyen de sortir d'embarras, une

personne inconnue se présenta tout à coup devant ses yeux, et lui remit un rouleau de pièces d'or. — Je désire, lui dit cette personne, contribuer à votre bonne entreprise; je n'y mets qu'une condition c'est de garder l'anonyme.

Le rouleau contenait cinquante vieux louis, la fondatrice tomba à genoux et remercia Dieu.

On se souvient que dans une autre circonstance, et quand il ne restait plus que 17 francs dans la bourse des petites orphelines, une inconnue encore, une messagère de la Providence, avait détaché sa chaîne d'or et l'avait offerte à Julie.

Comment de pareilles marques de l'assistance divine n'auraient-elles pas banni à jamais toute inquiétude de son esprit et augmenté sa confiance en Dieu !

Elle remit donc courageusement la main à l'œuvre, et comme Notre-Seigneur aime qu'on se fie entièrement à lui, à mesure que les travaux avançaient, il inspirait à des hommes charitables la pensée de seconder sa fidèle servante. Plusieurs sommes lui furent apportées. Le bon évêque Mgr de la Romagère lui prodigua ses bienfaits. Et comme elle avait été obligée d'avancer tout son revenu, qui était de 1,000 francs, pour payer les matériaux, elle reçut, trois jours après, communication d'un legs de 1,000 francs qui lui était fait par M. Thierry, mort la veille. « Tous ces dons, écrivait M^{lle} Bagot, « n'étaient ni prévus, ni sollicités; ils venaient sans « doute de l'inspiration divine, car Dieu, auteur de

« toute bonne œuvre et dont la puissance égale la « sagesse, a sans doute de toute éternité prévu et « disposé les moyens propres et nécessaires pour ac- « complir ses desseins; beaucoup mieux que ne le fait « un habile ouvrier, qui tient en réserve les matériaux « et les instruments dont il prévoit avoir besoin pour « ses ouvrages, et sait les trouver quand le temps est « venu de les employer. »

Enfin l'Évêque se décida à écrire une lettre pastorale, par laquelle il ordonnait que l'on fit une quête le 8 septembre, dans toutes les églises de son diocèse, afin de contribuer à la reconstruction de l'ancienne chapelle de Notre-Dame de la Fontaine.

A la prière de M^{lle} Bagot les paroisses de Saint-Michel et de Saint-Étienne furent dispensées de cette quête.

Elle tenait à remplir la promesse qu'elle avait faite au Curé de Saint-Michel, de ne point solliciter les aumônes de la ville, dont il avait besoin pour achever la construction de l'église paroissiale.

Une des principales qualités de la respectable fondatrice était la droiture; elle ne comprenait rien à ces biais, à ces compromis, que n'évitent pas toujours assez les femmes qui s'occupent spécialement d'une bonne œuvre, comme si Dieu avait besoin de nos petites ruses, pour faire réussir le bien? Julie, ainsi que sainte Thérèse, détestait tout ce qui est contraire à la franchise et à l'équité, et quand elle avait fait une promesse, on pouvait y compter.

Ce ne fut qu'après la mort de Mgr Groing de la Romagère, le 19 février 1841, que la somme de 1,100 francs, produit de la quête qu'il avait ordonnée, fut remise à M^{lle} Bagot.

Chose singulière, vingt années avant qu'elle eût acquis le terrain de Notre-Dame, elle avait accompagné à l'oratoire de Saint-Brieuc deux pieuses jeunes filles, qui de temps en temps se plaisaient à orner les statues de la Sainte-Vierge, de saint Jean Baptiste, de saint Jean l'Évangéliste et de Saint-Brieuc qui étaient restées dans des niches au-dessus de la fontaine. L'oubli les avait sans doute sauvées du marteau révolutionnaire.

Une des jeunes filles, M^{lle} E. C., ouvrant une petite porte qui donnait sur la fontaine, fit voir à Julie l'oratoire de Saint-Brieuc : — « C'est ici, lui dit-elle, que la première messe a été célébrée dans notre pays. — Je me rappelle, répondit M^{lle} Bagot, être venue ici avec ma mère, dans ma première enfance. »

Elle remarqua avec tristesse combien tout était dégradé et humide.

Un bout de mur régnaient le long de la muraille à la hauteur d'environ un mètre, semblait avoir servi d'appui à un autel de pierre.

Frappée d'un sentiment de respect et de douleur, Julie tomba à genoux, et les larmes aux yeux, demanda à Dieu que ce lieu vénérable fût rendu au culte de la Sainte-Vierge et du Patron de la ville.

Elle ne se doutait pas alors, que ce serait elle dont

la Providence se servirait pour l'accomplissement de ce souhait.

Cependant M^{lle} E. C. ne vit pas le rétablissement de la chapelle, elle n'était plus de ce monde, mais sa compagne, M^{lle} B..., apprenant que les orphelines étaient en possession du terrain sacré, se hâta de porter à M^{lle} Bagot la clef de la petite porte de l'oratoire. Le premier objet que M^{lle} Bagot aperçut en y entrant fut un crucifix jeté sur une des marches de l'escalier de pierre; il était souillé de boue, les deux bras du Christ étaient brisés.

Oh ! avec quel tendre respect elle y posa ses lèvres avec émotion. Elle plaça ce crucifix sur le vieux mur, au fond de l'oratoire, en s'écriant :

« Seigneur, qui êtes le maître de cette maison, faites qu'elle soit encore consacrée à son premier usage. »

Plus tard elle retrouva les bras mutilés du Christ, sous la statue de saint Jean, l'apôtre bien-aimé.

Elle fit réparer ce crucifix qui était un chef-d'œuvre de quelque habile artiste du temps passé.

Il fut exposé le Jeudi-saint suivant, à la vénération des fidèles, ce qui a lieu encore tout les ans à pareille époque.

Cependant M^{lle} Bagot n'ayant jamais fait bâtir, était souvent embarrassée pour diriger les travaux. Un jour, que les maçons arrêtés dans leur travail, parce qu'ils manquaient de grosses pierres, grondaient et menaçaient de s'en aller, la pauvre directrice était un peu agitée, lorsqu'elle aperçut tout à coup à deux pas

d'elle un paysan qui semblait désirer lui parler. Elle lui demanda ce qu'il voulait. — Un service, répondit-il; j'ai dans mon champ près d'ici, un rocher qui arrête ma charrue; si vous vouliez envoyer vos maçons pour le briser, je vous en donnerais les pierres.

On peut penser que sa demande fut aussitôt acceptée.

Les grands-vicaires étant venus visiter l'oratoire de Saint-Brieuc permirent d'y rétablir un autel et d'y célébrer la sainte messe.

A cette nouvelle, M^{lle} de Landais envoya à la directrice une pierre sacrée qu'elle avait chez elle, depuis 1793. Le jour de la fête l'abbé Souchet bénit l'oratoire qui avait été profané par la Révolution et un vénérable chanoine l'abbé Goëlo y célébra le saint sacrifice; il donna quelque temps après la cloche, qui, à cause de lui, fut nommée Sylvie, il avait nom Sylvain.

Mais hélas! il n'y avait point de clocher. Dieu inspira à Marie-Amélie d'envoyer deux beaux ouvrages, que l'on mit en loterie, et du produit de cette loterie on put avoir les matériaux nécessaires pour commencer ce travail.

Le grand escalier du milieu de la chapelle n'était pas encore fait, lorsque M. Lemée, cet excellent prêtre, que Mgr Groing de la Romagère avait donné autrefois comme supérieur à l'établissement, fut sacré évêque de Saint-Brieuc, (le 8 août 1841). Cependant on disait la sainte messe depuis six mois dans l'oratoire, et les pierres destinées à cet escalier, amoncelées provisoi-

rement les unes sur les autres, rendaient le passage difficile.

Mgr Lemée devait faire bientôt sa visite pastorale, et M^{lle} Bagot, qui connaissait son exactitude, craignit qu'il n'interdît l'oratoire, aussi demanda-t-elle en toute hâte quinze ouvriers pour accélérer l'ouvrage.

Quinze ouvriers, et en ce moment, elle n'avait pas un seul sou! Mais elle avait tant de fois compté sur le secours de la Providence, sans être jamais déçue!

Quand elle avait repris les travaux de la chapelle il s'en fallait de beaucoup que ceux de l'établissement fussent terminés. On employait de vingt à trente ouvriers par jour; on les payait tous à la fin de la semaine. Le lundi la bourse était vide. Les jours suivants, les aumônes la remplissaient encore et fournissaient la somme nécessaire pour payer les ouvriers. Et cela avec une précision telle, qu'il n'est pas possible de ne pas y reconnaître une protection divine toute spéciale.

Julie ne doutait donc pas, que cette fois comme les autres la petite source providentielle ne se reprît à couler le long de la semaine pour lui faire trouver son compte le samedi, mais il ne vint rien.

Le samedi 14 août, à 7 heures du soir, les ouvriers arrivaient pour faire payer leur semaine. Elle les voyait la pauvre fille; ils allaient entrer et elle n'avait rien, rien du tout!... C'était la première fois, qu'elle allait être obligée de les renvoyer sans leur argent. Elle se demandait comment faire... lorsque les enfants viennent

lui dire que quelqu'un désire lui parler. C'était le jeune domestique du nouvel Évêque qui lui remit une lettre¹ et un rouleau contenant 100 francs.

Joyeuse, elle s'empressa de payer les ouvriers. Elle put encore le faire la semaine suivante, grâce à Dieu et à ce secours bien imprévu, car l'Évêque ignorait complètement l'embarras de la fondatrice.

C'était une grande tâche que celle qu'avait entreprise M^{lle} Bagot. Elle n'avait point d'architecte. De pauvres ouvriers de la campagne qui n'avaient jamais bâti que des chaumières étaient tout son secours. Quand elle était trop embarrassée, elle allait dans la chapelle la plus voisine, celle du couvent de Notre-Dame du Refuge, prier Dieu de lui envoyer l'Ange de l'ancienne chapelle de la Fontaine, pour diriger les travaux de celle qu'elle faisait rebâtir. Car elle avait une tendre confiance en ces esprits célestes; amis des pauvres et qui annoncèrent la paix à la bonne volonté. Fortifiée, sans doute, par leur secours invisible, elle revenait tranquillement commander comme elle pouvait. « Si j'ordonnais quelque sottise, écrit-elle, il arriverait un passant qui la redressait. » Enfin, elle était persuadée, qu'elle n'agissait pas seule, et que quels que fussent les obstacles et les difficultés, Dieu saurait bien achever une œuvre qui était de lui, et pour lui.

¹ La lettre, qui est de M. l'abbé Limon, secrétaire de l'Évêché, est conservée dans l'établissement comme pièce authentique.

Aussi sa prière ordinaire était celle-ci :

« Jésus, fils de la Vierge Marie! Elle est encore « plus votre Mère que la mienne, aussi son honneur « devant vous être plus cher, vous aurez pitié de « moi! »

M^{lle} Bagot restait longtemps en prière devant la statue de la Consolatrice des affligés : un jour elle vit deux paysannes s'agenouiller à ses côtés. C'étaient deux pauvres mères qui recommandaient à la Mère de Jésus leurs petits enfants, lesquels tous deux avaient perdu la vue. Elles promirent à Notre-Dame, que s'ils guérissaient, ils marcheraient à la première procession vêtus de blanc, ayant chacun un cierge à la main.¹

Quelques semaines après, elles accomplirent leurs vœux.

Les deux petits aveugles avaient recouvré la vue, par l'intercession de Marie. On juge combien cet événement attira les fidèles aux pieds de la Vierge de Bon Secours. Ils vinrent y placer des cierges et des fleurs. On étendit autour de son autel de vieilles tapisseries les seules qu'on pût se procurer.

La statue vénérée resta pourtant deux hivers exposée aux injures de l'air, tellement que des flocons de neige tombaient sur la tête chauve du bon M. de Garaby,

¹ M^{me} Loyer étant en danger de mort baisa, à la prière de son mari, un des morceaux de cette antique Vierge, et se trouva à l'instant guérie au grand étonnement des médecins.

prédicateur populaire par son zèle et sa charité, qui venait tous les dimanches au pied de ce pauvre autel, faire une instruction aux chrétiens qui s'y rendaient pour rendre hommage à Notre-Dame. C'étaient ordinairement des enfants et des pauvres qui composaient l'assistance.

Il serait trop long de raconter ici tous les secours inattendus qui arrivèrent à point nommé, pendant la construction de la chapelle.

Afin de réduire les dépenses, il fut décidé qu'une chapelle latérale dédiée à saint Guillaume, un des patrons du diocèse, serait supprimée et murée. Ce n'était qu'avec bien du regret que M^{lle} Bagot avait pris ce parti.

Au moment précis où les ouvriers se mettaient à l'œuvre, on vit tout à coup arriver un vieux gentilhomme, M. du Guélambert; il remit à Julie un rouleau portant cette inscription : 200 francs pour la chapelle de saint Guillaume. On contremanda le mur, et la chapelle fut achevée.

M^{me} du Guélambert née de la Noue voulut aussi donner une statue de saint Guillaume et une de saint Yves.

Ce ne fut pas tout, la veille de la fête de saint Brieuc, qui se célèbre le second dimanche après Pâques, le bon M. de Guélambert revint faire une visite à la fondatrice, et déposant un sac de 400 francs sur la table : « Tenez, »
« Mademoiselle, lui dit-il, voilà ce que ma femme vous »
« envoie pour la chapelle de Notre-Dame. »

Le lundi suivant et presque tous les jours de l'Octave, il revint portant la même somme.

Madame du Guélambert, ayant tout prévu, avait destiné un de ces sacs d'argent, pour l'achat des vases sacrés, l'autre, pour les ornements sacerdotaux; celui-ci, pour l'entretien du linge de la chapelle, celui-là, pour les besoins des orphelines.

On employa l'argent de différents sacs, suivant les étiquettes qu'elle y avait placées.

M. et M^{me} du Guélambert ne sont plus de ce monde, qui déjà les a oubliées. Ils n'ont pas laissé d'enfants. Mais les prières des orphelines s'élèvent vers le ciel, pour le repos de leurs âmes bienfaisantes.

Chaque soir on récite le *De profundis* et les litanies de la Sainte-Vierge, pour les bienfaiteurs de l'établissement.

Enfin, le 7 septembre 1845, la chapelle se trouva assez avancée pour recevoir la bénédiction de l'Évêque.

Les autorités de la ville et les principaux bienfaiteurs assistèrent à la cérémonie. Le Prélat dédia la chapelle à la Sainte-Vierge, à saint Joseph, à saint Brieuc, à saint Guillaume, à sainte Thérèse et aux saints Anges. A l'offertoire, le curé de la cathédrale, aujourd'hui Mgr Epivent, évêque d'Aire et de Dax, monta en chaire, et de sa parole éloquente et poétique, célébra les vertus et les bienfaits de la Vierge Marie; il fit remarquer à l'auditoire que Dieu, tout-puissant, se sert de ce qui est humble et pauvre pour accomplir ses œuvres, afin que

nul ne se glorifie soi-même, mais que son saint Nom soit béni.

Le lendemain, fête de la Nativité de Notre-Dame, l'abbé Hamet ¹ vint y chanter la grand'messe, et l'après-midi M. Josselin curé de Saint-Michel y donna le salut du Saint Sacrement.

Depuis, le bon abbé de Garaby, si dévoué aux bonnes œuvres, vint constamment à la chapelle faire une instruction, le 1^{er} et le 3^e dimanche et chaque jour il y disait la sainte messe. Les instructions du respectable prêtre étaient toutes simples et à la portée de tout le monde. Tantôt, il prenait pour sujet la vie et l'exemple de quelque Saint, tantôt, la pratique des œuvres de miséricorde, d'autres fois, l'humilité, la vigilance sur soi-même, le pardon des injures.

Mais vers la fin de 1849, M. de Garaby ayant été placé à Quimperlé, la chapelle fut presque abandonnée.

Le Saint-Sacrement y reposait cependant toujours et c'était une grande peine pour M^{lle} Bagot de ne pouvoir lui procurer plus d'hommages et d'adorations, elle qui aurait voulu tenir les cœurs de tous les hommes pour les offrir à son Divin Jésus..

Vers le printemps de 1850, on vint demander à la fondatrice si elle voulait permettre qu'on établit dans la chapelle de Notre-Dame l'Association de la bonne mort.

¹ Vicaire de Saint-Michel.

Elle y consentit volontiers. Il fallut en écrire à Rome, et le Souverain-Pontife, ayant eu par là connaissance de l'établissement des jeunes orphelines, et des efforts faits par M^{lle} Bagot pour rebâtir la chapelle, accorda à la fondatrice, aux orphelines et à toute personne partageant l'œuvre ou habitant l'établissement, cinq indulgences plénières par an.

Le Saint-Père affilia l'Association de la bonne mort, mise sous le patronage de saint Joseph, à toutes les associations dites du Crucifix et de Notre-Dame des Sept Douleurs, établies pour la même fin, dans tout l'univers catholique, avec participation à toutes les prières, bonnes œuvres et indulgences de toutes ces associations ¹.

Mgr Lemée se décida alors à nommer un aumônier à la chapelle Notre-Dame.

Ce fut M. l'abbé Hamond. Un tableau transparent représentant saint Guillaume accueillant ces orphelins dont son office et ses litanies l'appellent le père, fut placé au fond de la fenêtre, au-dessus de son autel. Sa chapelle était séparée de celle de la Sainte-Vierge par une claire-voie. L'autel, qui avait été donné par M. l'abbé Prud'homme, fut orné de quatre chandeliers de bois et de trois antiques reliquaires au milieu desquels figurait une statue de la Vierge intitulée : Notre-Dame des Humbles.

¹ Le rescrit du Pape fut déposé sur l'autel de sainte Osmane.

Des couvreurs avaient trouvé cette statue, au haut du clocher de la cathédrale, où elle était restée cachée depuis la révolution de 1793.

Assurément, Notre-Dame des Humbles ne pouvait être mieux placée que parmi les pauvres enfants de l'humble **Julie**. Dans ces vieux reliquaires de Notre-Dame des Humbles il y a des reliques authentiques de saint Brieuc et de saint Guillaume.

En 1839, on avait parlé à M^{lle} Bagot d'une autre statue qu'on disait être de la bonne Vierge; on prétendait qu'on avait dû la briser puis la coucher le visage dans la boue pour servir de passage au moulin des lles, en la paroisse de Trémuson. Une autre pierre placée à l'envers au bord de la rivière représentait la duchesse de Bretagne, et deux autres pierres, deux anges portant des écussons où étaient gravées des armoiries étaient placées à découvert, l'une au bord de la rivière, l'autre faisait le devant d'une étable à porcs. La directrice s'arrangea avec le meunier pour mettre d'autres pierres en place des quatre en question, afin de retirer la prétendue Vierge de la boue, et en attendant ayant parlé de cela à Mgr de La Romagère, qui aimait beaucoup les antiquités, il fut convenu entre eux qu'il aurait la duchesse pour la placer entre deux lions qu'il avait près de la porte de son jardin, et que la Vierge serait placée dans la chapelle Notre-Dame.

Lorsque les pierres furent relevées, on se trouva très-désappointé;

Il n'y avait point de Vierge, mais deux anges portant des écussons aux armes de Bretagne.

Quant à la duchesse, qu'on avait prise pour la Vierge, elle avait la tête, les mains et les pieds brisés. M^{lle} Bagot résolut de la garder et de la faire réparer.

La difficulté était d'y faire consentir le bon Evêque qui désirait placer la duchesse entre ses deux lions,

Dès qu'il sut qu'on allait la transporter à Saint-Brieuc, il envoya deux domestiques au-devant de la charrette pour la faire conduire à l'Evêché. Mais la fondatrice l'ayant appris fit prendre un chemin de traverse à un de ses ouvriers, qui rencontrant la charrette avant les domestiques de l'Evêque, la fit détourner à travers champs, si bien que la statue arriva à Notre-Dame au lieu d'être apportée au Palais épiscopal.

Le bon Prélat ne voyant pas venir sa duchesse alla s'informer de ce qu'elle était devenue, et l'ayant vue, il crut ou fit semblant de croire que c'était par erreur qu'elle n'avait pas été transportée à l'Evêché. Selon sa coutume dans les contradictions, il prit un air riant et dit à la directrice, qui lui racontait son désappointement de n'avoir point la Vierge : « Toute pierre peut avec la bénédiction d'un Evêque devenir une Vierge ou une Sainte, même étant prise à la carrière... Celle-là deviendra ce que vous voudrez. La statue est à moitié faite et vous avez déjà dépensé pour la payer. » Le lendemain, le bon Evêque revint avec 100 francs, qu'il donna pour aider à réparer et à placer la statue. La di-

rectrice, toute rouge de confusion, les reçut sans mot dire ; c'est ainsi que se vengent les Saints. — Les quatre pierres formaient un tombeau dans l'église de Trémuson. La statue était couverte sur les côtés de caractères gothiques impossibles à déchiffrer. Les révolutionnaires de 93 ravagèrent le tombeau. Le meunier du moulin des Isles qui passait en ce moment demanda la statue pour l'ensevelir dans la boue, afin de l'outrager encore mieux, mais par le fait dans l'intention de la conserver. L'impression que produisit l'attentat des révolutionnaires fut si profonde, qu'elle subsistait encore quand on vint en parler à la directrice. Elle employa les trois pierres portant des anges à faire l'autel qui fut surmonté par la statue mutilée. Chacun faisait sa censure jusqu'au moment où une jeune demoiselle, remplie de piété et de talent, lui refit une tête, des mains et recouvrit les épaules et la poitrine de cette pauvre statue, qui est bénie et honorée sous le nom de sainte Osmane, princesse irlandaise ; l'autel lui est dédié ainsi qu'aux saints Anges.

Depuis le commencement des travaux jusqu'à la fin, il arriva des accidents à plusieurs des ouvriers, quelques-uns furent en grand péril, et il y en eut même qui firent des chutes qui devaient être mortelles ; mais pas un seul ne s'en ressentit : une main invisible les guérissait au moment où toute espérance semblait perdue.

Julie attribua ces secours célestes à l'Ange gardien de la chapelle.

Une belle garniture de fleurs fut donnée à l'autel de Marie, ainsi qu'une très-belle nappe, puis des tableaux représentant les principaux objets de la dévotion de la fondatrice : la Sainte-Trinité, la Sainte-Famille, le Sacré-Cœur de Jésus, l'Assomption de la Reine du ciel.

Ces dons, dont on ignora toujours l'auteur, arrivèrent à point nommé, sans être sollicités, ce qui fit dire en souriant à M^{lle} Bagot que la Sainte-Vierge se mêlait elle-même de l'ornement de sa chapelle.

Une pauvre domestique, nommée Victoire, qui avait une grande dévotion à Notre-Dame de la Fontaine, donna de l'argent de ses économies de quoi payer la fenêtre du chœur, et un peu plus tard elle fit peindre l'autel et les colonnes de la tribune.

Vers le même temps, M^{me} veuve Martin donna une belle pierre pour placer au frontispice de la chapelle, au-dessus de la porte principale, où l'on grava ces mots du psaume LXV, v. 6 : « Voyez les œuvres de Dieu ; il domine par sa puissance sur tous les siècles. »

Les faits dont nous venons de parler sont parfaitement exacts ; pris isolément, ils feraient peut-être peu d'impression, mais réunis sous un seul point de vue ne portent-ils pas dans l'âme une conviction profonde des desseins de Dieu et de sa puissance pour les accomplir ? Comment, en effet, avec des moyens aussi faibles, une humble femme et de pauvres enfants ont-ils pu surmonter les obstacles de toute nature qui s'opposaient à

leur entreprise, et trouver dans leur ignorance et leur pauvreté silencieuse les moyens de la terminer ?

Assurément, le style de la chapelle de Notre-Dame de la Fontaine est loin d'avoir l'élégance de l'ancienne chapelle gothique de Marguerite de Clisson, ni la grâce de la charmante chapelle élevée depuis à Notre-Dame d'Espérance¹. Mais qu'on se souvienne que M^{lle} Bagot n'avait point d'architecte et qu'elle était obligée de se servir d'ouvriers peu habiles et pauvres comme elle.

Enfin, dans cette humble église où règne un pieux recueillement, Notre-Seigneur est adoré, sa sainte Mère honorée, le peuple édifié ; l'Évangile est annoncé aux pauvres. L'œuvre de la Révolution profanatrice est réparée autant qu'il se pouvait.

Le jour de la bénédiction de Notre-Dame de la Fontaine, un vieillard en pleurs. M. B*** vint se prosterner devant l'autel où était exposé le très-saint Sacrement, et un cierge à la main il fit devant tous les fidèles une amende honorable. C'est que lui aussi pendant la tourmente révolutionnaire avait insulté au Christ, lui aussi avait contribué à la profanation de l'image de Marie et à la ruine de son temple !... Mais les années et la réflexion étaient venues et maintenant il se repentait ; il le proclamait à haute voix.

Cet acte d'humilité causa parmi la foule une profonde

¹ Reconstituée à Saint-Brieuc par le vénérable abbé Prud'homme, chanoine. C'est le siège de l'Archiconfrérie de Notre-Dame de l'Espérance.

émotion. M. B*** resta tout le temps qu'il avait encore à vivre un excellent chrétien. Secondé par sa pieuse femme, il éleva son fils dans les meilleurs principes.

Ce jeune homme entra au séminaire et devint un prêtre distingué. Il est mort, il y a peu d'années, curé de la ville de Moncontour, en Bretagne.

M^{lle} Bagot avait bâti sa maison tout près de la chapelle ; elle se plaisait en ce lieu retiré ; elle y avait la vue des champs et un petit jardin, car elle aimait les fleurs. Son imagination vive, son exquise sensibilité et surtout son amour pour Dieu lui faisaient trouver du charme dans toutes les œuvres du Créateur.

D'ailleurs, nous l'avons dit, Julie aimait et cultivait la poésie. On ne l'aurait peut-être pas deviné en la voyant si humble et si préoccupée du soin de son orphelinat. On ne voyait pas sa lyre à travers son pauvre vêtement. Le monde ignore presque toujours ces âmes délicates et modestes que le ciel a douées de sentiments élevés et embrasées du rayon de la poésie.

Nous avons recueilli quelques fragments des vers de Julie, mais bien peu malheureusement. En voici quelques-uns qu'elle composa dans sa chère solitude :

Viens sous mes doigts, lyre chérie,
Par tes accords pleins de douceur,
Porte jusqu'à mon pauvre cœur
Cette douce mélancolie
Qui sait en chasser la douleur.
Mais quoi ! tes sons n'ont plus de charmes !

Qui donc pourra me soulager
 Si ton frémissement léger,
 Qui jadis fit couler mes larmes,
 Ne sait plus que me déchirer.
 Arts enchanteurs, talents aimables,
 Qui remplissiez tous mes loisirs,
 Vous n'avez que de faux plaisirs,
 Que des chimères agréables
 Qui laissent encore des désirs.
 Oh ! qui donc remplira le vide
 Qui se fait sentir à mon cœur ?
 Où peut-on trouver le bonheur ;
 Ce bonheur parfait et solide
 Ne serait-il donc qu'une erreur !
 Pourquoi le chercher sur la terre ?
 Insensés, il habite aux cieux.
 Pourquoi s'arrêter en ces lieux ;
 Tandis qu'au ciel un tendre Père
 Nous prépare un sort plus heureux.
 Mon Dieu, mon bonheur et ma vie,
 Je ne veux plus aimer que vous,
 Je veux vous céder tous mes goûts,
 A vous seul je les sacrifie ;
 C'est là mon bonheur le plus doux.

Vous qui portez un cœur sensible,
 Ah ! gardez-vous de l'attacher.
 Craignez le sentiment pénible
 Qu'inspire un objet passager....
 Tendre fleur, bientôt desséchée,
 L'homme ne vit que peu d'instant,
 Il n'est rien pour nos cœurs errants
 Sur cette terre désolée....

Mais quel objet frappe ma vue ?
 Quoi ! de l'immense éternité,
 Un Dieu sur mon âme éperdue,
 Jette un regard plein de bonté !
 Par son amour il m'encourage
 A porter vers lui mes désirs ;
 Et lui-même des vrais plaisirs,
 Dans mon exil devient le gage.
 Ouvrez-vous portes éternelles,
 Laissez de mon cœur agité
 Passer les louanges fidèles
 Jusqu'au trône de sa bonté.
 Que ce cœur lui offre l'hommage
 D'un sentiment plein de douleur,
 Puisqu'il n'a connu le bonheur
 Que depuis qu'il est son partage.

On voit combien Julie désabusée du monde trouvait de charmes en l'amour de Jésus.

O Esprit rayonnant qui voulez avoir seul toutes nos vives tendresses!....

Ne prenez-vous pas surtout vos délices dans ces âmes sensibles et dévouées?....

Et n'est-ce pas pour vous aimer par-dessus tout qu'elles furent douées de sentiments délicats et tendres?...

O amour divin ! ne les avez-vous pas choisies, enrichies, préférées?

Non, elles n'auraient jamais pu se contenter des affections terrestres, de l'étreinte passagère d'une autre âme ; il leur fallait l'embrassement éternel de Dieu.

Comme toutes ces âmes privilégiées Julie avançait de plus en plus dans la voie du renoncement et de l'humilité; elle en était maintenant arrivée à ce degré héroïque proposé par saint Ignace de Loyola à ses disciples : la recherche des humiliations....

Et les humiliations, les croix, cet apanage de la sainteté, se trouvèrent souvent sous ses pas.

Jamais sa douceur ne se démentit. Ses sœurs elles-mêmes admiraient la manière humble dont elle écoutait leurs observations souvent trop vives. Dès le lendemain de ces discussions elle revenait les voir, et à son air calme, à ses paroles affectueuses, on n'aurait jamais cru qu'elle avait eu à se plaindre.

Nous allons voir que la fin de sa vie ne fut pas exempte de contrariétés et de tribulations.

Elle désirait depuis longtemps que les promesses qu'elle avait faites à Dieu fussent renouvelées solennellement devant l'Église. Cette grâce, souvent sollicitée, était toujours différée par un motif ou par un autre. Tantôt on l'engageait à visiter auparavant telle ou telle communauté pour en étudier la règle; tantôt on voulait qu'elle examinât si quelqu'une de ces règles était semblable à la sienne.

Mademoiselle Bagot faisait toutes ces courses avec une obéissance admirable. Cependant un confesseur lui reprocha de ne pas insister assez pour obtenir l'agrément de son Évêque.

Alors, craignant d'être coupable, elle revint trouver Mgr Lemée et lui exposa de nouveau son désir.

L'Évêque lui répondit qu'il arrivait de Rennes, et que le Concile provincial défendait d'établir de nouvelles communautés.

Cette réponse l'accabla, sans pourtant la décourager.

Elle se livra avec ardeur à la prière et au soin de ses orphelines; son âme, tout embrasée du feu de l'amour divin, respirait toutes les tendresses de ce Cœur adorable qui n'a pas connu de bornes à sa compassion pour les pauvres et les petits.

Maintenir dans l'innocence ce grand nombre d'enfants, qui presque toutes se seraient perdues, délaissées qu'elles étaient sur les chemins, c'était déjà une belle œuvre.

Si quelques-unes de ces jeunes filles retournèrent par la suite dans la misère ce fut uniquement par leur faute. Mais plusieurs autres donnèrent beaucoup de consolation à leur respectable protectrice.

« Un assez grand nombre, écrit-elle, se sont mariées
« et élèvent bien leur famille. Environ quatre-vingts
« sont d'estimables domestiques. Une trentaine sont
« ouvrières en linge ou en laine et retirées dans leurs
« paroisses; elles y font le bien, soit en soutenant leurs
« parents, soit en instruisant les enfants, visitant les
« pauvres, édifiant le prochain. » L'une d'elle, Marguerite le Meur, était fille de mendiants de profession; son

père et sa mère l'ayant abandonnée tout enfant, sur un chemin avec sa petite sœur, le bon Ange des pauvres lui fit rencontrer Julie, qui les recueillit toutes les deux et les éleva. Au bout de quelques années Marguerite fut mise en service, et sa sœur retourna dans la cabane de ses parents. Forcée par sa santé délicate de quitter le service, Marguerite revint dans son village : « Elle trouva, dit Mademoiselle Bagot, un vieux père abruti, ne s'étant pas confessé depuis plus de vingt ans, une mère infirme, une sœur de dix-huit ans idiote, et la plus jeune, celle qui avait été à l'orphelinat, se mourant de langueur, n'ayant point fait sa première communion, ayant oublié son catéchisme. Marguerite recommence à l'instruire, elle lui procure un catéchisme que la petite étudie avec plaisir dans ses longues heures de solitude. Elle lui rappelle les instructions qu'elles avaient reçues ensemble à la maison des orphelines, et elle eut le bonheur de la voir commuer avec piété environ un mois avant sa mort.

« Marguerite instruisit aussi et convertit son vieux père ; elle montra à sa sœur idiote à carder de la laine, à sa mère infirme à la filer.

« Et comme la bonne fille était honnête et adroite ouvrière l'ouvrage ne lui manquait pas.

« Elle fit donc passer cette famille de mendiants de la misère à l'aisance, et ce qui est plus heureux encore, de l'abrutissement à la piété.

« Marguerite instruisait aussi, tout en travaillant, les enfants de son village. »

Nous nous bornerons à citer cet exemple, mais il y en aurait beaucoup d'autres qui prouvent assez l'utilité des instructions de la charitable directrice. Elle s'occupa pendant deux ans à former deux de ses élèves qui lui semblaient être appelées à la vie religieuse ; car elle aurait voulu laisser, pour lui succéder dans sa sublime entreprise, « une société de femmes courageuses, assez robustes et assez constantes, pour supporter de continuels travaux, sans craindre les privations de la pauvreté ; ayant une règle simple, sans autres prières que celles qui peuvent se réciter et se chanter en travaillant ; sans autres mortifications que ce travail continu qu'exigent les nécessités des pauvres ; sans autre obligation que celle de les aimer jusqu'à sacrifier sa vie pour eux ; sans autre but, enfin, que celui de s'unir à Jésus-Christ en s'immolant continuellement pour sa gloire¹. »

Cependant le temps s'écoulait, et M^{lle} Bagot sentait ses forces physiques s'affaiblir. Le 20 novembre 1851 elle alla voir l'Évêque qui parut frappé de la pâleur de ses traits. — « Je viens vous demander, Monseigneur, lui dit-elle en tremblant, si dans le cas où Dieu me ferait mourir, il penserait que j'eusse fait assez d'efforts pour l'établissement de ma maison. »

¹ Notes de M^{lle} Bagot.

Le Prélat lui répondit les larmes aux yeux : qu'elle pouvait mourir tranquille. Alors, lui montrant une médaille de la Sainte-Vierge qu'elle avait toujours portée depuis 1816, elle le pria de la bénir et de la donner pour insigne aux personnes de sa maison.

L'Évêque y consentit, et lui dit de faire faire trois habits semblables, et de venir à sa messe la veille de Noël avec ses deux élèves habillées comme elle. Toutes trois commencèrent ce jour-là leur noviciat qui dura trois ans.

Il paraît que malgré la décision du Conseil provincial, qui ne voulait pas qu'on établit de nouveaux Ordres religieux, l'Évêque de Saint-Brieuc reconnut qu'il pouvait faire une exception en faveur de l'œuvre de la Sainte-Famille. D'ailleurs, n'y avait-il pas déjà bien des années que par le fait cet Ordre était fondé ?

Voici ce qu'au mois de janvier 1854 M^{me} Bagot écrivit à son frère. Je ne transcris qu'une partie de cette lettre.

« Je commence, mon ami, par te remercier ainsi que ma sœur de vos bons souhaits, les miens pour vous ne sont pas moins étendus ; et si Dieu exauce mes prières vous serez heureux en ce monde et en l'autre.

« Je ne sais comment tu pouvais t'inquiéter de Saint-Guillaume pour moi¹ ; je n'y ai presque rien mis. Les quêtes, les souscriptions et les offrandes des prêtres

¹ On s'occupait de rebâtir l'église Saint-Guillaume qui avait été aussi profanée en 93.

« du Diocèse ont tout fait. Il est vrai qu'il n'y a plus d'argent, mais la maçonnerie est faite, et nous avons tout lieu d'espérer qu'elle ne retournera pas en écurie. J'ai donné cette année, où nous entrons, la loterie qu'on faisait pour ma maison, aux messieurs qui dirigent l'entreprise. J'ai fait cela surtout pour me ménager le temps de faire un noviciat, et de diriger celui de deux orphelines qui se dévouent comme moi à l'œuvre de la maison, afin qu'elle puisse me survivre.

« Nous ferons profession publiquement, je pense, le 25 mars de l'année 1855, jour auquel Notre-Seigneur descendit sur la terre pour sauver ce qui était perdu, pour apporter aux hommes misérables l'espérance du salut éternel, et les rendre ses cohéritiers en devenant leur frère. C'est cette fête si touchante, dans laquelle la Sainte-Vierge est devenue mère de son Dieu, que j'ai choisie pour la fête principale de l'établissement.

« Je me sens pressée du désir de te faire connaître en détail le but que je me suis proposé dès le premier instant : c'est d'honorer Notre Seigneur Jésus-Christ dans ses membres les plus abandonnés, en secourant : 1° les orphelines pauvres des campagnes que les hôpitaux des villes rejettent.

« 2° Les vieilles filles et femmes infirmes qui n'ont plus de famille.

« 3° Les enfants des paroisses trop pauvres pour

« avoir des écoles et qui, pour cette raison, sont totalement privés même de l'instruction chrétienne.

« 4° Le service des pauvres malades dans ces paroisses si pauvres, sous la direction des médecins des villes voisines qu'on irait consulter pour eux.

« 5° Enfin, l'instruction des pauvres et des domestiques.

« Pour parvenir à ce but si étendu, il faut une association qui puisse me survivre ; qui ait ses règles et ses usages à part, adaptés à ses besoins, faits exprès pour elle. C'est à quoi j'ai travaillé depuis 36 ans. J'ai eu bien des déceptions, ayant été plusieurs fois abandonnée par des sujets que je croyais dévoués, et pour lesquels je m'étais donné beaucoup de peine. Jamais, cependant, je n'ai pu ni changer l'objet ni désespérer de mon entreprise. Dieu soutenait mon courage d'une manière surhumaine. Je savais que je travaillais pour lui, et je le savais *Dieu !* Enfin, si nous pouvons réussir à former sous ses yeux un lien qui nous attache irrévocablement les unes aux autres, j'ai la confiance que cette œuvre si utile ne périra pas.....

« Vous me demandez des prières, mais je compte aussi sur les vôtres ; j'en ai grand besoin, pour entrer à 70 ans dans la vie religieuse si pleine de renoncements de toute espèce ; pour y former les autres, moi qui ne la connais pas !... pour fonder un institut qui n'a jamais existé ; pour y faire des règles et des cons-

« titutions assez sages pour qu'il puisse se perpétuer, afin de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Si j'étais assez heureuse, pour qu'en faveur de cette œuvre il voulut bien jeter un regard de bonté sur tous ceux que j'aime et les sauver tous, je n'aurais plus rien à désirer ni sur la terre ni dans le Ciel.

« Adieu, ta sœur et amie,

« Sœur JULIE. »

Le 25 mars 1855 elle fit donc ses promesses devant cet autel de Notre-Dame, si souvent témoin de ses larmes secrètes et de ses ardentes prières.

Ce fut au bruit d'un orage épouvantable, que celle dont l'existence avait été si tourmentée prononça les paroles qui consacraient solennellement à Dieu et aux pauvres les jours qui lui restaient à vivre.

Au moment de sa profession Julie distribua à sa famille tous les petits objets qui lui étaient précieux et auxquels elle tenait. « Il faut, disait-elle, se renoncer en tout. »

Elle se livra avec plus de soin que jamais à l'instruction de ses chères orphelines, car c'est le privilège de certaines âmes d'être fécondes en dévouements jusque dans la vieillesse. Toujours austère et courageuse elle ne voulait pas, malgré les observations de ses amies et de ses filles, user d'aucun ménagement, ni mettre la

moindre différence entre son régime et celui des orphelines. Ses forces étaient pourtant très-affaiblies.

Peu de personnes faisaient attention à la respectable fondatrice; de fidèles amies seulement venaient la voir et s'édifier près d'elle. M^{me} veuve Lorin surtout, lui portait la plus tendre affection, admirait ses sublimes vertus, travaillait pour son œuvre, et s'y intéressait tellement qu'elle venait souvent donner des leçons aux jeunes orphelines. Elle a conservé un culte pour la mémoire de M^{lle} Bagot. M^{lle} T. D. lui resta aussi toujours fidèle. Voici l'avant-dernière lettre qu'elle reçut de son amie.

« J'ai été bien longtemps sans vous donner de mes nouvelles. Je suis paresseuse et j'écris peu. Je ne cours plus et ne peux marcher sans bâton. Heureuse encore quand avec ce secours je puis me rendre à notre paroisse¹; aussi, je n'y vais pas souvent.

« Ce mauvais hiver m'a vieillie de 50 ans. Je n'y vois presque plus. Mes enfants ont été accablées de toutes sortes de misères, et les Sœurs de beaucoup de travaux. J'ai eu un catharre suffoquant; ce qui me chagrinait c'est que je ne laissais personne dormir, tant ma toux était fréquente et violente. Enfin voilà le printemps revenu; j'espère qu'il nous remettra toutes. Je fais des réparations à la chapelle dont les peintures ont besoin d'être renouvelées. Le 4 avril nous y célébrerons la

¹ Saint-Michel.

« fête de l'Incarnation de Notre-Seigneur; c'est la fête de l'établissement. Elle est remise à cause que le 25 mars tombe cette année le Vendredi-Saint. Samedi prochain il y aura neuf ans que nous prononçâmes nos promesses aux pieds de Mgr Lemée, à l'autel de Notre-Dame¹; ce moment m'a causé une terrible émotion. Nous y eûmes la messe hier; je ne vous y ai pas oubliée.

« Adieu; chère Thérèse votre amie,

« Sœur JULIE. »

Le 16 mai suivant elle écrivait à son amie M^{lle} T. D.
« Je ne suis ni bien ni mal, ce sont mes 80 ans qui s'annoncent; je me réjouis à l'idée de vous voir bientôt. »

M^{lle} T. D. lui avait annoncé sa visite pour l'automne. Hélas! Elles ne devaient plus se revoir en ce monde. La sainte fille devait tomber avant le moment de la chute des feuilles.

Une affection au cœur la faisait souffrir depuis longtemps. Elle ne cessait pourtant ni de prier, ni d'instruire, ni de travailler.

Combien de fois ses filles ne l'ont-elle pas trouvée

¹ Elle ne voulut point faire de vœux; l'invincible éloignement qu'elle avait eu dès sa jeunesse pour un engagement si solennel, ne cessa jamais d'exercer sur elle, une puissante influence.

prosternée devant le Saint-Sacrement, et tellement immobile qu'on craignait de se mettre entre elle et Dieu en interrompant son extase.

Cependant, quand la nécessité les obligeait de parler à la fondatrice elle répondait avec un doux sourire, et allait aussitôt où on l'appelait sachant que ce n'est pas quitter Jésus que d'aller trouver ses pauvres.

Enfin, le 26 juillet 1864, la respectable Mère Julie sentit qu'elle était à bout de forces; sa main vaillante, que la vieillesse n'avait pu encore glacer, laissa un jour tomber ses ciseaux d'ouvrière. Une de ses filles, celle qu'elle préférait, je crois, les releva. « Gardez-les, mon enfant, lui dit-elle, je vous les donne. — Je m'en « suis servi aujourd'hui pour la dernière fois ¹. » En effet, M^{lle} Bagot fut obligée de se mettre au lit où, pendant six semaines, elle eut à subir de cruelles souffrances physiques qu'elle supporta avec autant de patience qu'elle avait supporté les peines morales qui avaient abreuvé sa vie.

Un seul instant la douleur lui arracha une plainte; mais aussitôt elle se reprocha cette faiblesse et en demanda pardon à Dieu.

Elle offrait ses souffrances à Jésus pour la conversion des âmes pécheresses.

Ayant entendu dire qu'une misérable créature venait d'être condamnée à mort elle offrit sa vie en expiation,

¹ La Sœur les a encore, et les conserve précieusement.

et demanda à Dieu de sauver la criminelle dont la peine fut commuée en une détention perpétuelle.

Le six septembre, au matin, l'abbé Landrois, confesseur de la Mère Julie fut appelé, et lui apporta le saint Viatique. S'étant aperçue que quelque chose n'était pas bien arrangé autour d'elle, elle dit avec une sorte de précipitation : « Priez le bon Dieu d'attendre. » Mgr David vint la voir et s'entretint longtemps avec la fondatrice mourante qui, sans doute, lui recommanda son Œuvre; cette pensée de toute sa vie.

A midi trois quarts la révérende et sainte fille s'endormit paisiblement dans le Seigneur.

Les jours de l'angoisse étaient finis, et le jour éternel des joies délicieuses du bonheur et de la gloire dans la société des Saints avait lui pour elle.

La mère Julie avait désiré mourir la veille de la fête de la nativité de la Sainte-Vierge. C'était aussi la fête principale de sa maison. Elle fut enterrée le jour de cette fête, et, suivant ses dernières volontés, son corps enseveli par une Sœur de charité fut déposé dans le caveau de Notre-Dame de la Fontaine où elle avait fait inhumer les restes de ses parents. Mgr David voulut faire lui-même l'absoute; il avait compris, avec cette intuition qui vient à la fois de l'esprit et du cœur, tout ce qu'il y avait de sublime dans l'âme de cette humble servante des pauvres.

Une foule nombreuse suivit son convoi; « après avoir

« été à la peine, n'était-il pas juste qu'elle fût à la gloire? »

Mais que lui importait la gloire humaine et cet hommage tardif rendu à tant de vertu? Elle n'avait ambitionné que cette couronne céleste que les Anges du Ciel ont placée sur son front.

Ses amies la pleurèrent, et celles qui existent encore telles que M^{me} veuve Lorin, M^{lle} T. D. etc., en conservent le souvenir le plus tendre et le plus religieux. Laissons encore la plume à M^{lle} D. : « Je lui avais annoncé que j'irais la revoir pendant l'automne. Ses filles, qui me savaient absente, ne me prévirent point de sa maladie. — J'appris sa mort par le journal. — Ce sera pour moi un perpétuel regret de n'avoir pu l'assister à ses derniers moments. Oh! je n'oublierai jamais celle dont les vertus m'entraînèrent au bien; celle par la voix de laquelle Dieu me parla, par la main de laquelle il me conduisit à lui. Il me reste l'espoir de me réunir bientôt à elle. Deux cœurs si étroitement unis en ce monde ne seront point séparés en l'autre. Tout ce que nous avons aimé sur la terre ne doit-il pas nous être rendu au Ciel! C'est là seulement qu'on s'aimera d'un amour qui n'aura point de fin. » On sait qu'aussitôt après sa profession la Mère Julie avait distribué à sa famille tous les petits objets qui lui étaient précieux, ou auxquels elle tenait, « il faut, disait-elle, se renoncer en tout ». Elle donna à M^{lle}

T. D. un petit tableau peint à l'aquarelle et de sa composition. Nous avons vu, chez M^{lle} T. D. à Rennes, cet échantillon des talents de son amie. Ce tableau représente tout ce qui charme l'existence : un vase rempli de fleurs, des instruments de musique et de science. Sur le devant du tableau deux enfants tressent des guirlandes de roses. Ils portent des ailes; mais un chien est à leurs pieds, image de la fidélité en amitié. Au fond du tableau la faux du Temps soulève un rideau de couleur verte, celle de l'espérance, et laisse entrevoir une tête de mort fin de tout sur la terre.

M^{lle} T. D. possède aussi une petite image de Sainte-Thérèse que lui avait donnée M^{lle} Bagot. Elle avait tracé au bas cette devise de la Sainte : « Détachez votre cœur de toutes choses; cherchez Dieu et vous le trouverez. »

Par son testament, la Mère Julie laissa à sa famille l'équivalent de ce qu'elle avait reçu de ses parents, et à sa maison ce qui avait été le produit du travail de ses enfants et ce qui provenait des dons des bienfaiteurs de l'établissement. Toutes les personnes qui ont connu particulièrement M^{lle} Bagot ont trouvé en elle, non-seulement une humilité profonde et une tendre charité, mais encore le charme d'un esprit d'élite et d'une éducation distinguée. Une gaieté douce animait sa conversation, et cependant, en vous parlant, elle vous détachait peu à peu de la terre; elle vous élevait au Ciel avec elle. On comprend combien sa mort causa de douloureux regrets à ses filles, et quel vide elle laissa dans

l'établissement qu'elle avait fondé. Hélas ! quelques pauvres Sœurs illettrées, sans fortune et sans talents restaient seules et sans guide auprès de ce tombeau qu'elles arrosaient de leurs larmes. Elles nommèrent pourtant une Supérieure, la Sœur Marie-Louise, et continuèrent à s'occuper des orphelines. Et, alors que le choléra sévit plus particulièrement dans la rue Notre-Dame, l'on vit les Sœurs de la Sainte-Famille seconder de tous leurs efforts le dévouement des Filles de Saint-Vincent de Paul ; soignant les malades, ensevelissant les morts et ouvrant ensuite leur modeste maison aux pauvres petites créatures, que l'épidémie avait privées de leur mère.

Cependant les Supérieurs ecclésiastiques voyant que l'Ordre institué par M^{lle} Bagot était menacé de tomber faute de sujets, résolurent de placer cette Œuvre admirable sous la direction des Filles du Saint-Esprit. On se souvient que Julie elle-même avait désiré autrefois réunir son orphelinat à une congrégation religieuse. Ses humbles filles ne l'ignoraient pas, elles se soumirent donc à la décision de leur Évêque. Elles restèrent près de la chapelle de Notre-Dame de la Fontaine et conservèrent leurs chères petites orphelines dont le nombre s'était bien augmenté. On leur donna pour Supérieure une des Filles du Saint-Esprit ; mais ce ne fut pas sans quelque regret qu'elles quittèrent le pauvre costume que leur avait donné leur sainte fondatrice pour l'habit des Sœurs blanches tout vénérable qu'il soit. Et

maintenant, celle qui fut si humiliée dans ce monde, voit du haut du Ciel l'Œuvre de la Sainte-Famille prospérer ; et, comme elle l'avait annoncé, Dieu a fait pousser la racine qu'elle avait plantée avec tant de peine ! — On vient souvent s'agenouiller sur le parvis de cette chapelle qu'elle a rebâtie ; on y invoque Notre-Dame des Humbles et saint Brieuc, le fondateur de la ville, le Patron du diocèse, mais on n'oublie pas le tombeau de la Mère Julie ; bien des guérisons et aussi des grâces spirituelles y ont été obtenues.

PENSÉES

De quelques jours de retraite en décembre 1809 ¹.

« *Lundi*, réforme.

« 4 *Décembre* 1809. — Je lirai chaque jour un chapitre de l'Évangile afin d'apprendre à connaître Celui que je dois imiter. Je réformerai mes pensées. Lorsqu'elles me présenteront les défauts des autres, je penserai aux miens ; lorsqu'elles se fixeront sur quelque qualité aimable en moi-même, je les tournerai vers les perfections de Dieu, devant lequel tout ce qui n'est qu'humain s'anéantit !.....

¹ Trouvé dans les papiers de Mlle Julie Bagot.

« Qu'est-ce, en effet, qu'un être imperceptible placé au milieu de l'éternité? Toutes les perfections humaines, fussent-elles réunies en un seul objet, qu'est-ce que l'homme devant Dieu? Comment oserai-je me comparer orgueilleusement à un autre homme après être descendue dans mon propre cœur? — Je veux écrire ce que j'y ai trouvé afin de me le rappeler, et d'apprendre quelle estime je dois avoir pour moi.

« Quel est l'objet de mes plus tendres affections? Qu'aimé-je au monde? Sans doute mes sœurs, mes bienfaiteurs, mes amis, car je ne parle pas de Dieu, qui doit dominer sur tout. — J'aime mes sœurs, mais pourquoi? N'ai-je pas une préférence pour celles qui m'ont témoigné le plus d'amitié, dont les idées se rapportent aux miennes, dans le caractère desquelles je retrouve mes penchants?

« Qu'aimé-je donc en elles? La ressemblance qu'elles ont avec moi et les douceurs que leur amitié me procure. Au contraire, n'ai-je pas une sorte d'éloignement pour celles qui me contrarient et dont les penchants se trouvent à heurter les miens, dont les idées sont opposées à celles que j'ai adoptées? C'est donc moi-même que je cherche dans l'amitié que j'ai pour mes sœurs, ce n'est pas elles que j'aime.

« Qu'aimé-je en mes bienfaiteurs? Est-ce la reconnaissance qui me porte à les chérir? Je l'avais cru; mais n'est-ce point plutôt ce besoin de trouver quelqu'un dont le cœur s'occupe de nous, dont l'amitié et l'estime

nous confirment dans la bonne opinion que nous avons de nous-mêmes, en un mot dont on puisse se dire : je suis aimée; je vaudrais donc quelque chose !....

« Et dans mes amis que cherché-je? Ai-je jamais rien senti pour quelqu'un qui ne faisait aucun cas de moi? N'ai-je pas plutôt aimé celles qui s'amusaient de mon esprit ou prisait la sensibilité de mon cœur?

« J'ai aimé de préférence celles qui me flattaient, qui me recherchaient, qui étaient plus jeunes ou inférieures à moi; j'ai toujours aimé à donner des conseils, jamais à en recevoir; voilà mes affections pour les créatures, à quoi, se réduisent-elles? A n'aimer que moi.

« Je tremble d'aller plus avant dans cet abîme de mon cœur et de l'interroger sur l'amour qu'il a pour Dieu. Je crains de l'aimer aussi pour moi-même. Il est vrai que j'ai une grande crainte de l'offenser; mais n'est-ce point en cela les reproches de ma conscience que je crains?

« En péchant, je perdrais la grâce de Dieu et alors plus de secours; je perdrais son amour, et quelle douceur cet amour ne répand-il pas sur toute ma vie?

« Malheureuse! tu n'aimes donc Dieu que pour toi, lorsque tu ne devrais rien aimer que pour Dieu!

« N'y a-t-il donc au fond de mon cœur que des motifs aussi bas? N'aimé-je pas Dieu comme mon bienfaiteur, mon Sauveur, mon père? Oh oui! sans doute, mais s'il ne m'avait rien donné quels sentiments aurais-je pour lui?

J'espère en lui le bonheur, et c'est peut-être unique-

ment à cause de cela que je l'aime, tandis que je devrais l'aimer pour lui-même et pour ses perfections.

« O mon Dieu ! comment puis-je sans horreur fixer mes regards sur un être aussi vil que moi ! Hélas ! me voici devant vous, connaissant mes maux, mais n'y sachant aucun remède. Ayez pitié de moi selon l'étendue de vos miséricordes et guérissez ce cœur corrompu.

« Hélas ! s'il ne sait pas vous aimer, ce serait du moins son désir le plus ardent. Puisque vous êtes tout puissant créez en moi un cœur digne de vous.

« *Mardi matin 5.* — Je suis venue à mon Dieu, je lui ai confessé ma misère il a eu pitié de moi. Je veux écrire, ô mon Seigneur ! ce que vous avez dit au fond de mon âme, afin de m'en souvenir. Depuis quatre ans je suis l'objet de vos miséricordes ; depuis quatre ans vous me comblez de vos bienfaits et je n'en ai pas profité, et je ne vous aime point encore. O mon souverain Bien ! pourquoi continuez-vous de répandre vos grâces sur une misérable qui en abuse si indignement ? Pourquoi recherchez-vous, avec tant de douceur et de constance, une âme qui oublie vos leçons, sitôt qu'elle les a reçues ?

« C'est, m'avez-vous dit, pour t'apprendre avec quelle douceur et quel amour tu dois supporter, consoler, aider tes frères ; comme je ne me lasse point de tes infidélités ne te lasse point de leurs défauts. Rends-leur la miséricorde dont j'use envers toi. Vous m'avez encore dit, ô mon Dieu ! de réformer ma mémoire pour

parvenir à changer mon cœur ; de substituer à ces souvenirs doux mais empoisonnés des louanges que j'ai reçues, des actions que j'ai crues dignes de m'en attirer, de l'amitié que les hommes m'ont témoignée, le souvenir salulaire des mes fautes, et de la confusion qu'elles m'eussent attirées si les hommes les eussent connues.

« Seigneur, vous m'avez fait sentir la fausseté de mes jugements ; vous m'avez appris à me défier des lumières orgueilleuses de mon esprit ; vous saviez que j'aimais à donner des conseils, et vous m'avez dit qu'il était plus sûr d'en recevoir. Qui suis-je, en effet, pour vouloir conduire les autres, moi qui m'égare à chaque pas ? Qui suis-je, pour préférer mes idées à celles des autres ?

« J'ai quelques amies que je voulais porter à vous : Aline, Lise, M. J. ; mais vous avez scruté mes intentions jusqu'au fond de mon âme et m'avez averti de prendre garde que mes offrandes ne ressemblent à celles de Caïn.

« Que je ne cherche donc plus à vous dérober les prémices de leurs affections ! Que mon style, dans les conseils que je leur donne, ne soit plus si recherché ! Que l'humilité de ma vie soit désormais le seul endroit par lequel je les porte à vous ; je ne suis faite pour servir d'exemple ni de conseil à personne.

« *Mercredi 6.* — O Jésus ! seul et unique espoir de mon âme, je me découragerais, si je ne fixais sans cesse mes regards vers vous. Toutes mes voies sont corrompues, toutes mes pensées sont pleines de vanité. — Lorsque

je crois vous servir, c'est à mon orgueil que je sacrifie ; et jusque dans l'aveu de ma misère, mon cœur trouve encore un moyen de s'élever!.. Il n'est pas un seul instant du jour où je ne vous offense, ô mon Dieu!

« De quelque côté que se tourne ma pensée, elle ne trouve que pièges partout. Soit que je pense à la vie ou à la mort, au passé ou à l'avenir, à moi-même ou au prochain, tout me devient sujet d'orgueil, et mon imagination perfide ne me présente que ce qui peut me séduire. Je vois le mal et je ne puis l'arrêter; je sais que je vous offense et à l'instant je tombe dans la faute que je venais de regretter.

« O douleur! jusques à quand serais-je sujette à tant de misères? Jusques à quand vous offenserais-je, ô mon Dieu! vous que je voudrais aimer? Retirez-moi de moi-même ô Seigneur! Détournez mes yeux et fixez-les uniquement sur vous. Malheureuse que je suis, faut-il que je sois ma propre idole et que je vous oublie, ô mon Dieu! pour ne songer qu'à moi! Faites-moi donc comprendre mon néant et ma bassesse, afin que je n'aie plus d'orgueil. Hélas! guérissez-moi vous-même car je ne puis rien.

« J'ai voulu arrêter mes pensées et les fixer sur vous, mais en vain; à chaque instant elles m'échappent et se reportent sur moi ou sur les défauts d'autrui.

« Moi qui ai tant besoin de votre indulgence, Seigneur que je me mets peu en peine de la mériter en faisant miséricorde au prochain! Ses moindres fautes

attirent ma censure. Que deviendrai-je, lorsque vous me reprocherez ces mépris cruels dont je l'accable au fond de mon cœur?

« Vous seul les avez vus, mais n'est-ce pas de vous seul que je dépends? N'est-ce pas à vous seul que je devrais chercher à plaire? Ah! qu'ai-je besoin de l'estime des hommes si je n'ai pas la vôtre, ô mon Dieu! »

LITANIES

de l'abandon de Notre Seigneur Jésus-Christ.

PREMIÈRE PARTIE.

Seigneur ayez pitié de nous.

Christ, ayez pitié de nous.

Seigneur, ayez pitié de nous.

Christ, écoutez-nous.

Christ, exaucez-nous.

Père céleste, créateur de toutes choses,

Fils Rédempteur du monde, qui êtes Dieu,

Esprit sanctificateur, qui êtes Dieu,

Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu,

1. Jésus qui vous êtes abandonné vous-même à l'ignominie, en prenant la forme et la nature d'esclave et la ressemblance du pécheur,

2. Jésus abandonné, dès en naissant, des grands

Ayez pitié de nous.

et des riches, pour le salut desquels vous veniez au monde,

3. Jésus abandonné comme un pauvre et couché sur de la paille, au milieu des plus vils animaux,

4. Jésus abandonné de toute protection humaine, obligé de fuir en pays étranger, pour éviter le fer des assassins,

5. Jésus abandonné à la plus profonde misère en Égypte,

6. Jésus abandonné et méconnu du monde à Nazareth et en Judée,

7. Jésus abandonné de vos concitoyens, qui voulaient vous précipiter,

8. Jésus abandonné des Juifs ingrats, pour lesquels vous avez fait tant de miracles,

9. Jésus abandonné des Scribes et des Pharisiens, jaloux et orgueilleux,

10. Jésus abandonné de vos disciples, révoltés de la promesse de leur donner votre chair à manger et votre sang à boire,

11. Jésus abandonné de la multitude qui vous avait reçu en triomphe, à Jérusalem,

12. Jésus abandonné du traître Judas,

13. Jésus abandonné de vos vrais disciples chéris, aux langueurs de votre cruelle agonie, pendant qu'ils dormaient près de vous,

14. Jésus abandonné de presque tous vos Apôtres

Ayez pitié de nous.

entre les mains des furieux qui vous cherchaient pour vous faire mourir,

15. Jésus abandonné chez Anne à l'insolence du valet qui vous souffleta,

16. Jésus abandonné chez Caïphe à l'infamie des faux témoins,

17. Jésus abandonné par Pierre dans la cour du Grand-Prêtre,

18. Jésus abandonné par Hérode à une cruelle dérision et aux insultes de la populace,

19. Jésus abandonné à l'insolence des soldats romains qui vous chargèrent d'opprobres,

20. Jésus abandonné à la fureur des barbares qui vous flagellèrent,

21. Jésus abandonné par Pilate à la haine des princes des prêtres,

22. Jésus abandonné à la cruauté des bourreaux,

23. Jésus abandonné sur la croix, entre deux voleurs,

24. Jésus abandonné de tous vos amis, excepté de saint Jean et de votre sainte Mère,

25. Jésus abandonné de votre Père céleste aux horreurs d'une longue et douloureuse agonie,

26. Jésus abandonné dans le tombeau à la garde de vos ennemis,

Ayez pitié de nous.

DEUXIÈME PARTIE.

1. Jésus abandonné dans la personne de tous les pauvres et de tous les malheureux,
2. Jésus abandonné par des enfants ingrats dans la personne de vieux parents qui les ont trop aimés,
3. Jésus abandonné dans de vieux serviteurs par de mauvais maîtres,
4. Jésus abandonné dans de vieux maîtres par de mauvais serviteurs,
5. Jésus abandonné dans la personne de bienfaiteurs qui avaient tout sacrifié pour des cœurs insensibles,
6. Jésus abandonné dans ces misérables créatures, victimes de la séduction et du vice,
7. Jésus abandonné dans ces pauvres enfants rejetés en naissant par des parents criminels et barbares,
8. Jésus abandonné dans ces malheureuses épouses et ces tristes enfants dénués de tout secours par des époux et des pères intempérants, joueurs et débauchés,
9. Jésus abandonné dans ces pauvres enfants orphelins, errants, sans pain, sans vêtements et sans asile,
10. Jésus abandonné dans une multitude d'hommes

Ayez pitié de nous.

ignorants des vérités du salut et que personne ne se met en peine d'instruire,

11. Jésus abandonné dans les personnes scrupuleuses, troublées et abattues par des peines intérieures, qui ne trouvent souvent aucun secours ni soulagement,

12. Jésus abandonné dans des cœurs trop confiants, qui s'étaient livrés à de faux amis,

13. Jésus abandonné dans ceux dont on déchire la réputation, pour la défense desquels personne ne prend la parole,

14. Jésus abandonné dans des personnes indignement calomniées, que personne ne se croit obligé de justifier,

15. Jésus abandonné dans les pauvres malades des campagnes et des villes, qui périssent si souvent sans aucune assistance spirituelle ni corporelle,

16. Jésus abandonné dans de pauvres vieillards infirmes ou malades,

17. Jésus abandonné dans la personne des fous et des insensés,

18. Jésus abandonné dans une multitude de pauvres aveugles, sourds, épileptiques et estropiés,

19. Jésus abandonné dans les pestiférés et les malheureux attaqués de la rage,

20. Jésus abandonné dans les pauvres blessés sur les champs de bataille,

Ayez pitié de nous.

21. Jésus abandonné dans les malheureux naufragés,

22. Jésus abandonné dans les pauvres agonisants,

23. Jésus abandonné dans les pauvres étrangers, qui meurent sans secours et sont enterrés sans suite ni cortège,

24. Jésus abandonné dans une multitude d'âmes du Purgatoire, qui n'ont d'autres suffrages que ceux de l'Église,

25. Jésus abandonné dans les pauvres prisonniers et les malheureux criminels,

26. Jésus abandonné dans les affligés, qui n'ont point d'amis et dont on fait la tristesse,

27. Jésus abandonné dans la personne de tous les pauvres pécheurs, à la conversion desquels presque personne ne s'intéresse,

Ayez pitié de nous.

TROISIÈME PARTIE.

1. Jésus abandonné dans la prière par les esprits distraits et les cœurs froids,

2. Jésus abandonné de ceux qui ne prient point,

3. Jésus abandonné de tous ceux qui négligent leurs devoirs,

4. Jésus abandonné dans nos temples à une affreuse solitude,

5. Jésus abandonné sur nos autels où vous êtes souvent exposé sans adorateurs,

6. Jésus abandonné dans la sainte Eucharistie par ceux qui ne daignent pas se mettre en état de vous y recevoir,

7. Jésus abandonné au saint Sacrifice de la Messe comme à la croix par les distractions de ceux qui y assistent,

8. Jésus abandonné à la fureur des hérétiques,

9. Jésus abandonné aux outrages des impies,

10. Jésus abandonné à l'indifférence des mauvais chrétiens,

11. Jésus abandonné à la légèreté de l'enfance,

12. Jésus abandonné à la négligence des mauvais prêtres,

13. Jésus abandonné à l'hypocrisie des faux dévots,

14. Jésus abandonné aux insultes des peuples trop souvent sans foi,

15. Jésus abandonné dans les rues où vous marchez seul pour visiter les malades sans autre suite que le prêtre qui vous porte,

16. Jésus abandonné dans les processions où l'on s'occupe moins de vous que de la pompe qui vous environne,

17. Jésus abandonné d'une foule de personnes qui communient sans dévotion et vous oublient aussitôt après,

Ayez pitié de nous.

18. Jésus abandonné à des bouches sacrilèges,
 19. Jésus abandonné à des cœurs indifférents,
 20. Jésus abandonné aux distractions même de ceux qui vous aiment, qui s'endorment près de vous comme vos trois disciples,

21. Jésus abandonné des scrupuleux qui n'osent vous recevoir,

22. Jésus abandonné des lâches et des tièdes qui ne veulent faire aucun effort sur eux-mêmes pour se mettre en état de vous recevoir plus souvent ou avec de meilleures dispositions,

23. Jésus abandonné de vos dévots qui se recherchent trop souvent eux-mêmes près de vous, au lieu de vous immoler tout ce qu'ils ont et de ne s'occuper que de vous ou pour vous,

24. Jésus abandonné au milieu des déserts, dans une quantité d'églises de campagne qu'on ouvre à peine une fois le jour,

25. Jésus abandonné de votre propre gloire, entièrement éclipsée dans la sainte Eucharistie;

Par votre vie obscure, anéantissez-nous Seigneur,

Par votre mort ignominieuse, purifiez-nous Seigneur.

Par vos délaissements dans la sainte Eucharistie et dans les pauvres, délivrez-nous Seigneur.

Ayez pitié de nous.

QUATRIÈME PARTIE.

1. De l'ignorance et de l'oubli de votre vie, de votre passion et de votre mort sacrée,

2. De l'insensibilité pour vos souffrances,

3. De l'orgueil, de l'impatience et des murmures,

4. De la trop grande sensibilité envers nous-mêmes,

5. Du découragement et du désespoir dans nos abandons,

6. De la défiance de votre divine Providence,

7. De la vaine confiance en nous-mêmes et de tout appui d'un bras de chair,

8. De l'oubli de la mort et de l'éternité qui doit la suivre,

9. De la dureté envers les pauvres,

10. De la froideur envers nos frères souffrants,

11. De l'égoïsme et de l'ingratitude,

12. De la légèreté et de l'insouciance,

13. Du mépris et de l'oubli de nos devoirs,

14. De l'indifférence pour les ignorants et les pauvres pécheurs,

15. Du mépris et de l'aversion pour les vicieux et les criminels,

16. Du méchant plaisir d'entendre déchirer nos

Délivrez-nous Seigneur.

frères, et de l'insouciance avec laquelle nous avons souvent vu détruire leur réputation,

17. De la fausse piété qui n'est qu'extérieure,

18. De l'hypocrisie et du respect humain,

19. Du défaut de foi,

20. De la dissipation et de toute irrévérence dans vos temples,

21. De l'abandon des Sacrements et de tout mépris de vos bontés adorables au saint Sacrement de l'autel,

22. De l'abus de vos grâces,

23. De l'infâme amour-propre qui fait tout pour lui-même,

24. De la sensualité spirituelle,

25. Du malheur de tomber dans le schisme, dans l'hérésie ou dans l'impiété,

26. Du malheur de mourir hors de votre grâce, privé des sacrements qui la communiquent, ou ce qui est plus terrible encore, d'abuser de ce dernier secours par nos mauvaises dispositions,

Fils de Dieu, exaucez-nous.

Nous vous prions de nous pardonner et de nous faire grâce.

Nous vous prions de nous donner et d'augmenter en nous la foi, l'espérance et la charité.

Nous vous prions de nous rendre compatissants à toutes sortes de maux.

Nous vous prions de soulager toutes les misères de

Délivrez-nous Seigneur.

nos frères, et d'avoir compassion des pauvres pécheurs.

Nous vous prions de nous donner une tendre affection pour votre personne sacrée résidant véritablement au saint Sacrement de l'autel.

Nous vous prions de nous faire la grâce de vous recevoir dignement pendant notre vie et à l'heure de la mort.

Nous vous prions enfin de nous unir continuellement à vous par la charité dès cette vie, afin d'y être entièrement unis et consommés pendant l'éternité.

Agneau de Dieu, oublié et anéanti parmi les hommes, pardonnez-nous notre ingratitude.

Agneau de Dieu, abandonné sous la figure et dans la personne du malheureux, exaucez nos gémissements s'il vous plaît.

Agneau de Dieu, méprisé et délaissé dans la sainte Eucharistie, ayez pitié de nous Seigneur.

Christ, écoutez-nous.

Christ, exaucez-nous.

PRIONS.

O Jésus, véritable ami de nos âmes, qui pour toute la tendresse que vous avez eue pour nous n'avez trouvé dans nos cœurs qu'une horrible ingratitude nous vous adorons, nous vous aimons, nous vous glorifions, nous vous remercions dans tous les lieux et en tous les états, où vous êtes abandonné pour l'amour de nous.

Faites-nous la grâce d'accepter de bon cœur à votre exemple toutes sortes d'abandons et de compatir à vos délaissements en votre propre personne et en celle des malheureux qui sont vos images sur la terre, puisque vous avez dit que vous regardiez comme fait à vous-même ce que l'on ferait au moindre d'entre eux. Afin que vous aimant véritablement, et les assistant de tout votre cœur, pour l'amour de vous, nous puissions nous préparer à recevoir dignement la sainte Eucharistie, pour réparer les outrages que vous a faits notre cruelle indifférence. Nous vous le demandons par vos mérites infinis, et par la charité dont votre divin Cœur brûle pour votre Père éternel, en union avec le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles.

Ainsi soit-il.

Seigneur Jésus, qui dans votre agonie au jardin des Olives nous avez donné le plus parfait modèle d'une entière résignation aux volontés de votre Père céleste, faites que nous nous abandonnions si parfaitement à ses desseins sur nous, que nous ne puissions désormais désirer autre chose que leur accomplissement, bien assurés que, quels qu'ils soient, son amour pour nous dirige tout pour notre plus grand bien, et le salut de nos âmes.

Nous vous en conjurons par vos propres abandons, vous qui vivez et réglez dans tous les siècles.

O Jésus, seul recours de tous les êtres abandonnés, soyez toujours notre espérance, notre refuge et notre

soutien. Ami très-fidèle, nous n'espérons qu'en vous. O Dieu tout-puissant et éternel, faites que la considération et le souvenir des abandons de votre Fils unique soient la consolation, l'encouragement et le secours de toutes les personnes abandonnées.

Nous vous en conjurons par la généreuse résignation de Notre Seigneur Jésus-Christ et par ses prodigieuses souffrances.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Ainsi soit-il.

FRAGMENT

TROUVÉ DANS LES PAPIERS DE LA MÈRE JULIE.

« Puisque vous voulez bien éclairer ma voie je vais tâcher, autant que possible, de vous la faire connaître. Je demande à Dieu, de tout mon cœur, de vous faire un exposé clair et véritable. Il me semble avoir jusqu'à présent deux manières de prier : l'une absolument indépendante de moi, par laquelle je me trouve tout à coup dans un profond recueillement sans plus me souvenir ni de moi ni d'autre chose. Il me semble alors être très-près de Dieu ; mais je ne sais ni comment je lui parle, ni comment je l'entends.

« Cet état est tout à fait exempt de distraction ; je l'ai éprouvé assez rarement. Il renouvelle entièrement les forces de l'âme et laisse une grande paix ; il me paraît que c'est une sorte d'union en Dieu si intime qu'il semble qu'on n'ait plus rien à désirer au delà. Mais il est parfaitement impossible de se mettre soi-même en cet état ; il ne dépend ni des forces ni des efforts humains. La seconde manière, qui m'est plus ordinaire et qui m'était même habituelle, est une ardente recherche de Dieu, soit dans la communion, soit dans les visites au Saint-Sacrement ; car dans l'oraison faite à la maison, (excepté la nuit) il est rare que j'éprouve la même chose.

« Cette recherche est un vif mouvement du cœur qui me pousse vers Dieu, mon unique bien, comme la pierre qu'on jette d'en haut tend rapidement vers la terre, ou plutôt comme la flamme qui monte toujours. Je sens intérieurement ce mouvement de la flamme qui cherche l'air avec une incroyable activité ; je cours à l'église comme le cerf altéré court à l'eau ; je ne puis dire si c'est l'amour de Dieu qui m'y pousse. — Il me semble qu'en communiant je rassasierai cette soif ardente et je le fais souvent sans presque aucune préparation. — En arrivant près de Notre Seigneur Jésus-Christ mon premier cri est : « Ah ! Seigneur, vous êtes ici ! » et souvent cette seule pensée me suffit. Je ne fais pour ainsi dire aucun autre acte, quoique je m'efforce de faire ceux de la communion ; mais c'est plutôt ma

langue qui les forme que mon cœur et mon esprit. Lorsque j'ai communiqué cette pensée que Dieu est en moi me mets en repos. — Je sais qu'il est là et je le regarde ; je me serre près de lui, si je peux m'exprimer ainsi, comme un enfant se serre contre sa mère pour la retrouver après l'avoir quittée : « Vous êtes ici Seigneur ! » est encore toute ma prière. Si j'ai songé à quelque besoin spirituel de mes parents ou de mes amis, je lui dis seulement : « *Venez et voyez !* » Pour les miens, j'y pense peu et rarement, et alors je dis : « *Ayez pitié de moi ! Mon unique amour sauvez moi !..* » Souvent encore, sans m'en apercevoir, je me sers de quelque paroles du psaume qui me vient à l'esprit, comme celles-ci : « *J'ai étendu les bras vers vous dans la prière et mon âme vous attend comme la terre desséchée attend la pluie. Vous êtes mon refuge contre les maux qui m'environnent. Vous êtes mon Dieu, délivrez-moi de ceux qui me me menacent.* » Il arrive souvent que tandis que je prie mon esprit pense à toute autre chose et se remplit de distractions, ce qui n'empêche pas, ce me semble, la principale partie de mon âme de s'occuper de Dieu, comme à peu près le maître de maison de s'entretenir avec sa société quoiqu'il entende en bas le bruit que font ses enfants et ses domestiques. Lorsque je visitais le Saint-Sacrement le soir, c'était à peu près la même chose. J'y allais encore, je pense, plutôt pour me reposer en lui qu'avec l'intention d'honorer notre Jésus. Je l'adorais en arrivant, puis je retombais dans ce vague

d'idées où cependant je priais toujours, ce me semble, beaucoup plus pour les autres que pour moi-même. La peur de communier indignement me faisait repasser devant lui heure par heure, tout ce que j'avais fait, dit ou pensé dans la journée; je lui montrais mes torts et souvent une voix intérieure que je prenais pour la sienne me tranquillisait et me calmait. En les accusant, la même voix me faisait de vifs reproches sur des fautes auxquelles je n'avais pas pensé. Je reçois ces grâces, si cela en est, sans oser les reconnaître pour telles; je n'en remercie point, si ce n'est en général, et je me contente de faire des actes de contrition car je n'ai jamais su au juste de qui était cette voix.

« Dans les moments où je suis le plus unie à Dieu je ne me fais pas de peine d'être interrompue ou d'abrégé mon oraison pour mes devoirs; mais quelquefois pourtant je m'y oublie, et je cherche de préférence les églises tranquilles et les coins obscurs : le bruit me fait mal quoiqu'il ne me distraie pas toujours. Cette sorte d'oraison, comme vous le voyez, n'a ni commencement ni fin, ni préparation ni action de grâces, ni résolutions, mais elle produit en moi, si je ne me trompe, une volonté constante de tout faire. »

L E T T R E

DE M. ACHILLE DU CLÉSIEUX A M^{LLE} JULIE BAGOT.

« Saint-Illan, 3 septembre 1832.

« Mademoiselle,

« Ayant appris que vous aviez affirmé la maison voisine de la vôtre, je pense que les projets dont nous nous sommes souvent entretenus pourront être mis à exécution, si toutefois vous conservez toujours l'intention que vous m'avez manifestée, lorsque j'ai eu l'honneur de vous voir, d'admettre chez vous (ayant un plus petit nombre de jeunes filles) nos malheureuses bonnes femmes.

« Alors, si vous avez la bonté de me faire connaître vos vues à cet égard, je commencerai dès ce moment, à faire les petits préparatifs que vous jugerez nécessaires pour que tout soit disposé pour la Saint-Michel. Comme vous semblez tenir à une étable à vaches, je crois qu'il sera facile d'en établir une, quoique je ne veuille rien entreprendre avant d'être assuré que tout ce que je vous propose ne vous contrarie en rien.

« Je serais allé vous présenter mon compliment sur la justice publique qu'on vous a rendue, si je n'avais su

qu'en blessant votre modestie je n'ajoutais rien à la persuasion dans laquelle vous devez être, Mademoiselle, des sentiments de vif intérêt et de haute estime de votre tout dévoué et respectueux serviteur,

« Achille DU CLÉSIEUX. »

» P.-S. — Ma femme vous présente hommages et amitiés. »



FÉLICITÉ-MARIE DE LA VILLÉON.

Rien ne lui était plus naturel que de se réjouir avec ceux qui étaient dans la joie, de pleurer avec ceux qui pleuraient, de se donner au prochain et aux malheureux.

Le P. LACORDAIRE,

Vie de saint Dominique, chap. iv.

Elle appartenait à une des plus anciennes et des plus nobles familles de Bretagne. Un de ses ancêtres, Matthieu de la Villéon, avait pris la croix en même temps que le roi saint Louis ; il périt glorieusement à la bataille de la Massoure.

Comme les vieilles tiges sont fécondes en rameaux, Guillaume de la Villéon-Villevalio, père de celle dont nous allons raconter l'histoire édifiante, avait eu vingt-deux enfants de sa femme Marie Goudrel, qu'il avait épousée quand elle atteignait sa treizième année. Félicité naquit le 12 mai 1749, au manoir de la Ville-Neuve, dans la paroisse de Plurien, évêché de Saint-Brieuc.

Et soit que la faiblesse de sa constitution, qui était extrême et faisait craindre à chaque instant de la voir mourir, eût fait hâter la cérémonie du baptême, soit plutôt que le respect que l'on portait à cette époque aux pauvres de Jésus-Christ l'eût emporté sur toute autre considération, la noble enfant fut tenue sur les fonts sacrés par deux mendiants. Combien de fois elle se plut depuis à citer ce fait et à dire qu'il semblait que par là Dieu l'avait prédestinée à devenir un jour la servante des pauvres!... Nous avons peu de détails sur les premières années de Félicité. Il fallait tous les soins d'une mère tendre pour élever cette plante frêle et l'empêcher de s'étioler.

Elle reçut cette instruction solide et cette éducation sérieuse qui fait ces chrétiennes énergiques qui ne savent ni transiger avec le devoir, ni faiblir devant l'épreuve.

Qu'elles étaient dignes de l'admiration des hommes et de la protection des Anges ces vieilles familles patriarcales où l'honneur et la vertu primaient tout en ce monde!... Le luxe et la vanité étaient bannis de ces demeures austères, mais l'antique hospitalité, la franche cordialité s'y retrouvaient; il y avait toujours place à ce foyer pour le pauvre et pour le voyageur.

Plusieurs des enfants de Guillaume de la Villéon moururent au berceau: trois de ses fils entrèrent dans l'armée, deux de ses filles se marièrent; deux autres voulurent abandonner le monde par amour pour Jésus-

Christ. Émilie, qui était d'une beauté remarquable et d'un esprit distingué, entra à dix-sept ans au monastère de la Visitation, à Meaux¹. Son sacrifice fut grand car elle aimait tendrement sa famille, son pays... — Chaque arbre du jardin lui rappelait un doux souvenir, et on raconte que pensant qu'elle les voyait pour la dernière fois elle les embrassait à l'heure du départ comme de vieux amis.

Déjà dévouée au soin des pauvres et des souffrants, Félicité n'avait d'autre désir que d'entrer dans la Congrégation des Filles du Saint-Esprit.

Cette Congrégation avait été fondée en Bretagne, dans la paroisse de Plérin, près Saint-Brieuc, par deux humbles villageoises: Marie Balaven et Renée Burel. Cette dernière était tertiaire de saint François.

Marie Balaven était veuve et sans enfants, elle s'était dévouée aux œuvres de charité; faisant le catéchisme aux petites filles pauvres; allant visiter les malades, leur apportant des bouillons et de la tisane, les exhortant et les consolant; Renée Burel l'aidait de toutes ses forces et de tout son cœur.

Le Recteur de la paroisse² touché du dévouement de ces deux pieuses femmes, et voyant combien elles

¹ Elle y mourut supérieure, dans un âge avancé. Trois de ses sœurs, restées demoiselles et s'occupant de bonnes œuvres, moururent au Fréheclos.

² Messire René-Jean de la Ville-Angevin, né à Pordic (Côtes-du-Nord).

étaient utiles, résolut de leur adjoindre d'autres personnes pieuses et de former ainsi une petite association sous le nom d'Écoles charitables.

Le 8 décembre 1706, Marie et Renée, ainsi que trois autres autres filles du Tiers-Ordre de saint François, prononcèrent leurs vœux au pied des autels. Elles conservèrent quant à la forme et à l'étoffe le costume que portaient alors les paysannes de Plérin : la jupe de laine, la cape et la coiffe ; seulement, en l'honneur de la Vierge immaculée, elles prirent des vêtements de couleur blanche. Elles y joignirent le crucifix sur le cœur et le rosaire au côté.

M. Leduger ¹, parent de Renée Burel, rédigea pour la nouvelle Congrégation, dédiée au Saint-Esprit, un règlement qui prouve la sagesse et la profonde piété de ce zélé missionnaire. Ce règlement fut approuvé par Mgr Frétat de Boissieux, évêque de Saint-Brieuc.

Les Filles du Saint-Esprit, autrement dites les *Sœurs blanches*, habitaient le port du Légé jusqu'en 1720 ; à cette époque le Recteur de Plérin leur acheta dans ce bourg une vieille maison où il les établit.

Elles eurent bientôt plus de quatre-vingts petites élèves, et sous les ordres de leur Supérieure, Marie Balaven, qui était guidée par les conseils et les instructions de M. Leduger lequel avait été disciple du Père

¹ Chan. et scolastique de la cathédrale de Saint-Brieuc, auteur d'un livre intitulé : *Bouquet de la Mission*. Voir la Notice sur M. Leduger, dans les *Annales Briochines*.

Maunoir, elles s'adonnèrent avec zèle aux œuvres de la sainte charité. — Bientôt on demanda dans plusieurs paroisses de la Bretagne des Filles du Saint-Esprit. — Dieu, les enfants, les pauvres, quel but sublime et comme il devait charmer le cœur et l'esprit dévoué de Félicité !

Élevée à la campagne et connaissant parfaitement les pauvres villageois si souvent délaissés, et pourtant en général encore plus dignes d'intérêt que les pauvres de nos cités, M^{lle} de la Villéon devait apprécier un Ordre complètement consacré aux malheureux et aux ignorants de nos campagnes bretonnes.

Ses parents étaient trop pieux pour s'opposer à sa vocation.

Ils se mirent donc en devoir de la conduire à la communauté de Plérin. Ayant gravi la montagne rocailleuse qui y conduit ils sonnèrent à la porte que surmontait une croix, et la Sœur Marie Allenou, qui était alors Supérieure générale, vit bientôt devant elle un gentilhomme d'une taille élevée, d'un aspect imposant, une femme de petite taille, à la figure intéressante, aux façons distinguées. C'étaient Guillaume de la Villéon-Villevalio et Marie Goudrel. Ils présentèrent à la Supérieure une jeune fille de dix-huit ans, pâle et frêle, qui d'un air plein de modestie et de simplicité, demanda la faveur d'être admise dans la Congrégation. Sœur Marie Allenou reçut avec bonheur la nouvelle postulante qui, tout en pleurs, s'arrache des bras d'un père et d'une

mère chéris, pour entrer dans la nombreuse famille des pauvres.

Il lui tardait de s'essayer au joug du Christ, mais comme le divin Maître nous apprend à élever tous les sentiments naturels sans en détruire aucun, Félicité éprouvait un brisement de cœur en se séparant de ceux qu'elle aimait et vénérail.

Cependant les forces physiques de la jeune fille n'était point égales à son courage; sa santé délicate ne pouvait résister aux épreuves du noviciat, et les anciennes Sœurs disaient en la voyant chancelante et déjà épuisée : Pauvre enfant ! elle ne pourra supporter le poids de la chaleur et du jour !....

La Supérieure partageait leurs craintes, elle eût désiré conserver un sujet de si grande espérance et en même temps elle avait peur de causer peut-être sa mort en l'engageant dans une Congrégation où la santé est si nécessaire !

Cette dernière considération l'emporta et sœur Marie décida que Félicité serait rendue à sa famille.

A cette annonce la jeune postulante témoigna une douleur si vive, que la Supérieure émue lui promit de la reprendre si un jour sa santé s'améliorait.

Cette espérance la consola. Rentrée dans la maison paternelle elle songeait sans cesse aux saintes joies du pieux asile qu'elle venait de quitter, et de son cœur s'échappait cette brûlante aspiration : « Que vos tabernacles sont aimables, ô mon Dieu ! Mon âme languit et

se consume du désir d'entrer dans la maison du Seigneur ! »

Enfin, soit que la santé de M^{lle} de la Villéon se fût fortifiée, soit que sœur Marie Allenou n'eût pu résister à ses pressantes sollicitations et à sa persévérance, elle fut admise de nouveau à la communauté et fit sa profession le 16 septembre 1771. Sœur Félicité fut d'abord envoyée dans la paroisse de Pleuc où la maison des Sœurs blanches avait été fondée par M. le comte de la Rivière; on l'envoya ensuite à Quimper¹, puis elle fut nommée supérieure à La Chapelle, et enfin supérieure de la maison de Taden, dans l'évêché de Saint-Malo. Cette communauté de Taden avait été fondée par le célèbre comte de la Garaye et par Marguerite Piquet de la Mothe, sa digne épouse, en 1745.

Je ne puis m'empêcher de parler un peu ici de ces époux charitables; tous deux, jeunes, beaux, nobles et riches; tous deux esclaves passionnés du monde frivole, ils furent en même temps touchés de cette lumière de la grâce qui fait voir en un instant toute la vanité des plaisirs, toutes les joies de la vie austère.

Le comte et la comtesse de la Garaye firent une confession générale de toutes leurs fautes. Depuis leur conversion leur existence entière fut consacrée à Dieu et aux pauvres.

¹ La maison de Quimper avait été fondée en 1749, par Marianne-Agnès Picart de Kersula.

Leur château fut transformé en un hôpital qui contient jusqu'à quarante lits, et tous les malades et les infirmes qui se présentaient étaient reçus avec joie et traités avec une grande bonté. Ni les maladies les plus dangereuses, ni les plaies les plus dégoûtantes ne rebutaient ces vertueux époux.

Le comte fit un voyage à Paris, en 1714, afin d'étudier la médecine et la chirurgie, et M^{me} de la Garaye alla à l'Hôtel-Dieu pour apprendre à panser les malades. Ils favorisaient les jeunes gens qui travaillaient dans le but de devenir chirurgiens, et il s'en est trouvé vingt-huit à la fois attachés à l'hôpital de la Garaye.

Ils s'occupaient aussi du salut des âmes et se faisaient un devoir de joindre l'aumône spirituelle à l'aumône corporelle.

Des Anglais, qui voulaient abjurer l'hérésie et revenir à l'Église catholique, trouvèrent un sûr asile et une protection près du comte de la Garaye.

La dévotion profonde du comte et de sa pieuse compagne au sacré Cœur de Jésus, les porta à fonder au monastère de la Visitation, à Rennes, six saluts du Saint-Sacrement avec amende honorable.

Ils fondèrent aussi des retraites en faveur des ouvriers.

Ces retraites produisirent un grand bien; ce ne furent pas les seules fondations dues à leur générosité.

Les incurables à Dinan, l'établissement des Filles de la Sagesse dans la même ville, celui des écoles de la

charité à Étables, près Saint-Brieuc, et enfin celui des Filles du Saint-Esprit à Taden, devinrent autant de monuments de l'inépuisable charité de ces nobles époux. M. de la Garaye était tellement habile en chimie que sa réputation parvint jusqu'au roi Louis XV, qui voulut le voir. Le comte et la comtesse se rendirent donc à la cour, et M. de la Garaye fit plusieurs expériences chimiques devant le roi qui lui en témoigna sa satisfaction. La vertueuse reine Marie-Leczinska reçut la comtesse avec une extrême bienveillance et lui donna même son portrait.

Les plus grands seigneurs de la cour recherchèrent l'amitié de M. de la Garaye, mais les honneurs ne faisaient plus aucune impression sur lui; il se hâta de quitter le monde brillant pour le monde des pauvres. La comtesse revint aussi avec joie à Garaye. Elle était si pauvrement vêtue qu'il n'y avait presque rien dans son vêtement qui la distinguât des indigents, excepté la propreté qui lui était naturelle. Cette femme qui avait été élevée si délicatement passait presque tout son temps à panser les teigneux ou à soigner les ulcères.

Mort à l'âge de 81 ans, le comte de la Garaye fut inhumé parmi les pauvres, comme il l'avait demandé. On voit encore dans le cimetière de Taden son tombeau à côté de celui de son épouse qui ne lui avait survécu que deux ans. — Et maintenant le château de la Garaye n'est plus qu'une ruine.

Aussitôt après la mort de M^{me} de la Gavaye l'hôpital

avait été abandonné, et bientôt l'établissement des Filles du Saint-Esprit à Taden allait être supprimé par la Révolution. Chassée de cet asile, où elle faisait tant de bien, sœur Félicité apprenant que ses sœurs de Plérin étaient aussi dispersées fut obligée de se réfugier au Frêheclos, dans la paroisse de Pommeret. Cette vieille gentilhommière à la tourelle séculaire était alors la demeure de la famille de la Villéon.

Le père et la mère de la Religieuse persécutée n'existaient plus, mais à cette époque le frère aîné, regardé comme le chef de sa maison, devait aide et protection à ses frères et sœurs.

Or, M. Jean-Baptiste de la Villéon accueillit Félicité avec tendresse¹. Elle retrouva au foyer de famille trois de ses sœurs qui n'avaient point voulu le quitter et qui passaient leur vie à faire le bien.

Deux autres, M^{mes} Loz de Baucourt et Le Peinteur de Normeny, avaient émigré avec leurs maris.

Le comte de la Villéon était marié depuis plusieurs années à M^{lle} Marie Duval qui était douée d'une piété et d'une douceur angéliques. Il en avait eu plusieurs enfants. Leur tante Félicité s'occupait de leur instruction avec beaucoup de zèle. Le comte de la Villéon

¹ Il était contre-amiral, chevalier de Saint-Louis et de Cincinnati. Il avait été l'ami du célèbre Guichen. Dès l'âge de seize ans, il s'était distingué au combat de Saint-Cast contre les Anglais. Le comte de la Villéon avait la confiance de la famille royale, et avait été choisi pour servir de mentor au duc d'Orléans dans un voyage que fit ce jeune prince.

était comme son père d'une taille élevée et d'un aspect imposant.

Il unissait à un degré égal la bonté à la fermeté, chose fort rare et qui lui donnait une supériorité réelle et incontestée. Il était devenu le conseil et l'arbitre de tous ses voisins.

Sous son toit la vie de famille était aimée, comprise, pratiquée selon l'Évangile. Exactement réglée, elle n'avait pourtant rien de monotone; elle était partagée entre la prière, le travail, la lecture en commun de quelque ouvrage instructif et intéressant, enfin quelques promenades dont le but était presque toujours une œuvre de charité.

Sœur Félicité se trouvait dans un milieu où tout favorisait les saintes fonctions de son institut.

Elle s'était empressée de s'entourer des enfants de la paroisse, et avec toute l'ardeur de son zèle elle s'efforçait de les instruire surtout dans la science du salut. On prétend que son zèle allait parfois jusqu'à la sévérité; on sait que ce n'était point le temps des éducations molles. Un jour qu'elle avait corrigé assez durement un des petits paresseux de son école, une de ses nièces se permit de lui dire: « Oh! ma tante, comme vous fouettez dur! — C'est afin qu'il s'en souvienne, répondit-elle tranquillement »

Tous les instants qu'elle avait de libres après l'école et la prière, sœur Félicité les employait à visiter les malades, à les soigner, à les consoler.

L'église est située près du Frêheclos. Une petite porte du jardin y conduit par un sentier ombragé de pommiers. On comprend avec quel bonheur la pieuse Religieuse allait devant le tabernacle prier le divin Époux de son âme. On la voyait souvent s'agenouiller à la sainte table auprès de sa belle-sœur, cette sainte dame de la Villéon dont la pureté de conscience était telle, que ne se confessant qu'une fois le mois elle communiait chaque jour.

Hélas cette suprême consolation leur fut bientôt enlevée. Au nom de la liberté l'église fut envahie et fermée. Le Pasteur M. Caro partit au milieu des pleurs de son troupeau et il fut remplacé par un prêtre schismatique. Un de ces malheureux assermentés que les paysans appelaient des *j. roux*.

Mais celui-ci fut aussitôt honteusement chassé de la paroisse. La crainte d'une révolte populaire empêcha que l'église fut vendue nationalement ou changée en écurie. Peu de temps après de sombres tristesses, des nuages menaçants planèrent sur le Frêheclos.

Les séparations à cette époque sanglante semblaient toujours devoir être éternelles. Il y avait peu de distance de la maison d'arrêt à l'échafaud.

Le comte de la Villéon, chargé de chaînes, fut dirigé sur Paris; tandis que sa femme, une de ses sœurs et sa fille aînée Marie-Jeanne furent emprisonnées à Saint-Brieuc, dans l'ancien couvent des Capucins

dont on avait fait une maison d'arrêt ¹. Qu'on juge des angoisses de sœur Félicité restée seule au Frêheclos avec ses deux plus jeunes nièces Pélagie et Hermine et leur frère Jean-Marie qui était le dernier de la famille ².

Les pauvres enfants auraient été complètement abandonnés, si la Providence ne leur eût donné dans cette bonne tante une seconde mère.

Elle s'occupa plus particulièrement de la petite Hermine, afin de la préparer à sa première communion.

Les églises étaient fermées, il est vrai, mais sœur Félicité apprit que dans une paroisse voisine (Quessoy), un bon prêtre, M. Bosher, était resté caché n'ayant pu se décider à s'éloigner de son troupeau, souvent poursuivi, traqué par les Bleus.

Le Recteur de Quessoy trouva toujours un asile sûr dans ce pays de chouans; il logeait tantôt dans une métairie, tantôt dans une chaumière, parfois dans le creux d'un rocher ou sous l'ombrage d'un chêne. Ce fut dans une grange qu'il vint célébrer l'adorable sacrifice de la Messe, le jour où sœur Félicité vint présenter sa nièce au divin banquet.

Quelle heure pleine de charmes et d'émotion que celle

¹ Pendant la détention de leur mère, Sainte et Pélagie de la Villéon demeurèrent quelque temps déguisées en paysannes chez de braves gens, parents d'une de leurs servantes et qui en eurent le plus grand soin.

² M. Jean-Marie de la Villéon, depuis Lieutenant de vaisseau, chevalier de la Légion d'honneur, auteur d'un ouvrage intitulé *Le détroit de Gibraltar*.

où l'on reçoit Jésus-Christ pour la première fois ! Mais comment ces sentiments devaient-ils être vifs et profonds surtout dans un pareil lieu et dans un pareil temps ! Cette pauvreté de l'autel, cette solitude, ce mystère dont il fallait s'envelopper sous peine d'exposer à la mort de l'échafaud un respectable prêtre..... Et puis ces inquiétudes poignantes sur le sort réservé à de chers parents prisonniers, dont l'absence dans un jour si solennel était déjà une douleur !... L'assistance remarqua avec attendrissement cette jeune fille simplement vêtue dont le regard exprimait la candeur et la piété, et près d'elle une femme d'un âge mûr, au maintien noble, au visage calme et recueilli. Ensemble elles s'approchèrent de l'autel rustique et avec amour elles reçurent le Dieu qui console.

Quel rayon de bonheur pendant ces tristes jours de deuil et de séparation ! « O mes enfants ! disait sœur Félicité à ses nièces, quand elles furent rentrées au Frêheclos, quand donc Dieu permettra-t-il que le culte soit rétabli, les églises rouvertes et aussi les maisons religieuses ? »

Elle pensait souvent à ses saintes compagnes chassées de leur asile et dispersées par l'orage comme autant de colombes.

Elle parlait d'elles volontiers, dans ses entretiens avec ses nièces, et leur exaltait le bonheur de la vie de communauté.

Hermine surtout l'écoutait avec intérêt.

Ce fut peut-être dans ces pieuses conversations qu'elle puisa le goût de la vie religieuse qu'elle devait embrasser bien des années après.

Madame de la Villéon traduite devant le tribunal révolutionnaire se défendit elle-même avec tant de noblesse et de courage qu'elle fit, dit-on, pâlir ses juges. Les principaux habitants de la commune de Pommeret signèrent une pétition, pour demander la mise en liberté, de celle qu'ils appelaient à juste titre la mère des pauvres.

Il est probable que la reconnaissance des paysans de sa paroisse et l'admiration involontaire des juges n'auraient pas suffi pour sauver de l'échafaud cette femme respectable, si la nouvelle de la mort de Robespierre qui sauva tant d'autres personnes, n'eût été le signal de l'ouverture des prisons. Madame de la Villéon et ses filles revinrent donc au Frêheclos. Qu'on juge de la joie de sœur Félicité et des actions de grâces qui du petit manoir s'élevèrent vers le Ciel.

Il manquait encore au cercle de la famille deux êtres bien chers : le comte de la Villéon et le chevalier son frère¹. On apprit bientôt que le comte était sauvé et cela par Fouquier-Tinville. Les scélérats ont leurs caprices : celui-ci, qui était un accusateur public fit d'abord un si terrible réquisitoire contre le ci-devant comte qu'il

¹ L'autre frère, Arthur de la Villéon, lieutenant-colonel au régiment de Port-au-Prince et chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare n'existait plus au moment de la révolution.

n'attendait plus que son arrêt de mort. Cependant il fut acquitté. Après le jugement quelle est sa surprise de recevoir la visite de Fouquier-Tinville qui le félicita sur son élargissement.

— « Ce n'est pas de ta faute, répondit M. de la Villéon, car tu m'as bien chargé devant le comité !

— « Je voulais te sauver citoyen. Ton air résolu me plaisait, et si j'avais adouci mon réquisitoire on eût cru que je te protégeais et tu aurais été guillotiné. Maintenant j'ai une proposition à te faire ; la République a besoin de marins expérimentés : veux-tu reprendre du service avec le grade d'amiral.

— « Non, répliqua le comte avec cette franchise maritime, qui à une époque comme celle-là et en face de l'accusateur public n'était pas sans danger ; non, je ne veux point de ta f..... boutique. »

Fouquier-Tinville insista en vain, et ce misérable qui envoyait chaque jour tant de malheureux à l'échafaud resta cette fois vaincu et désarmé devant tant d'énergie.

M. de la Villéon fut interné à Fontainebleau ; il y retrouva sa sœur Émilie qui avait été chassée de son couvent de la Visitation. Il passa quelque temps dans cette ville où on lui envoya son fils, le petit Jean-Marie, qui venait de faire sa première communion en secret des mains de ce vénérable Curé de Quessoy qui avait admis, un peu auparavant, sa sœur Hermine au festin eucharistique.

Pendant ce temps le chevalier Toussaint-Léonard de la

Villéon, écuyer de M^{me} Victoire de France, tante du roi Louis XVI et lieutenant-colonel au régiment de Languedoc débarquait à Quiberon.

A cette nouvelle on se hâta d'envoyer un serviteur fidèle à cheval à la rencontre de l'émigré. Mais hélas ! le pauvre domestique revint à pied, apprit en pleurant à ses maîtresses que les Bleus s'étaient saisis de son cheval, et que le chevalier de la Villéon et ses compagnons d'armes étaient en prison à Auray. On connaît la suite de ce déplorable événement. « Les anciens de Quiberon, de Vannes et d'Auray ont longtemps gardé le poignant souvenir de ces longues files de condamnés marchant à la mort. Aucun d'eux ne faiblissait pendant le long trajet qu'on leur faisait souvent parcourir ; chez aucun on ne remarquait ni abattement ni bravade. Les uns priaient ; quelques-uns chantaient des cantiques ¹. »

Plusieurs périrent victimes de leur loyauté et de leur bonne foi : ainsi le chevalier de la Villéon pressé de se sauver par ses anciens soldats du régiment de Languedoc, refusa leurs offres : « Les officiers français, répondit-il, ne peuvent manquer à leur parole ; il y a eu capitulation ². »

Qu'on se figure la désolation de la famille de la Villéon, au moment où arriva au Frêcheclos une lettre au timbre d'Auray, adressée de cette façon : A la

¹ Eugène de la Gournerie, *Les débris de Quiberon*.

² Voir *l'Histoire de la Vendée militaire*, par Crétineau-Joly.

citoyenne *Lavilléon*, au bourg de Pommeret, par Lamballe, à Lamballe.

L'écriture en était ferme et cependant la main qui la traçait allait être bientôt glacée par la mort.

« A Auray, le 15 thermidor, troisième année.

« Je ne m'attendais pas, mes chères sœurs, après tant
« de misères et de tribulations, à trouver mon tombeau
« près de vous. Ma sentence est prononcée; dans une
« heure je n'existerai plus et je meurs dans les mêmes
« sentiments que j'ai toujours professés. Heureux si
« j'emporte au tombeau l'estime des honnêtes gens.
« Adieu, ne me pleurez pas; je finis toutes mes misères
« en cessant d'exister. Faites, je vous prie, passer le
« billet ci-joint à ma femme, si vous savez où elle est!
« Son souvenir et celui de mes enfants ébranle un peu
« ma résignation. Adieu adieu!! »

« LA VILLÉON. »

« Le reste de la famille se porte bien ¹. »

M^{me} de la Villéon, ses belles-sœurs et ses filles tombèrent à genoux, et pleurèrent amèrement celui

¹ Il n'y a qu'une seule famille de la Villéon; elle habite encore l'évêché de Saint-Brieuc. Cette famille, qui a pour armes un houx arraché de sinople sur un champ d'argent au chef de sable, fretté de six pièces d'or avec cette devise : « *Qui s'y frotte s'y pique*, » est divisée en deux branches : celle des Marais et celle des Étangles. L'une est représentée par M. Arthur de la Villéon qui habite Fréheclos, en Pommeret; l'autre par M. Arsène de la Villéon qui demeure à Saint-Brieuc.

qui venait de périr en martyr pour la cause de la religion et du droit. C'est alors que la sœur Félicité trouva dans son cœur sensible et dans sa piété fervente les paroles de foi et d'espérance dont sa famille désolée avait tant de besoin.

Le chevalier Toussaint-Léonard de la Villéon fut fusillé sur la promenade publique de Vannes (dite de la Garenne) avec plusieurs de ses compagnons de gloire et d'infortune; tandis que les autres étaient conduits près d'Auray, dans ce champ déjà célèbre par la défaite et la mort de Charles de Blois, et qui a gardé le nom de *Champ des martyrs*.

Le chevalier de la Villéon était un homme d'une taille très-élevée et d'un physique charmant. Son portrait, conservé précieusement dans sa famille, respire la bonté et l'amabilité.

Les cris de Vive le Roi! vive la religion! poussés par ces nobles victimes retentirent de concert avec le bruit sinistre de la fusillade. On sut aussi (et quelle suprême consolation pour les familles en deuil), on sut que des prêtres zélés et charitables suivaient déguisés la longue file des condamnés pour les bénir et les absoudre ¹.

¹ La lettre d'adieu que le chevalier de la Villéon écrivait à sa femme ne devait pas être arrosée de ses larmes. Dieu lui avait épargné la douleur de survivre à son cher époux. — Il ignorait sa mort.... cette nouvelle n'ayant pu encore lui parvenir. Ils laissaient deux fils : Charles et Achille. Tous deux choisirent la carrière des armes. Capitaine à 22 ans, Charles de la Villéon fut tué au siège de Saragosse. Achille, lieutenant-colonel à la garde

Peu de temps après, M^{me} de la Villéon fut de nouveau incarcérée avec deux de ses belles-sœurs et ses filles Marie-Jeanne, Pélagie et Sainte, et sœur Félicité resta au Frêheclos avec la petite Hermine.

L'abbé le Corguillé, précepteur du jeune de la Villéon, et un Frère de la Doctrine chrétienne demeurèrent aussi quelque temps dans la vieille gentilhommière. Quand le cri bien connu des chouans venait donner l'éveil, et annonçait l'approche d'une patrouille révolutionnaire, on faisait entrer les deux respectables proscrits dans une cachette pratiquée au-dessus d'une mansarde. M^{me} de la Villéon, par son calme et son sang-froid, les sauva plusieurs fois ainsi. Mais à la fin ils furent découverts. Le prêtre fut envoyé à la maison d'arrêt de Saint-Brieuc, et le Frère trouva moyen d'émigrer en Angleterre.

L'abbé de la Villéon, curé d'une paroisse voisine et cousin du comte de la Villéon, fut condamné pour refus de serment à la Constitution et déporté à la Guyanne.

Chose étrange, la sœur Félicité fut la seule qui ne fut pas inquiétée. Se contentant de l'avoir chassée de son couvent, les révolutionnaires la laissèrent au Frêche-

royale fut honoré de l'affection de leurs A.R. le duc et la duchesse d'Angoulême. Démissionnaire en 1830, Achille de la Villéon passa le reste de sa vie dans l'exercice de la piété et de la charité. Il s'occupa particulièrement de secourir les chevaliers de Saint-Louis, devenus vieux et tombés dans l'indigence. Il était lui-même chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

clos continuer en paix à soigner les malades de la paroisse de Pommeret. Vers la fin de 1799 ou les premiers jours de 1800, le calme succédant à l'orage épouvantable qui avait bouleversé la France permit aux Filles du Saint-Esprit de rentrer à la maison-mère de Plérin. Cependant, sœur Félicité resta encore au Frêheclos jusqu'en 1804. — Les Sœurs en furent très-étonnées, et d'autant plus affligées, qu'elles avaient songé dès leur arrivée à Plérin à l'élire supérieure générale, et à la charger ainsi de restaurer la Congrégation. C'était précisément le motif pour lequel sœur Félicité se tenait à l'écart; elle n'ignorait point le désir des Sœurs blanches, et dans son humilité elle redoutait la dignité dont on la menaçait. Cependant elle soupirait après le moment de rentrer dans sa chère communauté; elle s'informait de tout ce qui s'y passait, et lorsqu'elle sut qu'on avait élu comme supérieure sœur Yvonne Clerh de Plestin, elle se hâta de dire adieu à sa famille et de revenir dans son ancien couvent que la charité et l'adresse d'un M. Rouxel¹ avait conservé aux Filles du Saint-Esprit, en empêchant qu'il fut vendu *nationalement*. Sœur Félicité fut accueillie avec joie. Elle connaissait la nouvelle Supérieure personne intelligente et dévouée. C'était sœur Yvonne que Marie Allenou avait envoyée à l'hospice de M. de la Garaye pour étudier la pharmacie, afin de former à la maison de Plérin des

¹ Du Légué, port de Saint-Brieuc.

Sœurs qui s'entendissent parfaitement à la préparation des remèdes. — L'hospice de Ploërmel qui était tenu par des personnes séculières fut offert à cette époque aux Filles du Saint-Esprit. — Elles acceptèrent, et sœur Félicité y fut envoyée comme supérieure. Elle dirigea cet hospice de façon à s'attirer non-seulement l'amour des pauvres qui la regardaient comme leur mère, mais l'estime et l'admiration des administrateurs qui ne l'ont point oubliée. Elle y demeura jusqu'au mois de septembre 1814. Oh ! ce ne fut pas sans regrets qu'elle s'éloigna de ses chers pauvres pour lesquels elle avait été si bonne ! Dans ce milieu de toutes les misères humaines, son cœur tendre et compatissant trouvait, à chaque heure de la journée, à exercer sa piété et son zèle. Sœur Félicité avait été à Ploërmel l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux, et Dieu lui avait donné pour cela la force unie à la charité. Monseigneur de Caffarelli, alors évêque de Saint-Brieuc, appréciait et aimait la sœur Félicité ; il désirait vivement qu'elle fut nommée supérieure générale, ce qui eut lieu le jour de la fête de saint Michel (1814). Elle en éprouva une grande peine, mais ne voulant pas se refuser à ce qu'elle regardait cette fois comme l'appel de Dieu, elle revint calme et résignée à la maison-mère, en se disant : La charge est lourde, mais ne puis-je pas tout en Celui qui me fortifie ?... La Congrégation du Saint-Esprit ne possédait plus que dix établissements, et n'avait plus que cinquante-huit Religieuses. En passant à Saint-Brieuc, la

nouvelle Supérieure alla faire une visite à Monseigneur de Caffarelli qui était d'autant mieux disposé pour elle qu'il était l'ami de son père, M. de la Villéon, et qu'il allait passer au Frêheclos tout le temps que ses devoirs de prélat le lui permettaient. C'est un des Evêques les plus pieux et les plus charitables qui aient été à la tête du diocèse. Il joignait à ses éminentes vertus une grande capacité et un esprit méridional des plus aimables. A cette époque sa santé était très-altérée. Il reçut néanmoins la sœur Félicité et elle lui demanda son appui et ses conseils. Tous deux s'entretinrent de ce qu'il y aurait de plus avantageux à faire dans l'intérêt de la Congrégation. Rassurée un peu par la bienveillance de l'Evêque, sœur Félicité se mit à l'œuvre qui était difficile, car il s'agissait, pour ainsi dire, d'être fondatrice aussi bien que supérieure. Bientôt la gravité de la maladie de Monseigneur de Caffarelli lui enleva une partie de ses espérances. Elle lui fit offrir ses Sœurs pour lui donner des soins et passer les nuits près de lui, car il était devenu urgent de le veiller à cause de ses continuelles souffrances.

Il accepta avec reconnaissance, et jusqu'à ses derniers moments il eut toujours près de lui une Fille du Saint-Esprit avec une Sœur de Saint-Vincent de Paul. Dieu enleva le pasteur à son troupeau le 11 janvier 1815. — Sa mort amena un changement de supérieur pour les Filles du Saint-Esprit. L'abbé Manoir fut remplacé dans cette charge par l'abbé Jean-Marie de La-

mennais. Ce prêtre éminent, dont nous avons déjà parlé en racontant la vie de M^{lle} Julie Bagot, ne put mettre au service de la Congrégation des Sœurs blanches qu'une partie de ses talents et de son zèle. Tant d'autres œuvres le réclamaient. Ne venait-il pas de doter la Bretagne des Frères des Écoles chrétiennes et des Sœurs de la Providence?

Cependant ce fut de concert avec lui que la sœur Félicité revit la règle rédigée autrefois par M. Leduger de la Ville-Angevin, et en fit imprimer plusieurs exemplaires, afin que chaque Sœur put en son particulier lire la règle et s'en pénétrer. Sœur Sophie Coroller de la Vieux-Ville, qui était alors à Auray supérieure de l'hospice des vieillards, envoya à sa Supérieure générale une colombe en argent, emblème du Saint-Esprit, en lui témoignant le désir qu'elle avait de le porter au cou, et que toutes les Sœurs en eussent de semblables. Après avoir réfléchi à cette demande, sœur Félicité la communiqua à M. de Lamennais qui l'approuva.

En 1820, de nouveaux votes des Filles du Saint-Esprit confirmèrent dans sa charge leur vénérée Supérieure générale. Elle était regardée comme une véritable mère; elle joignait à la fermeté si nécessaire, quand on est dans une semblable situation, une bonté touchante.

On se sentait entraîné vers elle.

La simplicité de sa conduite la rendait aimable à tous. C'était la droiture même; on n'apercevait jamais en

elle l'ombre de la finesse et du déguisement. Aussi inspirait-elle à ses filles une confiance parfaite. Elle avait reçu de Dieu cette foi vive et profonde, base de la vertu solide que l'on admirait en elle et de cette piété tendre qui l'anima jusqu'à son dernier soupir. Grands étaient son amour et sa dévotion pour la Vierge Marie, aux pieds de laquelle elle allait souvent demander force et lumière pour la direction de la société confiée à sa sollicitude. L'Ange gardien et saint Joseph étaient après la sainte Mère de Dieu ceux qu'elle invoquait le plus souvent. Sœur Félicité était entièrement dévouée à cette Congrégation du Saint-Esprit où elle n'était entrée qu'au prix de ses larmes et de ses prières.

Les Religieuses qui ont vécu avec elle parlent encore avec attendrissement de l'accueil que cette excellente Supérieure faisait aux Sœurs des diverses fondations lorsqu'elles venaient à la maison principale.

Avec quel vif et tendre intérêt elle écoutait le récit de leurs épreuves, surtout lorsqu'elles revenaient de quelque pauvre maison où le travail et la douleur se faisaient lourdement sentir. On eût dit que par les soins dont elle les faisait entourer elle eût voulu compenser les jours mauvais. Les signalant à l'attention de la communauté réunie, elle vantait avec une sorte de fierté maternelle leur fidélité, leur zèle, leur amour de la sainte pauvreté.

Aux heures de récréation, elle appelait ces chères filles auprès d'elle, paraissant heureuse de jouir le plus

longtemps possible de leur entretien. Et elles s'en retournaient encore plus courageuses; la bonté de leur Supérieure, le doux repos qu'elles avaient pris dans sa société avaient ranimé leur ardeur à tout faire et à tout supporter pour l'amour de Jésus.

Mais si le devoir n'avait pas été rigoureusement rempli, oh! quel regard sévère terrassait la coupable! car malgré son excellent cœur, sœur Félicité avait l'air très-imposant. Quelle amère douleur on ressentait d'avoir pu mériter ses reproches! Quel regret et quelle honte d'être restée au-dessous de la tâche dont elle venait de faire comprendre l'importance et la sainteté! La Supérieure générale s'occupait aussi avec une tendre sollicitude des jeunes novices. Elle aimait à leur parler, à les voir l'entourer et jamais elle ne les rencontrait sans leur accorder le plus bienveillant sourire. Lorsqu'elle avait été dans la nécessité de réprimander une des novices et qu'elle craignait de lui avoir causé de la peine, elle s'efforçait de la consoler par des témoignages d'affection.

La sœur Félicité avait naturellement une extrême vivacité de caractère, mais elle combattait énergiquement ce défaut qui est celui de presque tous les bons cœurs. Du reste elle avait une grande égalité d'humeur et beaucoup de gaieté. Cependant, le nombre des Filles du Saint-Esprit augmentant, la maison mère était devenue trop étroite en 1823, la sœur Félicité acheta un errain contigu à la communauté et bientôt Mgr Groing

de la Romagère vint poser la première pierre d'une nouvelle construction; dont les principales pièces furent : une salle de noviciat, une classe et une lingerie. Elle acheta ensuite un petit champ appelé le clos Gourio, qui touchait au mur du jardin de la communauté, puis une autre petite pièce de terre, à droite du bourg de Plérin. Sœur Félicité avançait en âge et trouvait sa charge plus lourde que jamais, d'autant qu'elle était peu secondée par le Supérieur qui avait succédé à l'abbé Jean-Marie de Lamenais. L'abbé de N..., bon ecclésiastique et homme d'esprit n'allait guère à la maison principale que quatre ou cinq fois par an. En 1827, sœur Félicité invita l'abbé Lemée, dont nous avons déjà parlé en écrivant l'histoire de M^{lle} Bagot, à venir prêcher une retraite à ses Religieuses. Il accepta. En écoutant sa parole si profonde, si solide, si appropriée à la vie consacrée à la charité, sœur Félicité, qui avait un grand sens et un parfait jugement, comprit que cet ecclésiastique devait posséder à un haut degré l'art sublime de la conduite des âmes.

Il lui sembla qu'il était envoyé de Dieu pour raviver la ferveur dans sa Congrégation. Mais la Supérieure générale n'ignorait pas non plus que l'abbé Lemée, grand vicaire de l'Évêque, était chargé des affaires les plus importantes d'un vaste diocèse, qu'en outre il était directeur d'un grand nombre d'âmes.

C'était à ses pieds que venaient s'agenouiller, quand ils étaient touchés de la grâce, les hommes les plus in-

fluents de la société. C'était à lui aussi que les âmes d'élite, appelées d'en haut à suivre de plus près le divin Modèle de toute sainteté, venaient demander les secrets de la vie parfaite.

Pourrait-il accepter la charge de Supérieur des Filles du Saint-Esprit? La retraite touchait à sa fin, et la pieuse sœur Félicité avait redoublé de ferveur et d'élan vers le Ciel. Après avoir prié l'Esprit-Saint de l'éclairer, elle réunit les plus anciennes de la Congrégation et leur fit part du désir qu'elle avait de posséder M. Lemée comme supérieur. Toutes furent de son avis, et aussitôt la retraite terminée elles se rendirent près du zélé prédicateur et lui adressèrent avec émotion leurs remerciements; il y répondit avec sa cordiale bonté.

Alors la Supérieure prit la parole avec dignité et simplicité. La semence, dit-elle, venait d'être jetée dans le champ du père de famille, mais l'ivraie et les oiseaux et la sécheresse menaçaient ses développements et sa croissance si elle restait abandonnée sans le vigilant semeur. M. Lemée avait compris et cette requête avait trouvé de l'écho dans son cœur. Il dit qu'il accepterait de devenir supérieur de la Congrégation si tel était le bon plaisir de l'Évêque. Or, cette permission paraissait difficile à obtenir, mais sœur Félicité se présenta elle-même à l'évêché, et Mgr Groing de la Romagère accéda à sa demande. Au mois d'octobre 1827 M. Lemée fut nommé supérieur des Filles du Saint-Esprit. Outre la

maison-mère de Plérin il y avait à cette époque 25 fondations. M. Lemée commença dès 1828 la visite de ces différentes maisons, ce qui n'avait pas eu lieu depuis le temps de M. l'abbé de la Noue, qui avait été supérieur de l'Institut.

M. Lemée travailla à compléter le règlement qu'avait fait M. Leduger. Ensuite il fit faire aux novices des études sérieuses. Dès le commencement de 1829 le noviciat devint plus nombreux. Une autre pensée ne tarda pas à le préoccuper, le village de Plérin ne pouvait rester indéfiniment le point central d'une Congrégation qui avait des maisons dans toute la Bretagne. Un emplacement fut donc acheté dans la ville épiscopale, et le Supérieur des Filles du Saint-Esprit devint l'architecte du monument spacieux qu'on allait y bâtir. C'est à quelques pas de l'ancien couvent des RR. PP. Capucins, qui depuis la Révolution est devenu l'hospice civil et militaire. Les travaux marchèrent rapidement et au bout de vingt mois la maison fut habitable. Plusieurs des Sœurs témoignèrent le désir d'y entrer le 23 août, fête de saint Louis, roi de France. Le Supérieur y consentit volontiers. Un grand nombre de Religieuses s'étaient réunies pour la dernière fois à Plérin. Ce n'est pas sans tristesse qu'on s'éloigne de la maison où s'écoula notre jeunesse, qu'on se résigne à s'arracher aux lieux où l'on a prié, travaillé, souffert, où l'on a goûté aussi ces joies pures et saintes que Dieu prodigue aux cœurs qui sont dévoués à son service.

Pour plusieurs, et en particulier pour la vénérable Supérieure générale, l'émotion fut vive; c'était comme un second adieu à la maison paternelle.

Cependant sa confiance dans la décision du Supérieur qu'elle-même avait choisi, et l'espoir d'un plus grand bien pour sa Congrégation, l'emportèrent sur toute autre considération, et elle se montra ferme et calme au moment du départ. Le petit cabriolet de M. Lemée l'attendait; elle y monta avec sœur Marie Noëlle Feuillé, supérieure de la Maison de Plaintel.

Le bon Supérieur, qui avait pour sœur Félicité un attachement filial, était allé préparer sa chambre, et autant que possible y avait placé tous ses objets de dévotion dans le même ordre qu'à Plérin, afin que le changement de lieu lui fût moins pénible. La vénérable Sœur fut extrêmement touchée de cette délicate attention. Aussi s'habitua-t-elle plus vite à sa nouvelle demeure qu'on n'eût osé l'espérer.

Du reste, la situation de ce couvent est très-heureuse. Des fenêtres on jouit de la vue d'un horizon splendide, de campagnes riches et pittoresques, des clochers de la ville et puis de la mer aux flots bleus. Sœur Julie Motet fut nommée supérieure de la Maison de Plérin où on laissa quelques Religieuses. Le jour de la Pentecôte, fête principale de la congrégation, M. Lemée monta en chaire après Vêpres, et dans une allocution toute paternelle exposa les motifs des changements qu'il avait cru devoir faire aux règles et aux

constitutions de l'Institut. La justesse de ces motifs, le vif intérêt que chacune de ses paroles semblait montrer pour le bien de la Congrégation plurent beaucoup à l'auditoire. Aussi, ce fut avec un religieux respect qu'après le Salut solennel du Saint-Sacrement, les Sœurs précédées de leur Supérieure générale reçurent de la main de M. Lemée l'écrit qui contenait la règle de leurs obligations.

Comme le rite parisien était alors en usage dans le diocèse de Saint-Brieuc, il fut adopté pour le nouveau formulaire, que Mgr Groing de la Romagère, par une ordonnance du 3 avril 1833, déclara être en vigueur dans la Congrégation.

La sœur Félicité, âgée de 88 ans, fit l'édification et l'admiration de ses filles en se mettant, avec la simplicité d'une postulante, à étudier le nouveau cérémonial; et craignant de ne pas s'y conformer entièrement elle dit à une de ses Religieuses de se placer près d'elle, afin de l'avertir si elle se trompait en récitant l'office de la Sainte-Vierge. La communauté du Saint-Esprit ne possédait point encore de chapelle extérieure.

« Rien n'annonce ici une maison religieuse, disait avec tristesse la pieuse Supérieure, je voudrais voir quelques signes de religion nous entourer. »

Elle se décida à demander à M. Lemée à faire élever un Calvaire sur le tertre situé devant la façade de la maison : « Ceci ne coûtera rien à la Congrégation, ajouta-

t-elle ; si vous voulez le permettre, ce sera des revenus de ma petite fortune que je le paierai. »

Ce calvaire ne fut terminé qu'au mois de novembre 1838. Le temps parut long à la vénérable sœur Félicité et elle disait souvent : « Je mourrai avant qu'il soit fait. »

Dieu devait pourtant lui accorder cette dernière grâce ; le 10 juillet de la même année, jour de sa fête, elle assista à la bénédiction de cette belle croix.

Ce fut Mgr Groing de la Romagère qui fit la cérémonie ; il était assisté par M. Lemée, supérieur de la Congrégation, M. l'abbé Le Breton, secrétaire de l'Évêché (maintenant évêque du Puy), M. Junion, chapelain des Filles du Saint-Esprit, et M. l'abbé du Coëdic.

Sœur Félicité qui aimait beaucoup sa famille et en était très-aimée, l'avait invitée à assister à cette cérémonie. Plusieurs de ses parents s'y rendirent ; hélas ! ce fut la dernière fois qu'elle les vit réunis auprès d'elle.

L'érection de ce Calvaire la rendait heureuse, elle l'avait si vivement désiré. Chaque matin elle se faisait conduire au pied de la croix et y restait longtemps plongée dans la méditation. Comme toutes les saintes âmes, elle aimait à contempler l'image du Sauveur crucifié... Ah ! sur le Calvaire, parmi les larmes et les gémissements, Jésus pensait sans doute à ces âmes qui l'aimeraient intimement, et qui ne reculeraient

devant aucune peine, embrasseraient toutes les vertus pour plaire au doux Sauveur !

La sainte Religieuse allait bientôt recevoir la couronne réservée aux âmes qui ont aimé et servi les pauvres. L'heure du repos était venue pour elle, et elle allait goûter les délices de la patrie pour laquelle elle avait tant soupiré. Elle allait voir l'essence et l'infinie grandeur de Dieu qu'elle avait tant aimé et servi.

Un jour, la vénérable Supérieure se trouva trop faible pour aller, selon sa coutume, prier au pied du Calvaire. La fièvre la contraignit bientôt à garder le lit. On espéra que cette indisposition n'aurait pas de suite. Mais le neuvième jour le docteur trouva qu'il était temps de lui administrer les derniers Sacrements. Toutes les Religieuses en pleurs se réunirent autour du lit de leur mère chérie qui allait les quitter. Elle reçut le saint Viatique avec les sentiments de la plus tendre piété. M. Lemée lui annonçant ensuite qu'il allait lui administrer le sacrement de l'extrême-onction qui lui donnerait la force de continuer à souffrir avec patience et résignation : « Je le veux bien, mon père, répondit-elle, c'est le sacrement des mourants. »

Vers neuf heures du soir, les Sœurs commencèrent à réciter près d'elle les touchantes litanies des Agonisants. On lui mit en main un cierge béni qu'elle tint avec une fermeté incroyable jusqu'au moment où elle expira. C'était le 18 octobre 1838.

Elle était âgée de 89 ans, 5 mois et 9 jours.

Ce ne fut que le matin du 21 qu'eurent lieu les funérailles. Plongées dans la douleur, les Filles du Saint-Esprit suivirent le convoi de leur vénérée Supérieure jusqu'au cimetière de Saint-Michel. Quelques-uns des membres de la famille de la Villéon, les Filles de Saint-Vincent de Paul, les Religieuses de Saint-Thomas de Villeneuve et de la Providence les accompagnèrent dans ce trajet funèbre. La Supérieure de l'hospice, M^{me} Pouhaër, voulut que sœur Félicité de la Villéon, qui avait été si longtemps la mère des pauvres, en eût aussi pour former son cortège. Elle conduisit donc à ses funérailles tous les pauvres enfants de l'hospice de Saint-Brieuc. La sœur Félicité avait été Supérieure générale des Filles du Saint-Esprit pendant 23 ans. Elle emporta dans la tombe d'unanimes regrets. Sa mémoire est restée en vénération parmi ses filles, et quelques vieilles Religieuses qui l'ont connue n'en parlent encore qu'avec attendrissement ; elles la regardent comme leur seconde fondatrice et comme une véritable Sainte. L'une d'elle assure avoir vu son cercueil tout rayonnant de lumière.

En 1847, ses précieux restes presque entièrement conservés, furent transportés à la maison principale et déposés au pied du Calvaire, qu'elle avait fait élever, où elle avait prié si souvent.

Elle repose près de sœur Marie Allenou, celle-là même qui l'avait admise dans la Congrégation des Filles du Saint-Esprit.

M. Lemée présida à la consécration du monument et revint souvent y prier.

On sera peut-être bien aise de savoir la destinée des nièces de la sœur Félicité. L'ainée, Marie-Jeanne, était douée d'une figure agréable, mais toute jeune encore, elle n'y attachait aucune importance.

Son seul désir était de plaire à Dieu, et pour y parvenir, elle s'adonna entièrement aux œuvres de charité. Sa tante Félicité avait laissé aux Frêcheclos, sa petite pharmacie : Marie-Jeanne en profita pour le soulagement des malades de Pommeret, mais encore fallait-il voir appliquer ces remèdes à propos. Elle se mit donc à étudier sérieusement la médecine, et comme Dieu bénissait sa bonne volonté elle ne tarda point à faire des cures merveilleuses. Comme sa sensibilité était très-vive, elle trouvait toujours dans son cœur une parole consolante qu'il fallait dire, et s'attendrissait parfois jusqu'aux larmes surtout quand elle voyait mourir ceux qu'elle avait soignés.

Lorsque les jours de la Terreur furent passés, le comte de la Villéon revint au Frêcheclos, et comme il aimait à recevoir ses voisins de campagne et que sa fille aînée qui n'aimait pas le monde voulait dévouer aux pauvres tous les moments de sa vie, il bâtit une aile de plus à sa maison et l'y établit. Au rez-de-chaussée, se trouvait une grande pièce où Marie-Jeanne réunissait les enfants du village pour continuer les pieuses leçons de la sœur Félicité. Au premier, se trou-

vait sa chambre et son oratoire, et au-dessus, une mansarde où elle mettait une partie de sa pharmacie. Elle se levait de grand matin, et vêtue d'une robe de laine brune attachée à la taille par une ceinture de cuir, la noble fille allait à la recherche de tous ceux qui souffrent et au-devant de toutes les misères.

Ce fut ainsi que vécut jusqu'en l'année 1817, Marie-Jeanne de la Villéon.

Sainte-Hélène de la Villéon eut pour parrain le martyr de Quiberon le chevalier Toussaint-Léonard, son oncle ; sa marraine fut Pélagie de Kervers, sœur de sa mère. Dès son enfance, Sainte surpassait ses sœurs qui étaient toutes très bien-nées, en beauté et en bonne grâce, mais elle n'en tirait aucune vanité. La petite vérole vint gâter son teint et ses traits perdirent de leur délicatesse. Des avantages plus précieux et plus solides avaient dédommagé la jeune fille de la perte fragile de sa beauté ! Sainte avait un esprit élevé, beaucoup de grâce et d'amabilité. Elle avait surtout un cœur tendre et compatissant. Elle s'attendrissait dès qu'elle voyait quelqu'un dans la peine. Sa compassion, comme celle de saint François d'Assise, s'étendait jusqu'aux animaux ; elle se fâchait lorsqu'elle voyait les enfants les tourmenter.

M^{me} de la Villéon aurait désiré que Sainte, comme ses deux aînées, eût fait sa première communion au couvent ; mais la Révolution ayant chassé les Religieuses, Sainte dut faire cette importante action dans

l'église de Pommeret, dont le Recteur n'avait pas encore été contraint d'émigrer.

La jeune fille approcha de l'autel avec un recueillement profond ; elle se dit que l'amour d'un Dieu pour ses créatures ne peut se reconnaître que par le don de tout soi-même, et pour rendre à Notre-Seigneur amour pour amour, elle fit, dès lors, le vœu de virginité.

Le comte de la Villéon, qui était un excellent père, semblait avoir une préférence pour Sainte, qui lui ressemblait beaucoup. Il aimait à causer avec elle de ses lectures, car elle était plus instruite que la plupart des femmes ; elle aimait beaucoup l'étude de l'histoire, ce qui rendait sa conversation intéressante. Son père s'était plu à lui enseigner la géographie et l'astronomie. Elle apprit également la botanique. Le comte de la Villéon était fier de sa chère Sainte, qui se faisait désirer et rechercher partout par son amabilité.

Le monde auquel elle plaisait ne tarda pas non plus à lui plaire. Elle aimait surtout beaucoup la danse ; tout en comprenant la vanité du monde, elle en était fascinée.

La mort de sa sœur Emilie, qui était sa filleule, l'affligea beaucoup et lui inspira des réflexions salutaires.

Cette jeune fille charmante et adorée de sa famille, lui était enlevée presque tout à coup à l'âge de dix-huit ans !... Et quelque temps après, mourut aussi

M^{me} de la Villéon, qui avait donné à sa famille l'exemple de toutes les vertus.

Sa mort fut aussi calme, aussi édifiante que l'avait été sa vie...

Ces deux douleurs ressenties vivement par Sainte, jetèrent un crêpe sur son existence. Tous ses anciens désirs de perfection se réveillèrent ; elle avait eu souvent des velléités d'entrer dans un cloître, mais elle n'avait pu se décider à rien.

Une circonstance vint enfin la déterminer à prendre une résolution définitive.

Elle fut recherchée en mariage par le marquis de C.. C'était un parti brillant, inespéré, et toute la famille se réjouissait de la perspective d'une telle alliance.

Ce fut alors que Sainte révéla à son père le vœu qu'elle avait fait lors de sa première communion ; mais ne voyant en cela qu'une promesse d'enfant le comte de la Villéon consulta Mgr de Cafarelli, évêque de Saint-Brieuc, l'ami de la famille. Sa Grandeur déclara qu'on pouvait à la vérité dispenser de ce vœu, mais qu'il serait mieux de laisser à la jeune Sainte la liberté de l'accomplir. Le Prélat, qui la connaissait bien, avait pour elle une haute estime, et l'avait même priée de travailler à la conversion de ses deux sœurs qui malheureusement étaient protestantes.

Enfin, ce digne Évêque qui était pour M^{me} de la Villéon un conseiller éclairé et un véritable ami, fut attaqué d'une maladie qu'on ne jugea pas d'abord

dangereuse ; Sainte apprit brusquement sa mort et l'impression qu'en reçut ce cœur sensible fut telle, qu'elle prit le parti de se donner tout à Dieu sans plus différer.

Elle alla faire une retraite au monastère de Notre-Dame de Charité du Refuge, à Saint-Brieuc. La règle de cette maison, les œuvres qu'on y pratique et qui ont pour but l'éducation des jeunes filles, la préservation de celles qui sont exposées à se perdre dans le monde, et surtout la conversion des pauvres pécheresses, tout cela avait de l'attrait pour Sainte. La difficulté était d'obtenir le consentement d'un père chéri, que cette détermination allait affliger.

Ne pouvant se résoudre à lui dire adieu, elle pria une de ses sœurs de lui remettre une lettre et puis elle partit.

Pendant le chemin, le combat de la nature et de la grâce fut si violent, que le lendemain une de ses sœurs étant venue la chercher elle ne put résister à ses prières et retourna avec elle au Frêcheclos.

Mais elle était triste et ne pouvait se fixer à rien. A la fin elle partit, pour la dernière fois. Mais que de combats, que de déchirements eut à supporter cette âme si forte et en même temps si tendre !... Une de ses sœurs, Pélagie, lui écrivit pour la supplier de revenir encore près de son père. « O Pélagie ! ma chère Pélagie, lui répondit-elle, croyez que je me suis dit plus de cent mille fois ce que vous me dites dans votre

lettre. Ma plus grande peine est de vous en causer à tous ; les premiers moments sont cruels, ne les augmentez pas pour moi, je vous en conjure. Cette vie est trop courte pour s'en occuper ; j'ai voulu prendre le chemin qui m'a semblé le plus sûr, pour me préparer à l'autre.

« Mon parti est donc pris, si papa a la bonté d'y consentir. Ce que je regarderai comme une grande faveur. Papa a beaucoup de force d'âme et sacrifie tout au bonheur de ses enfants. Ménagez-moi un peu, car mon cœur se devinant s'égare et alors je souffre quand il ne me reste plus que celui de chair.

« Je suis loin d'être perdue pour ma famille ; je lui serai toujours tendrement attachée et ce sera toujours un bonheur pour moi de la revoir. Je m'étais attendue à tous les combats que j'allais avoir à soutenir, je m'y suis préparée... la mort en perspective me soutient toujours ; on peut se sauver partout, à la vérité, mais dans une route si importante, il faut choisir le sentier le plus droit. J'aurai moins de peines que vous ; l'avenir nous en prépare de bien grandes, je n'aurais peut-être pas le courage de les soutenir, là elles seront moins vives, et je serai plus soutenue au nom de Dieu. Envisagez les choses sous leur véritable point de vue et vous serez mon avocate auprès de papa, j'attends cela de vous. Surtout ne venez pas. Vous m'affligeriez inutilement.

« Je vous embrasse de tout mon cœur. »

Ayant enfin obtenu le consentement de son père M^{lle} de la Villéon entra au noviciat, et les Religieuses regardèrent le choix qu'elle avait fait de leur maison comme un bienfait de Dieu. Sainte eut d'abord à lutter contre elle-même. Il lui semblait presque impossible, à 37 ans, de changer ses habitudes, de se former aux observances monastiques, et surtout de s'appétisser à vivre avec les jeunes Sœurs qui composaient le noviciat.

M. de Lesquen, recteur de Pommeret¹, étant venu la voir, elle lui avoua les combats qu'elle éprouvait ; ce pieux ami la rassura, la consola et lui assura que ce premier moment de trouble et d'épreuve ne durerait pas. Sa prédiction se vérifia et Sainte fit bientôt l'admiration de la communauté, par son humilité et le courage avec lequel elle marchait dans la voie de la perfection ; sa principale occupation semblait être de s'humilier pour imiter Celui qui s'est anéanti pour nous. Elle fit profession le 7 juillet 1819 et prit le nom de Marie-Angélique. Deux ans après, le comte de la Villéon mourut, et la douleur de sa fille, les larmes abondantes qu'elle répandit, prouvèrent assez quelle était sa tendresse pour un père qui l'avait tant aimée, et l'énormité du sacrifice qu'elle avait fait en s'éloignant de lui.

¹ Depuis, évêque de Beauvais et ensuite de Rennes.

Dès 1824, la vertu de la mère Maria-Angélique avait pris un tel accroissement, que de l'aveu de ses Supérieures on n'avait jamais vu de Religieuse parvenir en si peu de temps à la perfection. Aussi, lorsque le Pape Léon XII demanda des Religieuses pour fonder à Rome un monastère de Notre-Dame de Charité du Refuge, le Conseil élu pour supérieure de cet établissement la mère Marie-Angélique de la Villéon. Cette élection lui causa une véritable affliction. Elle disait que ce projet ne se réaliserait point, puisqu'on avait eu le malheur de penser à elle, et elle offrait à Dieu ses prières et ses mortifications pour détourner le coup qu'elle voyait la menacer. Aussi, lorsqu'on apprit que cette affaire était ajournée : « Ah ! que Dieu soit béni, s'écria l'humble Religieuse, puisqu'il n'a pas permis que j'allasse établir un échafaudage qui tôt ou tard se serait écroulé. »

On trouve dans la correspondance de cette époque des détails qui prouvent combien on prisait ses vertus et celles des Religieuses qui devaient l'accompagner dans cette fondation projetée.

« Nos *futures Romaines* sont pieuses, sages, généreuses, « réfléchies, douées de jugement ; d'un caractère « toujours égal, d'une humilité très-profonde, d'une « union et charité fort édifiantes. Leur zèle pour le « salut des âmes ne laisse rien à désirer, et leur obéissance aussi simple que cordiale me fait espérer qu'elles « prouveront que les Religieuses françaises comprennent « la sainteté de leur vocation. Ces Sœurs sont d'une gaieté

« sans dissipation et d'une gravité suave. Elles n'ont « aucune habitude onéreuse ; puisqu'elles ne prennent « ni vin, ni café, ni tabac. La Supérieure (mère Marie « Angélique) est spécialement douée d'un grand « mérite. »

Cette sainte Religieuse ne perdait pas de vue la présence de Dieu, aussi suffisait-il de la voir prier pour se sentir recueilli. Si l'on paraissait remarquer sa ferveur ou sa mortification : « Il faut bien, disait-elle, puisque j'ai si peu de temps pour me sauver, réparer un si grand nombre d'années inutiles ; tandis que nos Sœurs, qui ont donné leurs jeunes années au Seigneur, pourront le servir longtemps encore. »

Son exactitude n'était pas moins grande que son humilité. L'appel de la cloche était pour elle comme la voix de Dieu. Elle quittait tout, aussitôt après le premier son, et se préparait en silence à l'exercice qui allait suivre.

En toutes choses, elle prenait du sacrifice le plus qu'elle pouvait, et de l'agréable le moins possible. « Ah ! disait-elle, le commode, le joli, l'honorable, c'est l'esprit du monde ; faire ce que l'on nous a commandé ou enseigné, voilà l'esprit religieux. » Les actes d'humilité qu'elle lisait dans la vie des Saints faisaient l'objet de son envie. « Nous ne faisons rien, rien en comparaison. » Elle trouvait toujours que les autres avaient mieux jugé, mieux agi qu'elle. La mère Marie-Angélique demanda comme une faveur de balayer les dortoirs et

de nettoyer les lanternes, en ayant obtenu la permission elle en fut très-joyeuse ; elle faisait cette besogne avec une allégresse édifiante.

Elle aurait dit volontiers comme sainte Jeanne de Chantal : « Ramasser de la poussière en communauté est plus honorable qu'un emploi à la cour. »

Comme la mère Marie-Angélique était fort instruite, on la nomma maîtresse des pensionnaires, puis des Novices. Elle se faisait aimer et vénérer dans tous ces emplois. Mais avec quel zèle elle s'occupa des repenties, lorsqu'elle fût chargée de ces malheureuses créatures. Quelle compassion lui inspirait cette classe de pauvres femmes tombées dans le vice, et par suite souvent de l'excès de la misère, de l'ignorance et de l'abandon ! Combien elle s'efforçait de les arracher au démon pour les jeter pénitentes comme Madeleine aux pieds percés du divin Maître !

La vertu de la mère Marie-Angélique n'avait rien de farouche ; elle pratiquait l'abnégation et la mortification simplement, avec aisance et gaieté. Aux récréations, sa conversation était aimable, son abord gracieux. Comme elle avait l'esprit vif, cultivé et l'usage de la meilleure société, ses reparties spirituelles avaient un grand charme. D'ailleurs élevée au-dessus des bagatelles de la vie, elle n'avait au cœur que de plaire à Dieu par le sacrifice d'elle-même, aussi avait-elle pris pour devise :

« Peine pour moi, avantage pour les autres et gloire à Dieu. »

L'occasion de souffrir était pour elle une bonne fortune. Dans l'hiver, en temps de neige, elle se hâtait aussitôt levée d'aller dans le jardin armée d'une bêche afin de faire des sentiers dans la neige pour faciliter le passage. — Elle chérissait la pauvreté comme sainte Élisabeth l'avait chérie, elle ne tenait à rien et ne désirait rien, ni pour elle, ni pour sa communauté. Elle aurait aimé une cellule de pierres brutes et une écuelle de bois.

La simplicité intérieure était vivement appréciée de cette belle âme : simplicité d'esprit qui n'a de pensées que pour Dieu ; simplicité de cœur qui n'a d'affection que pour Dieu. Elle s'abandonnait totalement à la volonté divine, et dans cet esprit d'abandon elle aurait souhaité n'avoir pas d'emploi fixe, afin d'être plus sous la main de ses Supérieures pour être envoyée à droite et à gauche à tout moment. S'il lui survenait quelque embarras intérieur, elle ne se troublait point, car il n'y avait en elle nulle ombre de scrupule ni de propre volonté ; mais elle soumettait la chose à sa Supérieure, et demeurait tranquille sur sa décision, comme si Dieu lui avait parlé. Voici un fait qui le prouve : Un jour la Supérieure avait engagé la mère Marie-Angélique à méditer la lettre des constitutions de l'Ordre. Elle l'essaya, mais une fois à l'oraison, son âme s'unissait si fortement à Dieu, qu'elle ne pensait plus au point qui lui était désigné. Elle soumit son embarras à la Supérieure, qui ne manqua pas de lui permettre de suivre

son attrait intérieur. Elle était toujours disposée à se jeter dans le cœur de Jésus parce qu'elle entretenait en elle le recueillement par la pensée continuelle de la présence de Dieu, et aussi par la mortification. Oh ! si on savait le prix des souffrances volontaires, si l'on savait de quels délices le divin Maître comble l'âme qui a fait une rude pénitence ! D'ailleurs, la sainte Religieuse avait une extrême dévotion à la Passion de Notre-Seigneur, et elle faisait chaque jour le chemin de la Croix, mais à plusieurs reprises, afin de ne rien dérober au temps consacré au travail.

Elle aimait aussi à contempler avec Marie-Magdelaine le doux Sauveur ressuscité ; les fêtes de Pâques la rendaient joyeuse et l'animaient d'un nouveau zèle.

On n'a pas oublié sa sœur Hermine qui fit sa première communion dans une grange des mains d'un prêtre proscrit et sous l'égide de sa tante Félicité de la Villéon.

Dès sa première jeunesse elle avait été pieuse et aimable : on ne l'appelait que la *bonne Hermine*. Le souvenir des exemples et des leçons de la vénérable Sœur blanche lui étaient tellement présents, qu'elle songea de bonne heure à la rejoindre dans son couvent de Plérin. Sa famille voulut s'y opposer et surtout sa sœur Sainte qui employa tous les arguments d'une amitié tendre pour la dissuader. Elle quitta néanmoins la maison paternelle, et on comprend avec quelle joie sa tante la reçut. Mais il paraît que la vocation d'Hermine

n'était pas réelle, car au bout de quelques semaines elle revint dans sa famille et se chargea de toutes les affaires de la maison et de la surveillance des domestiques ; elle a dit souvent depuis, que dans ce petit gouvernement, elle avait appris qu'il est quelquefois plus facile de se soumettre aux autres que de s'en faire obéir. Cependant elle était un modèle de bonté et de charité. Comme l'Apôtre, elle se faisait toute à tous. Après la mort de son respectable père elle resta seule au Frèheclos avec sa sœur Pélagie, et se consacra tout entière au service des pauvres dont elle devint la seconde Providence. Elle avait trouvé les recettes et les livres de médecine de sa sœur Marie-Jeanne et de sa tante Félicité. Comme elles, Hermine eut une petite pharmacie, et elle allait elle-même porter aux malades les remèdes et les consolations. On peut dire que la plus grande partie de sa vie s'écoula en œuvres de miséricorde, et cependant il lui semblait parfois que Dieu l'appelait à la vie du cloître. J'oubliais de dire que plusieurs années avant la mort de son père, Hermine avait été recherchée en mariage par un gentilhomme qui plaisait à sa famille, et qu'elle avait consenti à l'accepter ; on faisait des préparatifs pour cette noce, lorsqu'on apprit tout à coup la mort du prétendu. Cet événement avait donné à penser à Hermine que Dieu la voulait tout à lui.

Elle éprouvait souvent le regret de ne pas être entrée dans une communauté, surtout depuis le départ de sa

sœur Sainte. Elle alla faire une retraite dans la maison où cette chère sœur avait depuis longtemps déjà fait profession, et elle avait à peine commencé les examens de la retraite que Dieu lui manifesta sa volonté : une lumière se répandit dans son âme et lui montra le bonheur de la vie religieuse. Elle voulut néanmoins consulter M. l'abbé Lemée, et ce directeur, sage et éclairé, l'engagea à suivre cet attrait. Alors Hermine communiqua à la Supérieure de Notre-Dame de Charité du Refuge, tout ce qui se passait en elle. Elle avait le désir d'être religieuse, et d'un autre côté elle craignait que son âge ne fut un obstacle à son admission, car elle avait quarante-cinq ans. La Supérieure lui répondit que sa santé étant très-bonne, elle était en état d'observer la règle. Toute difficulté levée, il en restait une seconde; sa sœur Pélagie allait rester seule au Frèheclos, que deviendrait-elle dans cet abandon; elle, dont la santé était alors fort délicate?

Mais quand le divin Maître veut en venir à ses fins, sa Providence sait tout aplanir. On parla à Hermine du couvent des Ursulines de Lamballe, où l'on recevait des pensionnaires et où sa sœur serait parfaitement bien sous tous les rapports. Elle se décida donc à faire part de ses projets à Pélagie, qui ne voulut point s'y opposer, et ne tarda pas à se mettre en pension chez les Ursulines, où elle vécut plusieurs années après ses sœurs, sa santé s'étant rétablie par une grâce particulière de Dieu.

Après avoir pris congé de sa famille, de son Curé et de ses pauvres, et les laissant plongés dans l'affliction, celle qu'on avait si bien surnommée *la bonne Hermine*, quitta définitivement les lieux où s'était écoulée sa jeunesse; elle partit à pied, suivie d'une jeune servante qui, elle aussi, allait essayer sa vocation religieuse. M^{lle} de la Villéon, après avoir marché quelque temps, ne put s'empêcher de retourner la tête pour jeter un dernier regard voilé de larmes sur la vieille tour de Frèheclos.

Certes, elle faisait un sacrifice, et ce ne fut pas le sacrifice d'un moment, mais celui du reste de ses jours.

Il est pénible, quand on a passé 45 ans, de renoncer à toutes ses aises, à toutes ses habitudes et surtout à sa liberté. Se plier à toutes les épreuves du noviciat, travailler avec les jeunes novices, obéir à de jeunes professes, dont on pourrait être la mère, comprend-on quelle humilité, quel amour de Dieu il fallait pour se résigner à tout cela? Elle entra au noviciat dans les premiers jours de 1829.

La mère Marie-Angélique était alors directrice. Hermine qui prit alors le nom de sœur Marie de saint Jean-Baptiste, ne vit en sa sœur, qui du reste, ne la ménageait pas, que l'autorité de Dieu, qui voulait par ce moyen, la façonner aux coutumes du saint état qu'elle se proposait d'embrasser. Elle se laissa donc conduire et former comme un enfant. Elle se portait avec ardeur aux occupations les plus viles et les plus abjectes, et cela, avec une joyeuseté qui se peignait sur

sa bonne et gracieuse physionomie. Enfin elle prononça ses vœux, que le monde appela le sacrifice du soir à cause de son âge ; mais n'était-ce pas la continuation du sacrifice qu'elle avait fait d'elle-même à Dieu dans sa pieuse jeunesse ?

Elle fut dans tous les emplois où on la mit, un modèle de régularité et d'obéissance. Elle, qui avait tant aimé à instruire les enfants pauvres, trouva à exercer de nouveau son zèle près des jeunes filles de la classe de Saint-Joseph et de la classe Notre-Dame.

La mère saint Jean-Baptiste détestait la pusillanimité, et assurait que de tous les défauts qui peuvent mettre obstacle à notre perfection, c'est le plus à craindre.

Une peine bien vive allait frapper la communauté. Le 16 avril 1847, la Supérieure s'aperçut que la mère Marie-Angélique paraissait souffrante. Elle avoua qu'elle avait un violent mal de tête. Alors, la Supérieure l'engagea à aller à l'infirmerie. — « Voulez-vous, ma mère, répondit-elle, que nous allions arranger quelque chose dans notre cellule, car quand on va à l'infirmerie, on ne sait pas si l'on en sortira. » — Dès le surlendemain, le médecin déclara qu'il était temps de l'administrer. Toutes les Sœurs étaient consternées ; chacune pleurait en elle, une compagne si vertueuse, si aimable, si charitable, qui depuis 30 ans faisait l'édification et le charme de leur communauté. Mais qu'on juge de la douleur de la mère Marie de

saint Jean-Baptiste, qui lui était unie par le double lien de la nature et de la religion ; aussi, cette séparation fut pour elle comme le brisement de son âme et l'achèvement du détachement total de tout ce qui est périssable et mortel.

Cependant, l'humble malade disait : « Que Dieu est bon de me prendre de préférence ! Quelle perte serait-ce, si cette maladie était survenue à quelqu'une des Sœurs si utiles à la communauté !

« Je remercie également le bon Dieu de ce qu'il m'appelle avant ma sœur Marie de saint Jean-Baptiste (Hermine).

La mère Marie-Angélique tenait son âme constamment unie à Jésus, qu'elle appelait le bien-aimé de son cœur.

Elle répétait plusieurs versets des psaumes et étendant les bras, elle s'écriait : « Vengez-vous, mon Dieu, sur ce corps de péché. » Allez, ma Sœur, lui dit le prêtre qui l'assistait, allez à Celui que vous avez aimé autant qu'un cœur peut aimer.

La veille de sa mort, elle crut entendre la cloche et se leva précipitamment. — « Où allez-vous, ma Sœur, lui demande la veilleuse ? — N'est-ce pas le son de Prime que j'entends ? »

Sur la réponse négative, elle se recoucha tranquillement. Ainsi, sa mort, fidèle écho de sa vie, répéta : Sacrifice, régularité.

Après cinq jours de souffrances qui ne lui arrachèrent

pas une plainte, Sainte de la Villéon (mère Marie-Angélique), rendit sa belle âme à Dieu le 24 avril 1847. Elle était dans sa 68^e année.

Ce fut un spectacle attendrissant que celui de sa sœur, d'abord auprès du lit, puis près du cercueil de sa chère Sainte. Elle ne la quitta point jusqu'à la fin de l'inhumation ; pleurant doucement et sans amertume, avec des sentiments plus pieux que douloureux, car elle était pleine d'espérance et de consolation à la pensée que celle qui avait été doublement sa sœur, jouissait déjà du bonheur du Ciel où, elle ne tarderait pas à la retrouver.

Depuis cette époque, son recueillement devint plus profond ; elle ne parlait plus avec plaisir que de Dieu et de ce qui pouvait être utile au prochain. Elle devint aussi plus particulièrement l'objet de l'affection et des soins des Religieuses, qui semblaient reporter sur elle la tendre amitié qu'elles avaient eue pour sa sœur. A cet empressement, la mère saint Jean-Baptiste répondait d'une manière aimable, mais elle rapportait tout à Dieu.

Dans une retraite qu'elle fit en 1854 avec le R. P. Renaud, elle mit par écrit les principales lumières que Dieu lui donna :

« 1. J'ai pensé qu'une Religieuse n'a point d'occupation plus importante que celle de l'oraison, et que tout le reste doit s'y rapporter.

« 2. L'anéantissement qui nous vient de la part des

autres, plaît plus à Dieu que celui qui vient de nous-mêmes.

« Nous ne devons jamais oublier que nous sommes victimes ; nous ne nous sauverons qu'autant que nous aurons satisfait pour nous et pour les autres.

« 3. Pour réparer les retours d'amour-propre auxquels je me suis laissée aller pendant ma vie, je me suis sentie fortement inspirée de me considérer comme une victime, et de tout faire en esprit de réparation, non-seulement dans le moment présent, mais dans toute la vie. Tous les matins je m'offrirai à Dieu dans cette vue, et au moins cinq fois le jour je renouvellerai cette offrande.

« 4. En voyant Notre-Seigneur dépouillé de tout, je veux aussi être pauvre, et pauvre pour l'amour de lui. Je veux renoncer à toute attache à moi-même et aux créatures, en un mot, je veux me contenter du strict nécessaire.

Convaincue qu'on devient parfait et saint quand on s'efforce de ressembler à notre divin Modèle, celle conformait ses sentiments aux siens et l'étudiait dans toute sa conduite.

« Notre-Seigneur, disait-elle, travaillait à Nazareth à des choses communes. La Religieuse ne doit jamais chercher sa satisfaction dans son travail ; il faut qu'elle le fasse avec simplicité et pour accomplir son vœu de pauvreté. »

A l'exemple de sa sœur, la mère Marie-Angélique, la

mère saint Jean-Baptiste était continuellement occupée et se serait reprochée de perdre un moment.

Elle tenait habituellement son âme dans une disposition d'obéissance à toutes les volontés du divin Maître, surtout celles qui pouvaient lui être manifestées par ses Supérieures. « Que c'est bon, disait-elle, de se dire : Je fais la volonté de Dieu ! »

Au premier désir exprimé de lui voir faire quelque action, ne fût-ce que de changer de siège, elle se levait avec une aimable vivacité, qui excitait l'admiration des autres Religieuses pour cette vénérable Sœur, que son âge et ses vertus rendaient digne des services de toutes et à qui on aurait préféré obéir que commander. Elle était toujours prête à obliger : par exemple elle allait au tour, remplacer tantôt l'une, tantôt l'autre portière jusqu'à ce que son oppression devenue plus forte ne lui permit plus de monter facilement l'escalier.

La reconnaissance était une de ses vertus favorites : elle s'élevait d'abord vers Dieu qui a donné aux hommes l'intelligence et l'industrie nécessaires pour procurer à leurs semblables toutes les choses utiles. Ensuite, elle se tournait vers les personnes qui servaient d'instruments à la divine Providence, et ne manquait jamais de témoigner sa gratitude.

Enfin, dans ses dernières années le bon Maître, répandit dans cette belle âme, tant de consolations et lui fit trouver si facile la pratique de la vertu que la Supérieure lui dit un jour : « Assurément, ma chère

Sœur, ceci est le postulat de l'éternité. — Ce ne serait pas étonnant, ma Mère, répondit-elle gaiement. »

En effet, le moment de la récompense céleste approchait.

L'oppression augmentant, on appela le médecin qui reconnut une lésion au cœur; il n'y avait pas d'espoir de guérison. Vers le 8 janvier 1853 la mère Marie de saint Jean-Baptiste reçut le saint Viatique et l'extrême onction. — « Eh bien ! ma Sœur, lui dit alors la Supérieure, ne dites-vous pas avec la Sainte-Vierge, en esprit de reconnaissance : Mon âme magnifie le Seigneur. » Elle répondit : « Et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur. » On ne saurait dire avec quelle aménité elle recevait les Sœurs qui venaient la visiter, ni toutes les paroles remplies de foi et de tendre pitié qu'elle leur adressait. Le Seigneur l'appela à lui, le matin du 24 janvier 1853 ; elle était dans sa 70^{me} année.

Ainsi vécut et mourut la digne élève de sœur Félicité de la Villeon. Cette vénérable Supérieure des Filles du Saint-Esprit avait regretté que sa nièce ne fût point entrée dans sa Congrégation comme elle en avait d'abord eu la pensée : « Enfin, avait-elle dit lorsqu'elle apprit sa profession, enfin, elle sera Religieuse ; que la volonté de Dieu soit faite ! » Ah ! si la mort du pécheur, qui ne songea guère à Dieu pendant sa vie que pour l'offenser, a quelque chose de terrible qui glace d'épouvante ceux qui entourent sa couche funèbre, combien consolante est la mort des prédestinés !

« Le parfait amour de Dieu, dit saint Jean de la Croix, rend la mort agréable et y fait trouver les plus grandes douceurs. Ceux qui aiment ainsi, meurent avec de brûlantes ardeurs, et quittent ce monde avec un vol impétueux, par la véhémence du désir qu'ils ont de se réunir à leur Bien-aimé. Les fleuves d'amour qui sont dans leur cœur sont prêts à déborder pour entrer dans l'Océan d'amour. Ils sont si vastes et si tranquilles qu'ils paraissent être alors des mers calmes.

« L'âme est inondée d'un torrent de délices, à l'approche du moment où elle va jouir de la pleine possession de Dieu. Sur le point d'être affranchie de la prison du corps presque entièrement brisé, il lui semble qu'elle contemple déjà la gloire céleste, et que tout ce qui est en elle se transforme en amour. »

THÉRÈSE GAUBERT.

Thérèse était femme de chambre au château de Kerdruel, près Lannion, en Bretagne, lorsque la Révolution éclata. Hélas ! qui ne sait cette histoire sanglante, qui n'a entendu ce funeste récit ?

Jamais on n'avait écrit plus de phrases pompeuses sur la liberté, et les prisons étaient pleines ; jamais on n'avait plus parlé d'humanité, et la France se couvrait d'échafauds.

Beaucoup de familles nobles avaient émigré en Angleterre ou en Allemagne ; d'autres étaient restées dans leur pays, espérant que l'orage ne tarderait pas à se dissiper.

Les maîtres de Thérèse, M. et M^{me} de Loz, s'étaient décidés à ne pas quitter leur château de Kerdruel, antique demeure perdue au milieu des terres.

Aimés de leurs fermiers et de leurs domestiques, et uniquement occupés de l'éducation de leurs deux filles,

Caroline et Joséphine, alors âgées de huit et neuf ans, M. et M^{me} de Loz, n'ayant pour toute société que la sœur Pélagie, une pauvre Ursuline qu'ils avaient recueillie lors de la dispersion des ordres religieux, espéraient vraisemblablement que les révolutionnaires les oublieraient. Mais il n'en fut pas ainsi : déclarés suspects, ils furent arrêtés et renfermés dans la prison de Lannion.

On se figure facilement la désolation du moment des adieux ; les pauvres parents croyaient ne revoir jamais leurs enfants, et les couvrant de baisers et de larmes, ils les recommandaient instamment aux soins de Thérèse Gaubert.

Cette fidèle femme de chambre était douée d'autant de courage que de sensibilité ; très-attachée à sa maîtresse, elle lui promit de se dévouer entièrement à ses chères petites filles. Elle tint parole et elle veilla sur elles comme un ange protecteur. Thérèse s'occupait, non-seulement de leur santé, mais aussi de leur instruction ; aidée de la sœur Pélagie, que les révolutionnaires avaient sans doute oublié d'emmener, elle enseigna les éléments de la religion à Caroline et à sa sœur.

Quand les enfants dormaient, leur bonne étudiait les meilleurs livres de piété, afin de mieux faire le catéchisme le lendemain ; car elle désirait vivement écarter l'ignorance de leur esprit, et leur inspirer l'amour du devoir.

Pour tenir les comptes de la maison avec plus d'exacti-

titude, elle se mit à écrire et parvint à le faire aussi bien que la plupart des femmes de son temps ; son heureuse mémoire lui donna une orthographe naturelle fort remarquable, et son style, uniquement inspiré par son cœur, était empreint du reflet de ses nobles qualités¹.

Intelligente autant que fidèle, Thérèse sauva l'argenterie de ses maîtres, leur linge et leurs bijoux. On était à chaque instant sur le qui-vive ; car les visites domiciliaires et les perquisitions étaient fréquentes. Ces hommes à bonnets rouges et à figures sinistres épouventaient les pauvres petites filles lorsqu'ils faisaient retentir le château de leurs clameurs féroces et de leurs chants impies.

Hélas ! que de prétendus amis du peuple voudraient nous faire revenir à ces jours de terreur et d'angoisse ! Ah ! qu'ils sont coupables ces vils spéculateurs qui fomentent dans les esprits des rêves impossibles et des doctrines subversives ; ces flatteurs du pauvre et de l'ouvrier rendront compte du sang versé dans l'émeute, et un compte terrible, car Dieu est juste.

Mais laissons là les pétroleurs et ceux qui les excitent, pour reprendre l'histoire de la fidèle Thérèse.

A Kerdruël l'isolement était extrême, l'herbe croissait jusque sur le seuil de la porte. Dans cette solitude, pas de sortie du dimanche, pas même le mouvement

¹ Vie de la Mère Marianne de la Fruglaye.

nécessaire à l'approvisionnement de la petite colonie. Pendant assez longtemps les amples provisions de Kerdruël avaient fourni à tous les besoins et même à quelques jouissances; mais peu à peu tout s'épuisa. Un fidèle valet d'écurie, bien digne d'être nommé lui aussi, Pierre Salion, dut aller chercher dans des lieux convenus à l'avance quelques boisseaux de froment que des fermiers fidèles y déposaient pour nourrir les enfants de leurs maîtres; car c'eût été se compromettre que de venir jusqu'au château payer cette honorable dîme de leur redevance. Au reste, ces braves gens étaient doublement probes en agissant de la sorte, car la Nation leur enlevait en réquisitions et dons patriotiques bien plus que tous les droits féodaux ensemble n'avaient jamais exigé d'eux.

La cuisinière étant tombée malade, il fallut bien appeler un médecin. Pour ne compromettre personne, l'intelligente Thérèse Gaubert s'adressa à un citoyen connu. Après sa visite, il vint dans le salon ouvert en son honneur, et y trouva les deux enfants tout intimidées de la présence d'un étranger dans leur solitude. Il cherchait à les faire causer, demandant à ma mère comment elles étaient nourries pour avoir un teint si frais et si vermeil. Sans voir dans ce compliment autre chose qu'une question, ma mère répondit avec la naïveté de l'enfance : « Nous mangeons le plus souvent de la bouillie, des légumes, des œufs et du pain, quand nous en avons. — Comment, vous n'en avez donc pas tou-

jours? — Oh! non, Monsieur, car parfois le pain est bien dur, ou bien le meunier n'en apporte pas, et nous n'avons plus de froment. — Et de la viande, n'en avez-vous pas pour faire de la soupe à ces pauvres enfants, dit vivement ce brave homme à Thérèse, pour cacher l'émotion qui le gagnait? — Non, vraiment, elle est beaucoup trop chère; et je n'ai pas d'argent; il y a plus d'un an qu'elles n'en ont vu. Si vous voulez, Monsieur, avoir la bonté de vous intéresser auprès du district et en obtenir quelques bons chaque semaine ou chaque mois pour nous procurer notre provision des froments emmagasinés dans le ci-devant hôtel de Loz, à Lannion, je paierai ce que je pourrai. Ce serait me rendre grand service pour ces pauvres enfants; vous savez qu'elles n'ont pas toujours mangé du pain d'orge. »

Les larmes qui coulaient des yeux de Gaubert en parlant ainsi n'étaient pas les premières qu'elle répandait sur ses chères pupilles. M. K*** réprima les siennes, et demanda une plume et de l'encre; il écrivit lui-même les bons, au nom de l'administration dont il faisait partie.

Ma bonne put donc, grâce à cette concession bienveillante, et en payant fort cher, envoyer à la porte de la maison de mon grand-père chercher pour ses enfants quelques boisseaux du froment confisqué dans ses greniers au nom de la nation et de la liberté. Plus tard, ce médecin demandait souvent à une nièce de ma bonne des nouvelles de sa respectable tante, et lui disait :

« C'est incroyable l'effet que la présence de cette femme produisait, toujours accompagnée de ces deux enfants, dont pas un de nous n'eût osé toucher le bout du doigt, tant il y avait de dignité et de courage dans l'attitude de celle que le dévouement avait rendue leur protectrice... »

Combien en effet cet ascendant de la vertu était nécessaire pour réprimer l'audace des colonnes mobiles, qui tant de fois se dirigèrent vers Kerdrüel, et qui, gorgées du vin des caves, dont on enfonçait les barriques, devenaient incapables de rien respecter.

Thérèse Gaubert joignait à son intrépidité plus d'une fois éprouvée, continue M^{lle} Maria de la Fruglaye, la plus ingénieuse adresse et une activité sans repos pour soustraire aux continuelles fouilles tout ce que Kerdrüel pouvait renfermer d'objets précieux en eux-mêmes ou par leur destination religieuse ou politique. Un seul objet, celui dont la profanation eût été le plus sensible à la famille, après celle des vases sacrés, avait échappé à la vigilance de Thérèse, la Sainte-Vierge du salon ; et cet oubli lui procura l'occasion d'exposer sa vie pour la défense de l'image vénérée.

La statue de Marie était restée à sa place d'honneur. Plus d'une bande de patrouilles avait exploré la maison sans y prendre garde, quand l'un des visiteurs commande de tirer de là cette vieille aristocrate. A ces mots, Gaubert s'élance sur une table située au-dessous de la statue, la couvre de son corps, s'écriant : « Tant

que je vivrai pour la défendre, sachez qu'on n'y touchera pas. » Étonnés de tant de résolution, et ne voulant pas joindre le meurtre au sacrilège, les Bleus se contentèrent, pour assouvir leur instinct destructeur, de mutiler les deux cariatides de la cheminée, et de marteler les armes de la famille qui la décoraient.

Depuis ce jour, la statue fut cachée dans le lit même de Gaubert ; elle y resta jusqu'au moment où elle put être replacée dans le salon, à son antique place d'honneur, qu'elle occupe encore aujourd'hui.

La Vierge Marie, à qui ce domaine avait été consacré par un saint¹, signala jusqu'au bout sa protection en faveur de ses habitants. Gaubert avait imaginé plusieurs caches dans les environs, et elle s'y retirait avec les enfants quand elle avait lieu de craindre de trop grands excès.

Un jour que la fouille tournait encore à l'orgie, elle descendit dans le jardin avec la Mère Pélagie, sa fidèle compagne, et les enfants. Toutes les portes étaient gardées, elles ne trouvèrent d'abri que derrière une petite plate-bande de framboisiers, faible rempart, si les anges ne les eussent plus efficacement protégées contre les actives recherches des patriotes. Ils avaient cette fois enivré le pauvre valet, ordinairement si fidèle à son poste, et s'étaient fait indiquer par lui les retraites

¹ Le Père Maunoir, ami et compagnon du célèbre missionnaire Michel Le Nobletz.

ordinaires de ma bonne. Ne l'y trouvant pas, ils s'éloignèrent.

Lorsque le silence se rétablit, les pauvres fugitives, ne voyant pas paraître Pierre Salou, croyaient toujours les Bleus au château, et plus elles avaient tardé à se montrer, plus elles craignaient leur mécontentement au retour. La nuit se passa ainsi, et malgré les efforts de Gaubert et de sa compagne pour réchauffer les pauvres enfants, toutes transies pendant cette cruelle nuit de si longue durée, ma mère y contracta le rhumatisme qui lui causa depuis des maux de tête si constants et si douloureux.

Quelque épouvantable que fût la réalité dans ces temps malheureux, les bruits populaires encherissaient encore parfois sur la vérité. Une de ces cruelles exagérations donna lieu à ma bonne de se préparer aux affreuses chances d'un avenir qui, grâce à Dieu, ne fut pas réalisé.

Voici comment Thérèse me racontait encore cette douloureuse scène, peu de temps avant sa mort :

Un jour de marché, quelqu'un vint au retour demander à me parler; on me dit que toute la ville était en émoi; que la garnison et les patriotes étaient en grand faras; qu'ils allaient et venaient par les rues, sans savoir à quelle fin. Je ne dormis point de la nuit, vous pouvez bien le croire; cependant je ne voulais rien dire aux autres, espérant que c'était peut-être une fausse nou-

velle. Je pris surtout mon courage avec les petites. Je les vois encore assises toutes deux sur leurs petites chaises, lorsque tout à coup, j'entends distinctement deux coups de canon.

Ma fine, alors je n'y tins plus. Mon ouvrage me tomba des mains et je devins pâle comme un linge. Les larmes me coulaient des yeux comme d'une fontaine, mais je ne disais rien. Sachant combien je craignais l'orage, les enfants crurent que c'était du tonnerre, et, pensant que j'avais peur, elles restaient là devant moi toutes peignées, et moi je les regardais comme une folle, les yeux fixés sur elles, pensant que ce canon leur tuait père et mère, et que sûrement on nous mettrait dehors pour prendre leur bien. Je me voyais déjà en prenant une sous chacun de mes bras pour les cacher dans les bois, de peur qu'on ne leur fit du mal... Est-ce que je sais tout ce qui roulait dans ma pauvre tête pendant ce temps-là?

Bientôt je n'entendis plus rien, et ce fut encore bien pis. Allons, c'est fini, me dis-je, il n'en reste plus aucun.

Joséphine s'était levée pour essuyer mes larmes; votre mère me consolait de son mieux, me disant de n'avoir pas tant peur, que le bon Dieu aurait pitié de nous, et que le tonnerre ne nous ferait aucun mal. L'idée du bon Dieu me fit pleurer plus fort, espérant qu'il ne m'abandonnerait pas avec mes pauvres orphelins. Je me dis que je travaillerais pour leur gagner de

quoi vivre, et que, si mon ouvrage ne leur suffisait pas, je leur chercherais du pain....

Je l'eusse fait comme je vous le dis, Mademoiselle, ajoutait cette chère bonne, avec l'énergie d'une émotion qui ne lui permettait pas d'apercevoir celle que me causait ce récit si touchant dans sa simplicité. Elle fit donc tous ses efforts pour maîtriser ses douloureux sentiments, et se décider à envoyer Pierre Saliou s'informer de ce qui se passait à Lannion.

Ce trajet si court ne se faisait point sans difficulté. La ville étant en état de siège, on ne pouvait y entrer ni en sortir sans détailler le motif de ses démarches, et les justifier de manière à ne pas être soupçonné d'espionnage, d'intelligence avec les suspects. Le fidèle émissaire parvint à savoir que des réjouissances publiques étaient la cause des décharges d'artillerie, et que c'était pour faire participer les détenus à ces fêtes patriotiques, données à l'occasion de la prise de Toulon, qu'on avait placé devant la maison d'arrêt une partie des exercices militaires, danses, etc.

Dans la prison, il était résulté du transport des canons une alarme toute semblable à celle de Thérèse; mais elle cessa quand les commissaires eurent fait aux détenus une allocution pour les inviter à joindre le témoignage de leur joie à celle de la patrie. — « Mettez-nous dehors, répondit l'un d'eux, et vous nous verrez nous réjouir; autrement ne l'exigez pas, car cela nous est impossible. »

Après vingt-sept mois d'angoisses, M. et M^{me} de Loz purent quitter leur prison, et la tourmente étant un peu apaisée, ils revinrent à leur château de Kerdruel.

On ne saurait peindre la joie de Thérèse en revoyant ses bons maîtres; elle avait tant de fois craint d'apprendre la nouvelle de leur supplice! Elle pleurait et riait tour à tour en leur baisant les mains, et puis elle embrassait les chères petites filles que ce père et cette mère ne se lassaient pas de regarder.

Quel bonheur de les retrouver si gentilles et si bien élevées! Qu'on juge de leur attendrissement et de la reconnaissance qu'ils éprouvèrent pour leur fidèle servante! Elle leur remit toutes les clefs, et ils virent que, grâce à elle, les vases sacrés de la chapelle et l'argenterie du château étaient intacts, ainsi que beaucoup d'objets précieux que sa vigilance avait su préserver de la rapacité des républicains.

M. et M^{me} de Loz récompensèrent Thérèse, tout en l'assurant qu'ils ne pouvaient payer des services dont toute leur fortune ne pourrait égaler la valeur, et ils la traitèrent toujours en fille de confiance, lui témoignant dans le rang des femmes de chambre, qu'elle voulut garder, tous les égards dus à sa noble conduite¹.

Le jour de Noël 1795, Thérèse eut le bonheur d'assister à une cérémonie bien touchante : la première communion de l'aînée de ses élèves, Caroline de Loz.

¹ Vie de Mademoiselle de la Fruglaye, chap. 1^{er}, p. 11.

Ce fut dans une chambre, chez M^{me} de Kerismel, à Lannion, que l'on avait dressé l'autel du Dieu trois fois saint. Une simple croix, une statue de la Sainte-Vierge tenant le divin Enfant au fond d'une grotte de buis : telle était probablement toute la décoration. Un bon prêtre, proscrit pour la foi, sortit tout à coup de sa retraite, célébra les saints mystères au péril de ses jours, et au milieu des larmes et des prières de quelques fidèles recueillis, il déposa l'hostie sacrée sur les lèvres de l'angélique enfant.

Deux ans après, sa sœur Joséphine fit aussi sa première communion. Ce fut chez des Religieuses Hospitalières détenues en arrestation au petit séminaire de Tréguier. Caroline y accompagna Joséphine, et toutes deux passèrent quelques semaines avec ces saintes prisonnières auxquelles on avait laissé la seule liberté qu'elles désirassent, celle de faire du bien.

Cependant les années passent vite, et les demoiselles de Loz étaient devenues de charmantes jeunes filles. Mais n'allez pas croire que Thérèse, qui les aimait de tout son cœur, eût la faiblesse de les aduler. Oh ! non, jamais ; elle était trop sincèrement pieuse pour cela, et ne ressemblait en rien à ces femmes de chambre qui cherchent à gagner les bonnes grâces de leurs maîtresses en flattant leur vanité, et en leur inspirant le goût du luxe et le désir insatiable des toilettes riches et à la mode.

Laissons encore parler ici Maria de la Fruglaye :

« Ma mère avait dix-sept ans lorsqu'elle fut mariée au comte de la Fruglaye¹. A cette époque, le luxe, forcément comprimé par les malheurs de la France, renaissait avec éclat. Aux privations de son enfance allaient succéder d'éblouissants cadeaux, des parures magnifiques, telles que les circonstances ne lui avaient jamais permis d'en voir nulle part. Et cependant son esprit solide et grave n'en fut point ébloui. Après avoir considéré toutes les richesses étalées de sa corbeille, son cœur cherchait celui de la compagne de sa triste enfance, la fidèle Gaubert, pour répéter avec elle : *Vanité des vanités, et tout est vanité*, hors aimer Dieu et le servir. »

Elle est grande vraiment cette humble influence d'une servante chrétienne, parlant avec la simple éloquence de la foi, du néant des choses de ce monde au milieu des illusions de la jeunesse et des pompes de la vanité. Ce qu'elle fit plus tard pour moi, elle le fit alors pour ma mère. C'était en prenant en main le flambeau de la Foi pour nous faire apprécier à sa lumière l'éclat trompeur des folles joies de ce monde, qu'elle nous préparait à y paraître. Aussi la toilette n'était-elle plus pour nous une école de vanité, mais une leçon de sagesse.

Gaubert contribua ainsi, sans aucun doute, à pré-

¹ Depuis pair de France.

server mon excellente mère de toute attache aux joies de cette terre, qu'elle devait si tôt quitter¹.

Joséphine, qui était d'un caractère plus enjoué que sa sœur, avait un cœur très-sensible, très-expansif, et une piété ardente. Thérèse eut la douleur de voir mourir à seize ans celle que sa vigilante tendresse avait préservée des orages de la révolution.

Aux fêtes du mariage de Caroline, Joséphine avait été saisie du froid après avoir eu très-chaud à la danse, et elle contracta une maladie de poitrine dont on ne connut pas d'abord la gravité. La pauvre bonne seule ne s'y trompa point; elle entoura de soins sa chère enfant, elle suivit constamment toutes les phases de cette terrible maladie, et comme Madame de Loz ne savait que pleurer et n'entendait rien aux soins des malades, c'était toujours sa bonne que Joséphine appelait.

Hélas! tout fut inutile; en trois mois, toutes les affections et les douces espérances qui reposaient sur cette chère enfant se virent brisées. Elle mourut à Tréguier chez ces bonnes Hospitalières qui lui avaient fait faire sa première communion. On l'y avait conduite afin qu'elle fût plus près d'un médecin auquel la famille avait confiance.

Thérèse Gaubert avait ce tact intelligent qui devine la souffrance et qui la soulage. Joséphine la voulait

toujours près d'elle, et l'excellente fille y resta jusqu'à la fin².

Ah! pour le dire, en passant, que de mérites une bonne domestique peut gagner auprès d'un lit de douleurs! Les malades sont si dignes de compassion! Qui de nous n'a souffert, qui de nous n'a pas connu, plus ou moins par expérience, ces heures si lentes et si douloureuses de la fièvre et de l'insomnie!

Nous savons aussi combien dans cette pénible situation la moindre attention fait plaisir, la moindre lecture, le moindre regard affectueux attendrit et console.

Quand on a une vraie charité, le désir d'être utile et de soulager domine tellement les répugnances naturelles, qu'on finit par ne plus guère s'apercevoir de l'odeur fétide, de la plaie dégoûtante, de la monotonie des heures, ni même des importunités ou des exigences du malade.

Mais pour en venir là, il ne suffit pas d'avoir un bon cœur; non, il ne s'agit pas de la sensibilité du quart d'heure, du bon mouvement de la minute, il faut, comme Thérèse et tant d'autres charitables servantes, avoir une patience invincible, une délicatesse infinie, un dévouement de tous les instants.

En quittant Tréguier, au moment de cette perte douloureuse, continue Mademoiselle de la Fruglaye, mes

¹ Vie de Maria de la Fruglaye, chap. 1^{er}, p. 14.

² Vie de Maria de la Fruglaye, chap. 1^{er}, p. 15.

grands parents donnèrent à ma bonne la triste mission de ramener à Kerdruël les restes de cette enfant chérie : pénible devoir qui fut une grande épreuve pour son cœur si aimant.

Pauvre Thérèse ! elle souffrit de sa douleur et aussi de celle de ses maîtres. Toutes leurs peines retentissaient dans son âme tendre et dévouée. Dieu, qui a voulu que cette vie fût pour tous la vallée des larmes, l'âpre chemin de l'expiation, a semé des croix sous les pas des riches ; et les domestiques qui se plaignent de leur position dépendante ne devinent pas toujours les peines cuisantes que leurs maîtres cachent parfois aux regards du monde.

Ainsi, quoique la jeune dame de la Fruglaye fût dans un rang élevé et brillant et qui inspirait peut-être l'envie, elle eut beaucoup à souffrir, et Thérèse eut à consoler et à soutenir sa chère Caroline. D'abord elle perdit ses premiers enfants, et puis elle eut d'autres chagrins, qu'elle sentit vivement ; elle fut souvent mécon nue des siens. La tendresse de son mari et l'amitié de la fidèle Gaubert étaient les ressources de son cœur oppressé.

Ma grand'mère, continue Maria de la Fruglaye, ma grand'mère si digne et si réservée dans son salon, s'épanchait, elle aussi, sans contrainte dans le cœur de cette excellente fille, à qui elle devait tout ; leurs peines étaient communes, et en coulant ensemble, leurs larmes s'adoucissaient. Gaubert ne profitait de la confiance

de la mère et de la fille que pour entretenir la bonne intelligence. Si ses maîtres avaient des torts, elle savait les dissimuler avec une admirable adresse, et en atténuer les conséquences ; aussi leur estime pour cette excellente fille s'accrut-elle jusqu'à la fin ; chaque douleur était pour Gaubert une occasion de manifester son dévouement et d'augmenter l'attachement de ses maîtres.

Pour la troisième fois, Madame de la Fruglaye allait être mère ; remplie de tristes pressentiments, elle les confia à sa chère Thérèse. Ces pressentiments n'étaient que trop fondés ; et Caroline mourut à vingt-trois ans, laissant trois petites filles, Caroline, Pauline et Maria.

On juge de la douleur de Gaubert. Cependant elle la surmonta pour rester gardienne assidue de celle qu'elle chérissait comme sa fille. Combien elle s'efforçait de la soulager par ses soins et de soutenir son courage par de pieuses paroles, de touchantes exhortations !

Elle reçut son dernier soupir, comme elle avait reçu celui de sa sœur Joséphine.

Chose étrange ! dans l'excès de sa douleur, dans l'amertume qui, malgré sa vertu, se mêlait à ses regrets, Thérèse ne voulut pas même jeter un regard sur le berceau de la petite Maria. Elle éprouvait pour l'innocente créature un sentiment qui, disait-elle, ressemblait à la haine, à la pensée que sa naissance avait coûté la vie à celle qu'elle aimait tant.

Petit à petit, cette impression se dissipa. La petite

fillette était si frêle qu'on craignit pour ses jours, et alors Gaubert, couvrant de ses larmes et de ses baisers cette enfant sans mère, se dévoua à elle pour toujours. A force de soins, elle réussit à la faire vivre, et lui procura une nourrice très-soigneuse et d'une grande vertu.

Lorsqu'elle fut sevrée, elle fut confiée à sa grand-mère, M^{me} de Loz, et Thérèse devint tout à fait sa bonne, et s'y attacha de toute la tendresse de son cœur. Les premières années de Maria ne peuvent être mieux racontées que par elle-même.

Thérèse aimait non-seulement l'enfant qu'elle élevait avec le plus affectueux dévouement, mais elle aimait en moi ma mère, ma tante et tous les souvenirs de leur jeunesse; souvent même leurs noms se trouvaient sur ses lèvres au lieu du mien. C'était surtout celui de Joséphine qu'elle m'appliquait fréquemment, mon caractère rappelant plutôt le sien que celui de ma mère, dont ma sœur Caroline offrait à toute la famille la vivante image.

Avant de confier sa petite Maria à ses grands parents, le comte de la Fruglaye avait mis à sa condescendance une condition, savoir qu'elle ne serait pas gâtée. Madame de Loz se crut donc obligée à une excessive sévérité, et la pauvre enfant eût été très à plaindre sans la possibilité d'épanchement que lui offrait le cœur de sa bonne. Au lieu cependant de blâmer la grand-mère, comme aurait fait une personne moins prudente, Thérèse avec sa raison si droite consolait

Maria en lui disant que M^{me} de Loz cachait une véritable affection sous cette apparente rigidité, et ne manquait pas non plus de lui représenter les petits torts dont l'enfant avait pu se rendre coupable envers elle.

Elle me découvrait à propos, continue Maria, les peines qui affectaient ma grand-mère, et qui lui rendaient plus sensibles les moindres contrariétés de ma part; souvent aussi elle m'excusait par la connaissance de mes intentions, ou bien elle encourageait ma timidité à des explications qui me coûtaient extrêmement, tout cela sans faiblesse, sans gâterie, ne m'épargnant pas les réprimandes, pleurant souvent plus que moi sur mes défauts, me les signalant sans feinte, ne me passant rien qui fût mal; mais toujours affectueuse dans sa fermeté. Je ne me rappelle pas qu'elle m'ait jamais brusquée ni grondée injustement, bien qu'elle ne me dorlotât en aucune façon, et que ses manières assez froides ne se prêtassent même guère à mes caresses.

Aussi intelligente que sensible, elle savait bien que lui causer de la peine en était une grande pour moi, et que j'aurais tout fait pour la consoler quand je la voyais affligée.

Un jour, j'étais de fort mauvaise humeur, j'avais alors dix ou douze ans, je l'entendis pleurer en m'habillant; je me retournai vivement pour en savoir le motif. « Je pleure, me dit-elle, en pensant à la perte que vous avez faite de celle qui ne vous eût point passé vos caprices, et qui aurait su, mieux que moi, vous

corriger.... Voilà son portrait, que j'ai demandé à Monsieur, pour mettre dans votre chambre, afin que sa vue vous excite enfin à l'imiter. Jamais elle ne m'a fait pleurer par son humeur, Madame votre mère ; » et elle me montra le portrait de maman qu'elle venait d'obtenir de mon grand-père.

C'était un vrai sacrifice qu'il m'avait fait, car il aimait à garder sous ses yeux tout ce qui pouvait lui rappeler le souvenir de ses enfants. Quand je réfléchis, ajouta ma bonne en me donnant ce précieux portrait, à la peine que cause votre caractère à Madame et à moi, je pense que peut-être il vaudrait mieux vous mettre entre les mains d'une institutrice qui vous aimerait moins assurément, et qui n'en serait peut-être que plus habile à plier votre humeur ; aussi j'ai l'intention d'en parler bientôt à Madame, si cela ne change pas ; car malgré toute la peine que j'aurais à vous voir dans les mains d'une autre, j'aime mieux vous quitter, puisque je n'ai pas la capacité nécessaire, que de vous laisser grandir avec des défauts qui vous rendraient plus tard aussi malheureuse que coupable devant le bon Dieu. Et les larmes de ma bonne ajoutaient encore beaucoup à ses paroles.

Cette manière de faire appel à tous les meilleurs sentiments de mon cœur, prouvait bien à quel point elle était douée du tact nécessaire pour me corriger. Je lui ai causé bien des fois de la peine encore depuis, mais jamais au point de lui faire douter qu'une autre pour-

rait avoir plus d'empire qu'elle sur un cœur qui lui devait tant.

Ainsi qu'il est ordinaire dans les éducations dirigées par des personnes âgées, je n'étais pas suffisamment surveillée, et mes grands parents m'imposaient trop pour que j'eusse assez d'ouverture de cœur avec eux ; ma confiance en ma bonne était donc le trop plein de mon cœur, car il faut de l'épanchement à la jeunesse, et si elle fait des confidences à des personnes flatteuses ou intrigantes, quel malheur dans la position où j'étais !

On ne comprend pas, en effet, assez combien les fonctions d'une bonne d'enfant sont honorables et intéressantes. Quelle plus grande marque de confiance pourraient donner des parents que de confier le corps frêle et l'âme pure de ce charmant petit être ! Un enfant ! cela fait si naturellement songer aux anges ! On aime à se figurer que les esprits célestes et gracieux qui entourent le berceau de ces petites créatures, sont les mêmes qui entourent la crèche de l'Enfant-Jésus. Ah ! si au milieu des embarras et des épreuves de sa situation, la bonne songeait à l'Ange gardien, si elle savait écouter cette voix mystérieuse et douce qui lui dit : Courage ! je veille sur toi ; je suis ton bon ange ; c'est moi qui tresse la couronne des âmes humbles et dévouées. Combien elle devrait méditer cette parole du divin Maître : « Laissez venir à moi les petits enfants !..... » et puis encore : « Celui qui aura scandalisé

un de ces petits, n'entrera pas dans le royaume des cieux¹. »

Nous avons vu que Thérèse Gaubert était à la hauteur de sa tâche et qu'elle en comprenait bien tous les devoirs. Nous savons aussi que pendant la détention de M^r et de M^{me} de Loz, elle avait enseigné et expliqué le catéchisme à leurs petites filles. Elle recommença ce sublime enseignement à l'égard de Maria, dernier enfant de sa chère Caroline. Elle avait beaucoup lu de très-bons ouvrages de piété, dont la bibliothèque de Kerdruël renfermait un heureux choix ; de plus elle avait une très-heureuse mémoire, et y conservait précieusement le souvenir des conversations qu'elle avait eues, pendant la révolution surtout, avec des prêtres éclairés et des religieuses instruites. Elle ne parlait donc jamais d'elle-même sur les matières religieuses, et c'est un des points sur lesquels son humilité se manifesta jusqu'au dernier jour de sa vie².

C'est qu'il est bien important de ne pas répondre à tout hasard aux nombreuses questions des enfants. A cet âge les impressions sont si vives ! Aux pourquoi, aux comment de ses élèves, Thérèse précédait toujours ses réponses d'une locution de ce genre : Mon enfant, je ne saurais décider cela, mais j'ai lu ceci ; ou bien : j'ai entendu dire à telle personne fort instruite de la

¹ En saint Matthieu, chap. viii, p. 6.

² Vie de Maria de la Fruglaye, chap. II, p. 24.

religion ou à tel prêtre fort éclairé que telle chose était ainsi. Et alors elle citait des décisions toujours conformes à l'esprit de la sainte Église. D'autres fois elle disait : Je crois ceci, mais je demanderai à Monsieur l'aumônier¹.

Quand l'époque de la première communion de Maria de la Fruglaye fut fixée, il fut décidé qu'elle ferait cette grande action chez les Sœurs Hospitalières de Saint-Anne, qui étaient rentrées dans leur communauté de Lannion. C'étaient les mêmes Religieuses qui avaient aussi préparé autrefois sa tante Joséphine à recevoir Notre-Seigneur pour la première fois, et qui plus tard lui avaient aidé à faire généreusement le sacrifice de sa vie. Madame de Loz voulut que Thérèse accompagnât sa petite fille, et qu'elles restassent un mois en retraite dans ce couvent. Ce fut le 14 septembre 1820, le jour de la fête de l'exaltation de la sainte Croix que Maria reçut le doux aliment des âmes, le Sauveur Jésus. Dès ce moment elle résolut de ne jamais aimer que lui et de se consacrer tout à son amour et à son service.

Huit jours après, un vénérable confesseur de la foi, Monseigneur le Groing de la Romagère, évêque de Saint-Brieuc, vint confirmer la chère élève de Thérèse, qui édifia tout le monde par sa piété angélique.

De retour chez sa grand'mère, Maria conjura sa bonne de lui enseigner ce qu'il fallait faire pour plaire au

¹ L'abbé de Peunec, aumônier du château de Kerdruël.

céleste Époux de son âme, car elle voulait se donner tout à Celui qui dans l'adorable Eucharistie s'était donné tout à elle. Avec quel bonheur Gaubert l'initia aux œuvres de la sainte charité!

Avec la permission de ses maîtres, elle réunissait au château des enfants pauvres et des journaliers ignorants, afin que la jeune Maria leur fit le catéchisme, et la sainte fille assistait toujours à la réunion, ravie qu'elle était du zèle de sa chère élève.

Souvent aussi elles travaillaient ensemble pour les pauvres, et Thérèse ne manquait pas une occasion de dire que c'est un honneur de travailler pour ces petits que Notre-Seigneur aimait particulièrement. — C'est Jésus lui-même, disait-elle, que nous devons regarder dans la personne du pauvre : Jésus souffrant, Jésus humilié, Jésus abandonné.

Et elle faisait voir à la jeune fille l'auréole de Jésus-Christ brillant au-dessus de ces fronts flétris et abaissés par la misère.

Quelque dégradé que fût un pauvre, jamais Thérèse ne le repoussa ni par brusquerie, ni par le plus léger semblant de dédain ou d'indifférence. Au contraire, avec quel empressement elle allait vers lui, quelles douces paroles elle trouvait pour le consoler, pour l'encourager à prier Dieu, avec quelle patience elle écoutait ses plaintes!

C'était une grande joie aussi pour elle de conduire Maria dans les chaumières du voisinage, et presque

toujours la visite à quelque pauvre malade était le but de leur promenade.

Il faut si peu de chose, surtout à la campagne, pour faire plaisir à un pauvre malade; d'ailleurs la générosité de M. et de M^{me} de Loz fournissait à leur petite fille tout ce qui pouvait être agréable à ses protégés! Aussi dans ces charitables visites, que de bénédictions recevaient la bonne et la demoiselle du château!

Thérèse n'ignorait pas que la prière de l'affligé est un charme tout-puissant auprès de Jésus qui a tant souffert. L'encens qui doit monter le plus vite au trône du Couronné d'épines, n'est-ce pas l'encens d'un cœur brisé?... Aussi Thérèse enseignait à la pieuse jeune fille, de n'approcher jamais d'un lit de douleur sans conjurer le pauvre malade d'offrir ses peines pour obtenir quelque grâce particulière soit pour elle, soit pour ses parents.

Celui qui se meurt dans des sentiments de foi, comme en général le bon paysan breton, ne doit-il pas être écouté du Ciel, dont la porte est entr'ouverte pour lui?

La fidèle servante, qui avait si souvent exhorté les mourants, dut bientôt fermer les yeux de son respectable maître, qui avait atteint ses 86 ans, et fut enlevé au bout de trois jours de maladie.

Maria était en ce moment à Morlaix avec son père et ses sœurs. Ce fut la vertueuse Gaubert qui seule soigna M. de Loz, avec un dévouement vraiment filial, et il reçut jusqu'à la fin, avec une prédilection marquée, ses témoignages d'affection, ses soins intelligents. Elle

fut aussi la consolation de sa maîtresse pendant l'absence momentanée de la famille. Ce fut elle qui accomplit le devoir pénible, mais sacré, de prévenir son maître qu'il était temps de mettre ordre à sa conscience; et qui lui amena un prêtre.

M. de Loz était un bon chrétien sans doute, mais combien d'hommes ont été perdus, ont eu le malheur de mourir sans sacrements, parce que la fausse et coupable sensibilité des parents les a fait différer de parler au malade de la nécessité de recevoir un confesseur. Combien se seraient sauvés s'ils avaient eu près de leur lit funèbre une servante fidèle et pieuse comme Thérèse Gaubert!

Aussi quelle ne fut pas la reconnaissance de Maria à son retour envers cette bonne chérie, qui avait assisté à ses derniers moments l'aïeul respectable qu'elle n'avait pas eu la consolation de revoir.

Mais la tâche de la vertueuse Thérèse n'était pas encore finie : M^{me} de Loz fut atteinte d'une maladie de cœur, bientôt suivie d'une hydropisie; ses quatorze mois de veuvage furent une préparation à la mort.

Des prières plus prolongées, des aumônes plus abondantes encore, une vigilance plus exacte sur elle-même, une retraite accompagnée d'une confession générale, telles furent les saintes occupations qui remplirent la dernière année de cette existence si éprouvée.

En voyant sa chère maîtresse accroître ainsi ses mérites et ses vertus, Gaubert sentait augmenter son

attachement pour elle. La conformité de leurs vues était entière. Au reste Gaubert savait conserver en toute occasion cette sainte liberté que la foi sait allier avec le respect de l'autorité.

Je me rappelle, ajoute M^{me} Maria de la Fruglaye, qu'au bout de l'an de la mort de mon grand-père, quand on s'occupa des vêtements d'hiver pour les pauvres, elle dit d'un ton plein d'affection et de tact : — « Madame, est-ce que les tentures de drap noir qui entourent la chapelle Saint-Antoine ne feraient pas plus de bien à l'âme de Monsieur sur les membres des pauvres que sur ces murailles? — Vous avez raison, lui dit ma grand-mère, faites-les descendre le plus tôt possible ¹. »

Elle aimait à parler avec Thérèse des filles qu'elle avait vues mourir si jeunes, et elles pleuraient ensemble à ce souvenir.

M^{me} de Loz, sous des dehors assez raides, cachait une sensibilité profonde. Non-seulement elle n'avait jamais oublié un seul instant les inappréciables services de sa fidèle femme de chambre, mais, bien que sans familiarité, elle la traitait en amie.

Comme nul en ce monde n'est parfait, malgré tout leur attachement mutuel, la maîtresse et la servante avaient parfois des vivacités à se pardonner; mais cinq minutes après il n'y paraissait plus, et Thérèse ne croyait pas s'abaisser en faisant de respectueuses excuses.

¹ Vie de Maria de la Fruglaye, chap. II, p. 36.

Oh ! le respect envers l'autorité, qu'il est rare maintenant de le rencontrer, dans notre pauvre France surtout !

C'est Dieu pourtant, la sagesse, la bonté infinie, le maître suprême, dont vient toute autorité légitime. C'est lui qui a établi les classes, les hiérarchies : il a chargé les uns de diriger, et les autres d'obéir.

Dans la famille, le maître commande et le serviteur obéit ; dans l'armée, le général donne un ordre, et dix mille, cent mille hommes obéissent à la minute. Il n'y aurait plus d'armée sans cela, il n'y aurait plus de famille sans un chef qui doit tout conduire, tout diriger. Voilà comment l'autorité des maîtres vient de Dieu ; voilà comment ils ont droit aux respects de leurs serviteurs. Ainsi leur manquer de respect, ce serait en manquer à Dieu ; les mépriser, ce serait mépriser Dieu ¹.

Thérèse ne s'autorisait point des services qu'elle avait rendus à la famille de Loz pour se permettre un ton tranchant, des manières impolies ; elle avait trop le sentiment de ses devoirs pour cela. Tout en elle était respectueux, le ton, la pose, la tenue, le regard, le visage. Ce n'eût pas été cette vertueuse fille qui eût prêté l'oreille à ceux qui auraient cherché à lui faire entendre que le respect est une bassesse. Elle savait bien que c'est tout le contraire, puisqu'on s'élève toujours quand on fait son devoir. Oh ! avec quelle fière

¹ La bonne domestique, par l'abbé Laden, chap. xvii, p. 154.

et sainte énergie elle eût repoussé ces orgueilleux, ces insensés tout prêts à se révolter contre Dieu même, et dont les doctrines rempliraient le monde de désordres et de crimes. Satan n'est-il pas le premier des révolutionnaires ?

Aussi, quand il venait à Kerdruël de ces domestiques qui se plaisent à mal parler de leurs maîtres et à se plaindre de leur condition, Gaubert les désapprouvait hautement.

C'est mal à vous, disait-elle, de manquer de respect à vos maîtres ; cela n'est pas permis. Et quand on lui objectait que tous les maîtres n'étaient pas aussi honorables, ni d'une humeur aussi facile que les siens. — N'importe, disait-elle, puisque ce sont vos supérieurs, vous devez les respecter. C'est Dieu qui leur a donné l'autorité ; leurs défauts, leurs vices mêmes, s'ils en ont, ne les en dépouillent pas. Tant pis pour eux s'ils font mal, vous n'aurez pas à en répondre ; mais vous aurez à répondre de vos murmures et de vos désobéissances.

Cependant le triste état de la santé de M^{me} de Loz la détermina à s'établir à Lannion, afin d'être plus près des médecins. Il va sans dire que sa petite fille l'accompagna, aussi bien que sa fidèle femme de chambre.

Comme il arrive souvent aux personnes sur le déclin de la vie, le caractère de la vénérable dame s'était beaucoup adouci ; elle laissait voir maintenant l'affection profonde qu'elle ressentait pour Maria, et qu'elle avait

cachée jusqu'alors sous une écorce de sévérité. Ce fut une douce consolation pour la jeune fille, dont les sentiments avaient été si souvent refoulés, ou du moins blessés. Moins timide avec sa grand'mère, elle lui laissa voir à son tour sa tendresse et sa sensibilité, et Thérèse aussi fut bien consolée de voir se réunir et se comprendre ces deux cœurs qui lui étaient si chers. Elle n'avait jamais négligé aucune occasion de les rapprocher.

Combien de domestiques eussent profité de la position où elle se trouvait alors près d'une personne âgée, malade, affligée, pour éloigner ses enfants, se rendre nécessaires, faire valoir leurs services et investis d'une confiance sans bornes et sans contrôle, en eussent impunément abusé!

Bien loin de là, c'était avec attendrissement que ma bonne nous voyait entourer le lit de ma grand'mère et partager les soins qu'elle lui rendait ¹.

Pendant vingt et un jours, continue M^{lle} de la Fruglaye, Gaubert, malgré ses 65 ans, ne se déshabilla pas, et ne prit de repos que dans la chambre ou dans le cabinet de sa maîtresse, afin de répondre le plus tôt au moindre appel. De bons et nombreux amis secondaient ses soins, et Dieu les récompensait par l'édification qu'ils puisèrent près de ce lit de mort, où j'appris de mon oncle de la Noue à dire pour la première fois : Faites, Seigneur, que

¹ Vie de Maria de la Fruglaye, chap. II, p. 36.

je meure de la mort des Saints, et rendez ma fin semblable à la leur.

« Adieu mes enfants, dit en mourant M^{me} de Loz ; je n'ai pas besoin de vous recommander Gaubert ; vous savez ce qu'elle a été pour votre mère, pour vous, pour nous tous ¹. »

M^{me} de Loz mourut dans les plus saintes dispositions, un vendredi, le 7 janvier 1825, entre les bras de sa désolée et dévouée femme de chambre.

Un battement de cœur violent qu'elle ressentit alors fut le commencement de la maladie dont elle devait mourir, ainsi que sa maîtresse bien-aimée.

Thérèse devait être bientôt séparée pour un temps de sa chère Maria, son père, M. le comte de la Fruglaye, appelé à Paris par les travaux de la Chambre des députés, dont il faisait partie, s'étant décidé à mettre ses filles en pension dans ce couvent des Oiseaux, où bien des années après elle devait prendre le voile.

Ses deux sœurs ne tardèrent pas à en sortir pour se marier : Caroline épousa le général comte de Champaign, et Pauline, le fils aîné du comte de Kergariou, pair de France.

Maria resta quelque temps après en pension aux Oiseaux, où elle édifia toutes les Religieuses par sa piété, puis elle retourna en Bretagne avec le comte de la Fruglaye, qui habitait le château de Kéranroux.

¹ Vie de Maria de la Fruglaye, chap. II, p. 39.

Obligée à 19 ans de tenir la maison de son père, la bonne Gaubert lui fut encore de la plus grande utilité. C'était elle qui tenait les clefs et qui dirigeait de nombreux domestiques.

Ainsi, après l'avoir présentée comme un modèle de fidélité et de dévouement dans la situation de femme de chambre et dans celle de bonne d'enfants, nous allons la voir dans les fonctions si difficiles de femme de confiance.

Pendant deux ans, Thérèse avait déjà rempli à Kerdruel le rôle de femme de charge, avec le zèle et le dévouement qui l'avaient rendue si chère à sa maîtresse, et cependant la tâche lui avait été pénible; elle se trouvait si seule dans cette vaste demeure, autrefois habitée par des êtres si bons et si respectables!

Elle s'estima donc heureuse de venir à Keranroux, elle serait enfin près de sa chère Maria et à même de la seconder dans les détails du ménage. Au milieu de notre famille réunie, dit M^{lle} de la Fruglaye, et des nombreux domestiques qui m'entouraient, Gaubert était l'exemple de tous, le bon conseil pour ceux qui le réclamaient, ne se mêlant de rien sans mission, en bonne intelligence avec tout le monde, évitant tout commérage, charitable envers les pauvres, assidue à la prière, respectée de la paroisse et de tous nos amis.

En 1830, continue Maria, reparurent un moment les angoisses de famille jointes aux commotions politiques. Gaubert alors retrouva son énergie et son activité

d'autrefois; elle reprit les clefs du ménage, et malgré ses soixante-dix ans, elle me fut une aide précieuse pour la direction.

Que de fois pendant ce temps elle m'apporta de son argent, me suppliant d'en user comme du mien. Vous ne savez pas, disait-elle, ce que c'est qu'une révolution, ni ce qui peut arriver; croyez-moi, ménagez ce que vous avez, employez toujours cela, vous trouverez le vôtre après; il n'y a pas de façon à en faire, car cet argent ne vient que de vous et des vôtres. J'acceptais quelquefois pour la satisfaire, et je lui rendais ensuite comme n'en ayant plus besoin.

Lorsque le pays se calma, nous revînmes à Keranroux et ma bonne nous y suivit peu après pour revoir en ce monde mon cher neveu Henri; c'était le huitième des membres de la famille dont la naissance venait réjouir son cœur si dévoué. Aussi, quand mon père lui dit: Embrassons-nous, Gaubert, nous voilà grand-père et grand-mère, n'est-ce pas? — Excusez, Monsieur, bon pour vous; moi je suis bisaïeule, car j'ai reçu la grand-mère de celui-ci.

Quand les souvenirs et les affections se mêlent ainsi parmi les maîtres et les serviteurs, leur attachement mutuel ne devient-il pas un sentiment de famille?

En 1834, nous célébrâmes sa cinquantième année de service par une petite fête dont le souvenir nous est resté comme celui d'une vraie jouissance. Le saint Sacrifice fut d'abord offert en action de grâces. Il était

juste de remercier Dieu du don précieux de serviteurs fidèles. Ensuite ma bonne présida dans la grande salle un couvert d'une vingtaine de domestiques dont chacun avait au moins dix ans de service dans la famille. Deux pauvres vieux débris de la maison de Kerdruël, François le Vésit et Marie Bian, vinrent prendre part à ce jubilé domestique.

Plusieurs de ces respectables convives avaient rendu à mes parents des services remarquables, qui associaient dignement leur fidélité à celle de Gaubert. La bonne Marguerite Gravart avait sauvé l'argenterie de mon père des mains des voleurs en suivant leurs traces par l'impulsion de son dévouement, triomphant alors de sa poltronnerie naturelle. Vincent Bellec y représentait ses bons parents, qui amenèrent leur unique vache à ma grand-mère de la Fruglaye pendant la Révolution, quand la réquisition lui eut enlevé les siennes.

Enfin chacun avait des titres bien acquis à ce témoignage d'estime. Nous les servîmes à table avec grand plaisir pendant quelques instants, au grand embarras de plusieurs, si gênés de recevoir une assiette de nous, que nous les laissâmes jouir ensemble de cette réunion si honorable pour leurs personnes et pour leur état.

Depuis quelque temps, la bonne Gaubert s'était créée près de son frère une existence indépendante, et

Vie de la Révérende Mère Marianne, chap. iv.

cependant ses jours les meilleurs, elle le disait, étaient ceux qu'elle venait passer sous le toit de ses anciens maîtres. Dès qu'elle éprouvait quelque indisposition, elle se rendait à Keranroux, sûre d'y être toujours bien accueillie et bien soignée, et de n'avoir pas d'autre garde-malade que sa chère Maria, qui l'entourait d'attentions délicates.

Une chute que Thérèse avait faite en descendant un escalier lui ayant blessé grièvement la jambe, M^{lle} de la Fruglaye voulut la panser elle-même ; mais malgré tous ses soins, la plaie commençait à s'envenimer. Maria n'y voit qu'un remède : sans hésiter, elle suce cette plaie et en tire tout le venin.

Thérèse guérit. Ce ne fut que quelques années après que cette excellente fille se sentant gravement malade pensa que sa fin approchait et désira mourir entre les bras de sa chère maîtresse. Elle revint donc à Keranroux. Elle dit à ses anciens maîtres qu'elle avait pris toutes ses précautions pour n'avoir plus rien autre chose à faire, dans sa dernière maladie, que de penser au bon Dieu.

Pauvre Gaubert ! elle eut bien des angoisses cependant sur son lit de douleur. Quel que fût son courage et la vivacité de sa foi, elle fut éprouvée dans les derniers temps de sa vie par l'ennui, la tristesse, surtout par la crainte des jugements de Dieu.

Ainsi le Sauveur voulut qu'elle eût sa part du calice de sa passion.

Tantôt elle se désolait, se figurant qu'elle était à charge; d'autres fois elle se disait que Dieu l'avait abandonnée, et que pour comble de désolation la mort viendrait sans lui laisser le temps de recevoir les derniers Sacraments, suprême consolation qu'elle avait procurée à tant d'autres.

Dans cette pénible situation, M^{lle} de la Fruglaye fut son ange consolateur; sans cesse à côté de son lit, l'exhortant avec force et tendresse, lui rappelant les paroles inspirées de la Sainte-Écriture. Elle finit par calmer la pauvre mourante, et Jésus, bonté infinie, lui fit la grâce de s'abandonner complètement aux mains de la Providence et d'attendre en paix le moment suprême qui commence l'éternité.

Thérèse reçut avec amour le saint Viatique et le sacrement de l'Extrême-Onction, et depuis, elle n'envia plus la mort avec effroi.

Ses chères élèves lui demandèrent alors quelques bons avis pour arriver comme elle après une vie de devoir à une sainte mort; mais l'humble fille ne trouva que des actions de grâces à rendre à Dieu, pour ce qu'il avait fait en faveur de celles qui l'entouraient de soins affectueux. « Le bon Dieu a fait pour vous bien des choses, disait-elle, aimez-le donc, lui et ses pauvres. »

Après lui avoir suggéré tous les actes, toutes les prières qui peuvent exciter les mourants à l'espérance et à l'amour, M^{lle} de la Fruglaye demanda à Gaubert laquelle de ces prières elle préférerait.

— Oh! s'écria-t-elle, c'est le *Pater*; c'est celle que Notre-Seigneur nous a apprise, et puis... j'aime à vous l'entendre réciter; vous la dites si bien!

— Pauvre bonne! Mais je la dis comme tu me l'a apprise, et pour toi, de mon mieux; c'est justice, puisque tu me l'as enseignée.

— Oh! je n'y ai pas eu grand mérite, car vous n'étiez pas dures à apprendre des prières.

Atteinte le 9 janvier de crises violentes, Gaubert était trop malade pour qu'on ne ménageât pas sa sensibilité. Maria évita donc de lui rappeler que le lendemain était l'anniversaire de la mort de sa mère. Lorsqu'elle entra de la messe, Gaubert lui dit avec vivacité: Maria, savez-vous bien que c'est aujourd'hui le jour de la mort de Madame. — Oui, chère bonne, et j'arrive de la messe qui a été dite pour elle. — Pourquoi donc ne m'en avoir pas parlé? — Je craignais d'augmenter ton mal par un si triste souvenir. — Ah! ma pauvre enfant, je suis injuste, je croyais que tu l'avais oublié; c'est que vois-tu, moi, jour par jour, heure par heure, je me rappelle ce qui regarde mes pauvres maîtres... et elle fondit en larmes. J'ai le même mal que Madame reprit-elle, je serai emportée dans une de ces oppressions... Vous verrez... Quand ça arrivera, je ne veux pas de médecin autour de moi, entendez-vous, vous me ferez de votre mieux.

Dans la matinée du jour de sa mort, la voyant assez calme, je lui demandai, continue Maria, lequel lui se-

rait plus agréable que j'entendisse la messe à son intention ou que je restasse auprès d'elle. — Ce n'est pas à moi à décider; la messe est une si grande action! Mais assister une âme dans l'état où je suis, c'est une si belle œuvre aussi!... Je restai donc sans hésitation.

Jusque dans son agonie et peu d'instant avant de rendre le dernier soupir, cette admirable chrétienne sut retrouver son énergie pour repousser toute tentation de vaine gloire : Courage, lui dit son confesseur! Dieu va enfin récompenser vos bonnes œuvres. — Thérèse se relevant avec une vivacité surprenante, et saisissant le crucifix de son chapelet, s'écria avec force : Mon seul espoir est dans les mérites de Jésus-Christ Notre Seigneur.

Les dernières heures de ma bonne furent une prière continuelle, et comme nous l'engagions à ne plus se fatiguer, ou du moins à parler bas, elle répondit : Oh! cela ne me fatigue pas, bien au contraire, il est grand temps de prier à cette heure, et quand on en a eu l'habitude, Dieu fait la grâce de continuer jusqu'à la fin. Ce fut ce qui arriva, en effet, pour elle; nous récitâmes ensemble le chapelet près de son lit, ma sœur tenait une de ses mains je tenais l'autre, et nos yeux fixés sur elle virent jusqu'à son dernier soupir ses lèvres se mouvoir pour essayer de répondre à chaque reprise : *Sancta Maria.*

Ce fut le 15 septembre 1838, à quatre heures de l'après-midi, au moment où chaque jour elle se jetait dans

le Cœur de Jésus pour l'aimer et pour l'adorer avec les innombrables associés répandus dans l'univers, que son excellent et noble cœur cessa de battre.

Les nôtres, profondément émus, appelèrent avec ardeur la miséricorde infinie sur la sortie de ce monde de celle qui nous avait reçues à notre entrée dans la vie.

Si la pieuse servante avait été fidèle et dévouée, on voit qu'elle n'avait pas servi des ingrats.

Tous les habitants de Keranroux suivirent en pleurant son convoi funèbre, et quelques années plus tard les ossements de Thérèse Gaubert furent réunis à ceux des deux autres fidèles domestiques qui avaient aussi fait preuve de dévouement et dont l'une avait sauvé, à Caen, la vie de M. de la Fruglaye.

On les déposa à côté de leur maître bien-aimé, dans le caveau de famille de la chapelle de Keranroux.

La foi et la reconnaissance avaient trouvé dans le saint Évangile l'épithaphe la mieux appropriée selon nous à ces précieux restes confondus dans la tombe comme ils l'avaient été dans le dévouement : *Jam non dicam vos servos sed dixi amicos.*

« Je ne vous appellerai plus serviteurs, mais je vous ai appelés amis. »

Heureuse Thérèse! Elle passa sa vie dans l'accomplissement du devoir, elle fut tendrement aimée de ceux qu'elle avait servis avec un entier dévouement, et elle mourut dans la paix et dans l'amour du Seigneur.

Et maintenant l'heure est venue où elle a entendu cette consolante parole du divin Maître : « Viens, ma bonne et fidèle servante ; entre dans la joie de ton Seigneur dont les plus familiers entretiens sont avec les humbles et les petits ¹. »

¹ Vie de la Vénérable Mère Marianne, chap. iv.

MARIE-AMICE PICARD.

« Je ne suis qu'une orpheline, pauvre et dénuée
 « de tout. Hors de Jésus, il n'est pour moi
 « aucune consolation. — C'est lui que mon
 « cœur a choisi pour objet de son amour.

Dans une petite chaumière du territoire de Guiclan, paroisse de l'ancien évêché de Léon, vivaient, en 1599, deux bons paysans, qui travaillaient de toutes leurs forces et aimaient Dieu de tout leur cœur : Jean Picard et sa femme Agathe Malegoll (c'est ainsi qu'ils s'appelaient), étaient pauvres, mais estimés de tout le pays à cause de leurs vertus.

Dieu bénit leur union en leur donnant une sainte pour fille. Elle naquit le 2 février et fut baptisée à la clarté des cierges de la fête de la Purification de la bonne Vierge. Elle fut nommée Marie-Amice. Ah ! que de ferventes prières s'élevèrent auprès de ce berceau d'enfant ! Que de fois le père et la mère mirent la petite Marie-Amice sous la protection de la Reine des Anges !

Jean, surtout, qui était encore plus pieux que sa femme, demandait chaque jour à Dieu que ce lys d'innocence, joie de sa pauvre demeure, conservât à jamais sa blancheur immaculée.

Les noms adorables de Jésus et de Marie furent les premiers qu'Amice apprit à prononcer.

Dès ses premières années, elle montra un vif attrait pour la dévotion. Une image représentant Notre-Seigneur crucifié, et de chaque côté de la croix sa mère la Sainte-Vierge et saint Jean, le disciple bien-aimé, l'attendrissait jusqu'aux larmes chaque fois qu'elle la regardait. C'était toujours devant cette image de Jésus crucifié qu'elle allait prier lorsqu'elle éprouvait quelque peine.

Le père d'Amice voulut lui enseigner le catéchisme, et il était touchant de voir ce brave laboureur, après une journée de travail, prendre sur ses genoux la gracieuse enfant, et passer sa soirée à lui expliquer les éléments de la religion. Et la mère attentive écoutait en filant sa quenouille, au coin de l'âtre.

Amice accompagnait toujours ses parents à l'église et s'y tenait avec la sagesse et la piété d'un petit Ange. Elle n'avait que sept ans, lorsque ayant entendu un sermon sur le mérite de la virginité et du martyre, elle ressentit un tel désir de plaire à Jésus-Christ et de se donner tout à lui, qu'elle demanda instamment trois grâces à Dieu : la première, de faire en tout son adorable volonté ; la seconde, de rester toujours vierge ;

la troisième enfin, de souffrir les tourments des martyrs.

Cependant Amice, ayant atteint sa huitième année, ses parents la placèrent chez un laboureur de leur voisinage, Christophe Abgrall, qui était dans une situation plus aisée que les autres paysans, parce que tout laboureur qu'il était, il faisait aussi le commerce de toiles. Jean Picard n'aurait pas, pour tout l'or du monde, confié son petit ange à de mauvais maîtres. Il ne ressemblait point à ces parents indignes qui, pour un vil intérêt, mettent en question le salut de leurs enfants, sans songer qu'ils rendront compte de ces âmes ainsi vendues ; et « malheur ! malheur ! dit l'Évangile, à celui qui scandalise un de ces petits, dont les Anges sont toujours auprès du trône de Dieu. Oh ! il vaudrait mieux qu'il ne fût jamais né ! »

Jean Picard savait que Christophe Abgrall était un brave homme, dans toute l'acception du mot, c'est-à-dire un véritable chrétien ; il savait qu'il était bon au pauvre, que sa porte n'était jamais fermée à l'indigent, qu'il donnait de préférence de l'ouvrage aux tisserands les plus pauvres, et par le même principe de charité, il ne manquait pas, lorsqu'il allait aux foires ou aux marchés, de payer les marchandises des paysans malaisés le plus cher possible. Il est vraisemblable que les gens égoïstes ou intéressés se moquaient de lui et pensaient que Christophe Abgrall se ruinait ; mais Dieu protège celui qui a pitié du pauvre, et le récom-

pense au centuple, même quelquefois dès ce monde; ainsi Christophe devint riche de plus de 1,200 livres de rente.

Ce brave homme, plein de bonté pour la petite Amice, voulut que sa femme en eût autant de soin que de ses enfants eux-mêmes. Comme elle était si jeune et si délicate, on craignit de la surcharger de travail, et on se contenta de l'envoyer garder les moutons.

Ainsi que sainte Geneviève, sainte Germaine, et aussi la bonne Armelle, seule au milieu des champs, Amice pensait à Dieu et faisait ses délices de la prière. Son âme pure s'épanouissait d'amour aux rayons du Soleil vivant, elle jouissait déjà sans doute de ces entretiens célestes dont les Anges seuls furent les témoins, et de cette union avec Dieu qui comble de bonheur les âmes prédestinées.

Ce magnifique spectacle de la nature, qui ne fait guère d'impression sur les enfants de l'âge de la petite Amice, la ravissait et la transportait d'amour pour le Créateur de tant de merveilles.

De la plaine où elle menait paître son troupeau, la pieuse bergère apercevait à l'horizon le clocher du village, dont la flèche gothique surmontée de la croix s'élançait sur l'azur du ciel. Lorsque le son lointain de la cloche annonçait l'heure de la sainte messe, Amice se recueillait pour s'unir d'intention au prêtre, aux fidèles et aux anges qui avaient le bonheur de participer au sacrifice auguste de l'autel. Sa ferveur redou-

blait lorsqu'elle se figurait qu'on était au moment des élévations; alors elle s'agenouillait sur le gazon, au milieu de ses brebis, et elle offrait à Jésus l'encens d'un cœur pur et brûlant d'amour.

On devine avec quelle ardeur elle soupirait après le jour de sa première communion et avec quels sentiments, quels élans de tendresse, elle reçut l'Hostie sacrée.

Depuis cet heureux moment, la petite Amice devint, s'il était possible, encore plus pieuse, mais pieuse dans toute l'acception du mot, c'est-à-dire qu'elle ne se contentait pas de prier, mais qu'elle faisait toutes ses actions en vue de plaire à Notre-Seigneur. Ainsi la volonté de ses maîtres était pour elle l'expression de la volonté de Dieu.

Son obéissance était prompte et joyeuse, et elle était si douce et si attentive pour Christophe et pour sa femme, qu'ils estimaient et affectionnaient grandement leur petite servante et se réjouissaient de lui avoir donné une place à leur foyer et de partager avec elle le pain quotidien.

Ils la présentaient à leurs enfants comme un modèle d'obéissance et se disaient que la présence de l'angélique Amice attirerait sur leur maison la bénédiction de Dieu.

L'époque de la séparation arriva cependant, car Jean Picard voulut reprendre sa fille, lorsqu'elle eut atteint l'âge de 13 ans.

Les regrets de Christophe Abgrall et de toute sa famille furent sans doute bien vifs, mais ces excellentes gens sentaient bien que les parents de la jeune fille ayant besoin d'elle, il fallait qu'elle les suivît. C'était son devoir : ils le savaient, aussi ne cherchèrent-ils pas à la retenir. De son côté, toute reconnaissante qu'elle fut envers ses bons maîtres, Amice ne se permit pas une hésitation, un murmure, lorsque son père vint la chercher.

Elle se consola de quitter la maison où son enfance avait été heureuse, en songeant que la chaumière de ses parents étant très-proche, elle pourrait revoir souvent ses anciens maîtres, auxquels elle resta toujours fort attachée.

Peu de temps après, Amice éprouva un grand chagrin : son père tomba malade, et pendant plusieurs mois, il se trouva dans l'impossibilité de travailler. Comme c'était un homme énergique et laborieux, il voulut, dès qu'il se sentit un peu moins souffrant, essayer de se remettre à l'ouvrage ; mais, hélas ! sa main débile laissa retomber la hache dont il se servait pour couper des ajoncs, et il se fit une large plaie à la jambe. Malgré les soins de sa fille qui le pansait chaque jour, la gangrène envahit cette plaie, et la vie de Jean Picard fut en danger. La mère d'Amice se désespérait ; quant à la pieuse jeune fille, mettant sa confiance dans le Médecin suprême, elle espérait contre toute espérance.

Au XVII^e siècle on faisait beaucoup de pèlerinages.

Cet usage, qui était tombé en désuétude, a repris une nouvelle vigueur depuis les récents malheurs de notre pauvre France. Seulement, du temps d'Amice, les pèlerins ne voyageaient pas aussi commodément qu'à présent.

Il n'était pas rare de rencontrer sur les chemins des hommes, des femmes, des enfants, quelquefois des personnes riches et nobles, qui avaient été élevées délicatement, marchant pieds nus en récitant le chapelet, et n'arrêtant leur course pieuse que pour manger au coin de quelque haie un morceau de pain donné quelquefois par la main d'un passant charitable.

Rien alors pour le plaisir, rien pour la curiosité, mais au contraire tout pour la prière et la mortification. C'est ainsi que s'accomplissaient dans notre Bretagne de nombreux pèlerinages à Notre-Dame de Rumengol, au Folgoat, à Sainte-Anne-d'Auray, à Saint-Jean-du-Doigt, etc.

Au diocèse de Tréguier il y avait une chapelle dédiée à saint Meen, qui était en grande vénération : on y avait obtenu la guérison de plusieurs malades abandonnés des médecins.

Amice eut la pensée d'y faire un pèlerinage, et dès que ses parents lui en eurent donné la permission, elle partit armée de son courage et de son espérance.

Dieu est la bonté infinie ; il aime qu'on se confie à sa providence, il aime aussi qu'on invoque les Saints, ses serviteurs et ses chers amis. La foi de la jeune fille fut

récompensée, car à son retour elle trouva son bon père tout joyeux et parfaitement guéri.

On comprend avec quelle ferveur les cantiques d'actions de grâces retentirent dans la pauvre chaumière. La reconnaissance d'Amice envers Dieu et saint Meen fut si vive qu'elle résolut de retourner chaque année prier dans cette chère chapelle; et tant que ses forces le lui permirent, elle fut fidèle à ce pèlerinage.

Ce fut là qu'elle fit la rencontre d'un saint religieux de l'Ordre de Saint Dominique, le P. Quintin, qui avait été connu dans le monde sous le nom de M. de Limbabu. Il avait même eu un grade dans l'armée, mais bientôt, comprenant le néant des honneurs et des plaisirs, il avait vendu tout ce qu'il possédait pour le donner aux pauvres. Il avait eu le bonheur d'avoir pour condisciple le célèbre missionnaire breton Dom Michel le Nobletz, qui devint à la fois son guide et son ami.

Tous deux s'aimaient comme savent aimer les Saints, et quoique M. le Nobletz fut de 8 ans plus jeune que lui, le P. Quintin l'appela toujours son maître, parce qu'il lui avait enseigné à mépriser le monde et à suivre les conseils évangéliques.

Quand ces deux vénérables amis se rencontraient, ils s'écriaient : Aimons Dieu, frère, aimons Dieu !

Le vénérable Dominicain entendit Amice en confession, il lui donna comme souvenir une croix et lui recommanda de la conserver toute sa vie, lui disant

qu'elle en aurait grand besoin pour l'aider à supporter ses peines; qu'elle aurait beaucoup à souffrir, mais que Jésus serait son ami et son protecteur.

Depuis, chaque fois que le P. Quintin venait prêcher aux environs de Guiclan, il allait frapper à la porte de la chaumière de Jean Picard. Il estimait grandement Amice et admirait les grâces dont Dieu avait comblé cette âme d'élite.

Un jour qu'il était resté longtemps s'entretenant avec elle des choses spirituelles, l'heure du repas de famille sonna, et le saint Religieux invité à prendre sa part d'un pauvre potage et d'un morceau de pain noir, accepta avec joie et reconnaissance. Combien il devait aimer la franche cordialité de ces braves gens, si petits sans doute aux yeux du monde, mais si grands devant Dieu ! Ne sentait-il pas son cœur se dilater auprès de ces cœurs dévoués à Jésus ! Ne se plaisait-il pas dans ces pieux entretiens à leur parler de son digne ami Michel le Nobletz et de sa sœur Marguerite, à peu près de l'âge d'Amice, et qui elle aussi devait être un jour donnée pour modèle aux jeunes filles de sa condition¹ ?

Au bout de plusieurs années, Jean Picard termina sa carrière si simple et si vertueuse. Sa mort fut la mort du juste. Il fit venir auprès de son lit toute sa famille, à laquelle il tint le langage d'un vrai chrétien, et selon la coutume simple et touchante d'alors, il la bénit.

¹ Voyez *Marguerite le Nobletz*, par Blanche de Rosarn ou.

Qu'il serait à désirer que les enfants qui entourent la couche funèbre d'un père ou d'une mère demandassent et reçussent cette suprême bénédiction ! Parmi les coutumes antiques, en est-il de plus respectable ? Quel souvenir pour le reste de la vie !...

Nous avons dit qu'Agathe Malegoll n'avait pas une vertu aussi élevée que celle de son mari : elle se laissait donc aller à une excessive douleur. « Qu'allons-nous devenir, s'écriait-elle avec angoisse ? O Jean, quand tu ne seras plus, qui protégera notre fille ?

— Chère femme, répondit ce vrai chrétien, sois sans inquiétude. Amice sait bien que le bon Dieu n'abandonne jamais ceux qui s'abandonnent à lui, et que l'on confie aux soins de sa providence. »

Puis se penchant vers sa fille, il lui dit à l'oreille : « Mon enfant, le moment viendra où il ne faudra pas écouter ta mère, mais faire ce que le Seigneur t'inspirera. »

Ces paroles ne s'échappèrent jamais de la mémoire d'Amice.

Sentant approcher sa dernière heure, et après avoir reçu avec édification les derniers sacrements, qu'il avait demandés avec instance, le vénérable laboureur, prenant dans ses mains défaillantes les mains de sa fille chérie, de celle à qui il avait enseigné l'amour de Dieu, lui prédit toutes les peines dont sa vie serait semée, et l'engagea à s'armer de courage et à mépriser les vains jugements du monde.

Elle l'écoutait grave et recueillie, ce père si tendre, ce chrétien si droit et si fervent. Ainsi il l'avait dit : elle aurait à souffrir pour le nom de Jésus-Christ.... Il n'avait pas besoin de l'exhorter au courage ; oh ! non.... elle voulait bien, elle voulait beaucoup souffrir ; ne l'avait-elle pas déjà demandé à Dieu au pied de sa croix ?

« O mon Créateur, s'écria alors Jean Picard, en fermant ses yeux mourants, ô mon Créateur, je remets mon âme entre vos mains. »

C'est ainsi que trépassa ce bon paysan breton, si pauvre aux yeux du monde, et si grand devant Dieu.

Marie Amice pleura son père, mais elle le pleura en chrétienne qui garde la sublime espérance de retrouver au ciel ce qu'elle aima tant dans cet exil. Elle crut devoir rester auprès de sa mère, pour la servir et l'aider à gagner le pain quotidien.

Elle s'appliqua donc avec soin à coudre et à tisser la toile, et Dieu aidant, elle devint très-habile ouvrière.

Christophe Abgrall, son ancien maître, qui s'intéressa toujours à elle, lui donnait du travail et la recommandait à tous comme adroite et honnête. Elle plaisait d'ailleurs à ses pratiques par sa douceur et sa politesse.

Travaillant chaque jour avec assiduité, Amice avait sans cesse l'esprit élevé vers le ciel ; elle conversait intérieurement avec l'Époux des âmes, comme à l'époque où jeune enfant elle paissait ses agneaux dans la vallée.

Quand l'ouvrage ne pressait pas trop, elle allait à

l'église pour assister au saint sacrifice de la messe et recevoir le Pain des Anges.

Les dimanches et les fêtes étaient pour la jeune fille des jours de sainte joie : elle se plaisait au pied des autels, elle aimait à entendre la parole de Dieu, et savait la mettre en pratique.

Il y avait déjà quelque temps qu'une demoiselle de Toulgoët, qui habitait la ville de Morlaix, désirait avoir près d'elle une servante pieuse, pour l'accompagner chez les pauvres et l'aider dans les bonnes œuvres qu'elle avait entreprises. Elle entendit parler des vertus d'Amice, de son aimable caractère, et elle la fit demander à sa mère, qui apparemment trouva les offres de M^{lle} de Toulgoët avantageuses, car malgré sa tendresse pour sa fille et les services qu'elle en recevait, elle consentit à son départ, et Amice quitta, non sans regret, le village où sa jeunesse s'écoulait pure et tranquille.

Heureuses les jeunes filles qui regrettent le séjour embaumé de la campagne et la vue du clocher de la paroisse natale ! Heureuses surtout si elles ne prennent pas goût aux dangereuses séductions des villes ! Heureuses si elles conservent pour leurs bons parents le respect, la reconnaissance et l'amour¹ !

Amice plut d'abord à sa maîtresse par ses manières réservées et par l'air de candeur et de bonté de son

¹ L'abbé Laden, *Vie de sainte Zite*.

visage. Elle vit bientôt qu'on n'avait nullement exagéré en lui vantant les qualités d'Amice ; son obéissance était prompte et enjouée : jamais un murmure. Sa franchise était charmante ; elle n'eût pas usé du plus léger détour pour s'excuser. Aussi inspirait-elle la confiance la plus absolue. Si par mégarde elle avait manqué à son service, ou brisé quelque chose, elle l'avouait franchement.

Hélas ! combien de personnes qui ayant tous les dehors de la dévotion, ne se font pourtant aucun scrupule de mentir. Elles oublient que la vérité triomphe tôt ou tard du mensonge, que d'ailleurs on ne peut tromper Dieu, qui a en horreur la ruse et la dissimulation. « Ni les voleurs, ni les menteurs, n'entreront dans le ciel, dit l'Apôtre. »

Non-seulement Amice était obéissante et franche, mais elle avait cette douceur, cette mansuétude qui viennent de l'humilité, et la jeune servante de M^{lle} de Toulgoët était véritablement humble. « Oh ! s'écrie le doux François de Sales ; que j'aime ces trois petites vertus qui se cueillent dans les vallées de nos misères : la douceur de cœur, la pauvreté d'esprit, l'humble simplicité de vie ! »

Honneur au chrétien en qui la charité a tué la vanité, qui, instruit à l'école de Jésus-Christ, apprécie la grandeur dans la petitesse, la lumière dans l'obscurité, la gloire d'un nom inconnu, mais gravé dans le cœur de Dieu ! Honneur à l'humble servante qui n'attache

aucun prix à être connue, admirée, louangée sur la terre; qui se croit très-heureuse d'être, comme Marie, la servante du Seigneur, d'être venue sur la terre, comme Jésus, non pour être servie, mais pour servir; qui ne tient qu'à une chose, plaire à son Dieu. Quelle paix règne dans son âme! quel silence religieux et contemplatif règne dans son cœur! Oh! qu'il est dépouillé d'un grand nombre d'inquiétudes et de misères! Qu'il a bien su se mettre à l'abri des chagrins¹!

Nous avons dit que M^{lle} de Toulgoët était dévouée aux œuvres de charité, et qu'elle avait compté sur Amice pour la seconder. L'expérience lui fit voir qu'elle avait eu raison, car la fidèle servante se plaisait à visiter les pauvres, à soigner les malades et à leur parler de Dieu. Elle prévoyait tout ce qui pouvait leur être nécessaire ou ce qui pouvait adoucir leurs souffrances, et elle en avertissait sa maîtresse. Parfois aussi Amice leur faisait une petite aumône. Elle avait peu d'argent, il est vrai, car elle envoyait à sa mère presque tous ses gages, mais comme elle n'était ni vaine, ni coquette, elle savait économiser sur sa toilette quelque monnaie pour assister les pauvres de Jésus-Christ.

Amice se trouvait heureuse et tranquille chez M^{lle} de Toulgoët, mais sa mère ne tarda pas à s'ennuyer de

¹ *La Bonne domestique ou la Vie de sainte Zite*, par l'abbé Ladeu.

son absence. Elle regrettait chaque jour une fille si soumise et si laborieuse; à la fin elle lui fit écrire de revenir au village. Malgré le chagrin qu'éprouvait sa maîtresse de son départ, Amice n'hésita pas un instant à obéir aux ordres de sa mère.

Elle revint donc dans sa chaumière, et se remit de plus belle à coudre et à tisser de la toile.

Quand vint l'époque de la moisson, elle travailla aux champs, battit le blé, et ne craignant jamais sa peine, elle faisait l'admiration des paysans. Plus d'un souhaita d'avoir pour femme une si belle et si vaillante ouvrière, mais en vain sa mère et ses autres parents l'engagèrent à se marier; elle ne céda ni aux remontrances, ni aux persécutions, ni aux mauvais traitements, car elle avait résolu, depuis son jeune âge, de n'avoir pas d'autre époux que Jésus-Christ.

Sa résistance, néanmoins, ne diminua en rien le respect qu'elle devait à celle qui lui avait donné la vie; mais ce fut alors qu'elle se rappela plus particulièrement les paroles de son père mourant: « Mon enfant, laisse dire ta mère, et fais ce que Dieu t'inspirera. »

Pauvre fille, on l'accusait de refuser de se marier parce qu'elle appréhendait le travail, la peine; elle qui consacrait toute son existence à gagner du pain pour sa mère! Toute sa consolation était de s'écrier: « O glorieuse Vierge Marie, Mère de pitié, Consolatrice des affligés, qui assistez les délaissés, après Dieu je mets en vous mon espérance; ayez pitié de moi! »

A la fin, Agathe désespérant de vaincre l'opposition de sa fille, cessa de lui parler de mariage. Tous les habitants du village finirent aussi par être convaincus de la résolution qu'Amice avait prise de rester toujours vierge; tout dans sa conduite le prouvait assez. Elle fuyait les assemblées et les pardons; et si elle se trouvait obligée d'assister à des noces, elle se contentait de paraître à l'église, jamais à la danse ou aux autres divertissements. Aller en pèlerinage, s'entretenir des choses du ciel avec quelque personne pieuse, tels étaient uniquement ses fêtes et ses plaisirs.

Cependant elle était désormais privée des saintes visites et de la sage direction du P. Quintin; il avait terminé sa laborieuse carrière à Vitré, à l'âge de soixante ans en 1629.

On juge avec quelle douleur Amice avait appris la mort de ce saint Religieux. On lit dans sa vie que quand il prêchait l'amour de Dieu, son visage devenait tout rayonnant, et que le vénérable Dom Michel le Nobletz, son ami, aperçut un jour autour de sa tête une brillante auréole.

Cette âme sublime avait compris l'âme d'Amice et prédit ses épreuves. Comme j'aurais aimé à les entendre parler de Dieu, l'unique objet de leur amour! Hélas! le temps de ces pieux entretiens était écoulé, ils ne devaient plus recommencer qu'au Ciel. Ah! du moins, le souvenir des exhortations du saint Missionnaire devait toujours rester dans le cœur de la bonne

paysanne. Elle aimait aussi à se rappeler son zèle pour la gloire du divin Maître, son amour pour les pauvres et pour les affligés. Il lui semblait encore voir le vénérable Dominicain parcourant les campagnes en bénissant les petits enfants qu'il rencontrait sur sa route. Il ne manquait jamais de les interroger sur les principaux points de la doctrine chrétienne et de leur faire réciter des actes de foi ou d'amour.

Amice s'était sentie attendrie bien des fois en regardant ce bon Père caresser avec tendresse ces pauvres petits que Jésus aimait.

Le saint Missionnaire d'ailleurs était doué du cœur le plus sensible, et pleurait avec les affligés; il aurait voulu, dans l'excès de sa charité, que toutes les misères qu'il voyait souffrir aux autres, pussent tomber sur lui-même.

L'impie, dont les entrailles sont cruelles, suivant la parole de l'Écriture, se fait un jeu de voir périr les animaux; la compassion du P. Quintin s'étendait jusqu'aux petits oiseaux; il n'eût même pas voulu fouler sous son pied un moucheron; aussi, comme saint François d'Assise, comme sainte Gertrude, il aurait prié Dieu d'épargner des souffrances à ces pauvres créatures.

Oh! les Saints, comme ils sont tendres et compatissants! C'est qu'ils sont tout rayonnants de la bonté de Dieu. Que j'aime notre Pauvre d'Assise cachant sur son cœur la tourterelle effrayée qu'il sauva des mains de

l'oiseleur ! Et, comme dit un Père de l'Eglise, ce n'est pas la puissance qui rend Dieu populaire, c'est la bonté.

Oh ! la bonté, quel charme ineffable, et qu'on aime à rencontrer de ces hommes véritablement bons !

Et où la pauvre Amice retrouverait-elle un ami aussi zélé, un guide aussi sûr dans les voies spirituelles ? Dom Michelle Nobletz avait survécu à son ami, le P. Quintin. Amice le connaissait un peu ; qui sait si elle n'avait pas vu aussi sa sainte sœur Marguerite, qui le suivait souvent dans ses missions. Sans aucun doute, le P. Quintin les avait souvent entretenus des vertus d'Amice Picard ; il est certain que Michel le Nobletz avait conçu pour elle la plus profonde estime, mais le saint Missionnaire était alors occupé aux missions de l'île de Sizun, et il est probable qu'Amice ne pourrait presque jamais profiter de ses conseils.

On lui parla du recteur d'une paroisse des environs, M. Guillaume ¹, qui passait pour très-savant et était docteur en théologie. Elle s'adressa à lui ; il consentit à la prendre sous sa direction. Il voulut auparavant néanmoins l'interroger sur plusieurs points de doctrine, et fut très-surpris de trouver tant d'instruction et de lumières dans une pauvre paysanne. Dieu aime à prodiguer ses grâces aux humbles, et son saint esprit avait évidemment éclairé cette âme.

¹ Depuis vicaire général de Léon.

Amice possédait une mémoire très-heureuse, et s'exprimait facilement en langue bretonne. M. Guillaume admira bientôt son jugement juste, son caractère droit et sa vive intelligence. Il ne pouvait manquer d'être édifié de son obéissance et de son humilité ; elle avait un profond respect pour tous les ecclésiastiques, et ce n'eût pas été elle qui se fût jamais permis de parler légèrement du directeur de sa conscience, ni de révéler les conseils donnés au saint-tribunal. Hélas ! il n'arrive que trop souvent que les paroles du confesseur sont redites et commentées étourdiment, et nuisent au respect dû au sacrement et à la considération si nécessaire au prêtre, qui ne peut se justifier, ni rétablir la vérité, puisque sa bouche est fermée d'un sceau inviolable.

Elle n'était pas non plus de ces personnes qui affichent un engouement ridicule et déplacé pour leur directeur, que souvent, à leur insu, elles mettent sur l'autel de leur cœur à la place de Dieu.

A l'époque où M. Guillaume se chargea de la direction d'Amice Picard, elle était dans sa 35^e année. Nous avons dit que dès sa plus tendre jeunesse, elle s'était senti assez de courage et de générosité pour demander à Dieu de souffrir les tourments des martyrs. Cette prière sublime avait été écoutée, le moment était venu, l'heure allait sonner pour la douleur et l'amertume qui devaient être désormais le partage de la servante de Jésus-Christ. Elle le prévint, et l'annonça à son Direc-

teur. Il la conduisit avec prudence dans la voie extraordinaire et pénible qui s'ouvrait devant elle.

Le démon frémissait de rage en voyant la sainteté de cette vierge chrétienne, dont la modestie était si parfaite, que nul n'avait encore osé tenter de la ternir.

Il suscita, dans sa malice, une passion furieuse chez un homme de mauvaises mœurs, qu'Amice rencontra un soir en son chemin, en revenant de l'église. Dès ses premières paroles, elle devina ce qu'il était et le danger qu'elle courait, car le temps devenait sombre et le chemin était isolé. Au lieu de répondre à cet homme, elle invoqua le secours de Dieu, de la Vierge Marie et de saint Jean l'Évangéliste.

Le tentateur essaya d'un moyen, qui lui avait déjà sans doute réussi auprès de certaines filles plus cupides que sages; il vit qu'Amice était pauvre et il lui offrit de l'or. Elle le repoussa avec indignation. Alors il eut recours aux menaces et aux mauvais traitements. La résistance de la pauvre fille le mit à la fin dans une telle colère, que deux fois il essaya de la tuer à coups de pistolet, mais Dieu, qu'elle avait invoqué, Dieu le protecteur de l'innocence, permit que deux fois les armes du coupable lui crevassent dans la main.

On voit dans la vie des Saints plusieurs exemples de cette protection divine accordée aux vierges chrétiennes qui ont été exposées aux insultes des hommes pervers; par exemple, sainte Agnès, sainte Apolline, sainte Zite, martyres de la plus belle des vertus.

Amice, couverte de sang, une partie des cheveux arrachés, resta dix-huit jours sans pouvoir parler, ni voir, tant elle avait été horriblement maltraitée. Le misérable, qui avait en vain voulu lui ravir l'honneur, fut condamné aux galères à perpétuité.

A la fin, Amice recouvra la santé, mais elle savait que ses peines n'étaient qu'au commencement. S'armant de courage, le regard fixé sur Dieu seul, elle unissait dans l'oraison de chaque matin sa volonté à celle du divin Maître, et renouvelait souvent pendant le jour cette sainte union.

Comme à sainte Thérèse, Dieu lui fit voir l'enfer et les tourments des damnés, et la pensée de la prodigieuse quantité d'âmes qui s'y précipitent, la remplit de douleur et d'effroi. Une compassion profonde pour les pauvres pécheurs fut le résultat de cette terrible vision : « Être damné, quand il eût été si facile de se sauver! Avoir été aimé du doux Jésus et couvert de son sang, et s'en séparer volontairement pour une éternité! Oh! quel malheur! Oh! quelle folie! » pensait Amice; et comme tous les Saints, elle eut soif de souffrir pour obtenir la conversion des pécheurs.

Elle offrit à Dieu à cette intention tout ce qu'elle aurait de croix à porter pendant le reste de sa vie. Ce fut de tout son cœur qu'elle fit cette offrande, qu'elle renouvela depuis chaque jour, jusqu'à sa dernière heure. Le salut des âmes! voilà le but auquel elle

devait désormais rapporter ses désirs, ses prières, ses jeûnes et ses disciplines.

Avec quel héroïsme elle s'offrait en victime à côté de Jésus au jardin des Oliviers, à la colonne, au Golgotha!

Et que de fois un rayon de joie traversa ses larmes, alors qu'elle espérait avoir aidé à la conversion d'une âme! Souffrir pour les pécheurs! mais c'est plus que les Anges ne peuvent faire pour leur salut.

Si nous ne nous sentons pas capables de ces grands sacrifices de la charité surnaturelle ne pouvons-nous au moins prier pour les malheureux qui se damnent? Ne pouvons-nous supporter en vue de leur salut les petites contrariétés, les mille misères dont notre vie est remplie? Un acte d'humilité, un verre d'eau donné à un pauvre pour l'amour de Jésus; une réprimande injuste soufferte en silence; toutes ces choses enfin offertes en union avec les souffrances du Christ peuvent obtenir la grâce d'une âme en péril. Et l'apôtre saint Jacques ne dit-il pas que celui qui sauve une âme rachète la sienne de l'enfer?

Le saint curé d'Ars engageait ceux qui désiraient en particulier la conversion d'un pécheur, à entendre souvent la sainte messe à cette intention, à tout souffrir sans se plaindre, à se priver d'aller voir quelque chose qui ferait plaisir ou de faire une visite agréable. « Offrez vos tentations, ajoutait-il, pour ces malheureuses âmes; ça dépote le démon et le fait fuir, parce que la tentation se tourne contre lui. » « Oh! s'écrie saint

Charles, si nous savions quel est ce Dieu qui agréé tellement ce que nous faisons pour le salut des pécheurs!... »

Amice le savait bien; elle comprenait ce cœur de Jésus si brûlant d'amour, si rempli de compatissante tendresse, si porté à recevoir ceux qui en sont éloignés, et si prêt à combler de ses grâces ceux qui prient, qui travaillent ou qui souffrent pour ces frères égarés.

Les premières souffrances de celle qui avait eu l'héroïsme de désirer les tortures du martyr commencèrent le 7 août 1635, la veille de la fête de saint Cyriaque et ses compagnons martyrisés pour la foi de Jésus-Christ. Des douleurs étranges et violentes la réduisirent à l'état le plus affreux; son courage n'en fut pas ébranlé; elle remercia le divin Maître de lui avoir accordé enfin la grâce d'endurer quelque chose des supplices de ses serviteurs bien-aimés. Ah! qu'elles sont rares ces âmes qui, comme Amice, regardent la douleur comme un privilège!

Depuis, chaque fois que l'Eglise célébrait la fête de quelque saint martyr, Amice souffrit les mêmes douleurs, avec la même violence.

Cependant Agathe Malegoll étant venue à mourir, sa fille se trouva seule dans la pauvre chaumière, et si constamment souffrante qu'elle ne pouvait facilement gagner le pain quotidien.

Un protecteur d'Amice, dont le nom est resté inconnu, persuada à M. Guillaume qu'il fallait qu'elle

quittât la campagne et qu'elle vint demeurer à Saint-Pol. Ce n'était pas le désir d'Amice ; mais dès que son directeur eut parlé, elle crut que c'était la volonté de Dieu, et obéit avec son humilité ordinaire.

Arrivée à Saint-Pol, elle fut d'abord placée chez une personne pieuse et charitable, M^{lle} Lenoudrein, puis chez les religieuses Ursulines ; mais on comprit bientôt que sa santé était trop altérée pour qu'elle pût rester au service. Son directeur, qui était alors vicaire général de Léon, lui loua une petite chambre et lui donna pour la soigner une domestique qu'il croyait excellente, et qui se nommait Gabrielle. On verra plus tard combien il se trompait au sujet de cette jeune fille.

Amice prévint dès les premiers jours qu'elle allait avoir à endurer de nouvelles épreuves ; elle l'annonça même à une des religieuses Ursulines ou à M^{lle} Lenoudrein. Son état était très-extraordinaire, car, suivant le témoignage de M^{sr} du Louët, évêque de Quimper, qui l'avait très-bien connue pendant son séjour à Saint-Pol-de-Léon ; elle ressentait, comme sainte Catherine de Sienne, une telle aversion pour le boire et le manger, que pendant des années son estomac ne put recevoir d'autre nourriture que la sainte Eucharistie, et que son oraison durait quelquefois tout le jour et même la nuit.

Nous avons dit que le vénérable Michel le Nobletz, ainsi que sa sœur Marguerite, avait une grande estime pour Amice Picard. Un jour, une personne dont nous

n'avons pu connaître le nom, vint exprès de Saint-Pol-de-Léon de la part du célèbre Missionnaire, et s'enquérant de la demeure de la vertueuse fille, vint bientôt frapper à sa porte. Amice l'accueillit avec son affabilité ordinaire, car, malgré ses souffrances, elle sut toujours rendre la vertu aimable.

Cette personne lui était-elle inconnue, ou était-ce Marguerite elle-même ? On l'ignore. Quoi qu'il en fût, elle dit à la servante du Seigneur que Michel le Nobletz, éclairé par une lumière surnaturelle, connaissait les grâces extraordinaires qu'elle recevait de Dieu. Voici, ajouta la pieuse ambassadrice du saint prêtre, voici quelques cailloux ramassés sur la plage du Conquet. Dom Michel me charge de vous dire que comme ces cailloux ont toujours été battus par les orages de la mer, ainsi vous serez tourmentée jusqu'à la fin de votre vie par des peines, des souffrances et des contradictions.

Amice se recommanda aux prières de Michel et de ses sœurs ; mais cette prédiction ne l'étonna nullement, et son courage ne s'en alarma point. Qu'importè à celle qui s'est dévouée tout entière à Dieu d'être le caillou battu par la tempête, ou le roseau brisé, ou la feuille foulée sous les pieds du passant ? Amice était toujours prête pour la souffrance, car elle aimait la Croix, et elle possédait cette foi vive qui devrait nous faire comprendre que chaque événement avec toute la

chaîne de ses conséquences, est dans la main de Dieu, qui nous aime tendrement¹.

Amice fut d'abord assez satisfaite de la compagne que M. Guillaume lui avait donnée; mais elle ne tarda pas à s'apercevoir que cette jeune fille légère et dissipée s'était fait une amie d'une domestique du voisinage, qui lui donnait de mauvais conseils. Elle sut également que Gabrielle ne se faisait pas scrupule de participer aux vols de vin et de sucre que sa camarade faisait à son maître.

Amice s'efforça de faire comprendre à Gabrielle que ces vols étaient d'autant plus répréhensibles que ce sont des abus de confiance.

En effet, il y a des domestiques qui se font sur cet article la plus complète illusion; elles ne voudraient pas sans doute prendre la bourse de leurs maîtres; elles se croiraient déshonorées; mais il y a mille façons de prendre le bien d'autrui, surtout pour les domestiques, c'est si facile!

« Il y en a qui volent et ne se le reprochent pas;
« elles volent et ne s'en confessent pas; elles volent et
« fréquentent les sacrements; elles volent et ne resti-
« tuent pas; et après avoir ainsi passé une vie crimi-
« nelle dans le vol et les infidélités, elles meurent et
« vont recevoir dans l'enfer le châtiment réservé aux
« voleurs². »

¹ Fénelon.

² L'abbé Lagen, *Vie de sainte Zite*, p. 172.

Amice, voyant que malgré ses conseils Gabrielle continuait des relations avec cette servante infidèle, lui défendit de la revoir et la menaça d'avertir M. Guillaume si ce désordre ne cessait pas. A ces paroles, Gabrielle furieuse déclara à Amice qu'elle se vengerait, dût-elle pour cela se servir de la calomnie.

C'est alors qu'une trame indigne se forma contre la sainte fille.

On n'a pas souvent, du reste, d'autres motifs pour haïr une personne vertueuse que sa vertu même, la considération dont on l'entoure, la confiance qu'on lui témoigne. La bonne et inoffensive Amice eut donc des ennemis. Le premier et le plus acharné de tous fut celui-là même qui avait protégé la pauvre villageoise lors de son départ de Guiclan pour Saint-Pol. On ne sait à quoi attribuer cette haine succédant à un intérêt si vif. Ce qui n'est que trop certain, c'est que cet homme se ligua avec les deux méchantes servantes et Jeanne Roquinard, domestique de M. Guillaume, dont l'orgueil avait été blessé et la curiosité déçue, parce qu'elle n'avait pas été initiée aux secrets de la conscience d'Amice.

Bientôt ces méchantes langues allèrent jusqu'à affirmer qu'Amice n'était qu'une hypocrite qui en imposait aux honnêtes gens. Gabrielle prétendit que sa vertueuse maîtresse mangeait en cachette, même avant la communion; qu'elle se déchirait elle-même pour faire croire qu'elle souffrait les tourments des

martyrs. Elle ajouta même que sa conduite était dépravée.

Ces atroces calomnies ne tardèrent pas à se répandre dans le public, et le monde est si enclin à croire le mal que malgré l'angélique vertu d'Amice et les exemples édifiants qu'elle avait toujours donnés, les habitants de Saint-Pol la haïrent bientôt autant qu'ils l'avaient vénérée. Ainsi celle qu'on allait visiter avec tant de respect et que l'on regardait comme une sainte ne fut plus pour ce monde injuste et versatile qu'une infâme, une hypocrite, une sorcière, une fille de Bélial.

Ce revirement de l'opinion publique ne troubla pas Marie Amice.

Ne marchait-elle pas à la suite du divin Maître, qui pour son amour avait voulu endurer les calomnies et les mépris? Les persécutions ne sont-elles pas des parcelles de la croix de Jésus? Oh! si Dieu n'avait pas été offensé par ces méchantes langues, la sainte fille se fût réjouie sans doute d'être méconnue et méprisée; car il est des âmes privilégiées qui savourent les souffrances et les insultes avec autant de joie que d'autres accueillent le plaisir de la louange.

Mais si le blâme des gens du monde n'avait pas le pouvoir d'affliger Marie-Amice, elle eut bientôt à subir une épreuve qui ne pouvait manquer de lui être sensible, s'il est vrai que la persécution des personnes vertueuses est la plus dure à supporter, parce qu'on attache beaucoup plus de prix à leur estime.

Le Directeur d'Amice, M. Guillerme, qui avait d'abord pris le parti de sa pieuse pénitente et s'était montré convaincu de son innocence, finit par se laisser persuader qu'elle était coupable, tant sa servante Jeanne Roquinard et la méchante Gabrielle employèrent, pour en venir à leur but, de mensonges astucieux et d'intrigues bien ourdies.

On comprend la douleur de la pauvre fille lorsque son Directeur, qui jusque-là avait été pour elle un père, un ami, la renvoya du confessionnal sans vouloir l'entendre. En même temps, il lui ôta l'unique consolation des cœurs affligés, il lui défendit d'approcher de la sainte Eucharistie. Combien de personnes à la place d'Amice auraient fait de vives protestations d'innocence. Combien auraient déclamé contre l'aveuglement et l'injustice de leur directeur! Mais se souvenant du silence que Notre-Seigneur avait gardé pendant les insultes et les ignominies de sa Passion, sa fidèle servante se soumit humblement et regagna paisiblement sa demeure sans tenter de se justifier.

Hélas! elle ne tarda pas à en être chassée, Gabrielle et sa camarade ayant représenté à M. Guillerme que c'était un scandale d'avoir loué une maison pour cette fille perdue de réputation.

Elle se trouva donc sur le pavé, mais songeant que le Fils de Dieu n'avait pas eu où reposer sa tête, elle ne se désespéra pas; et comme elle traversait une des rues de Saint-Pol, elle fut rencontrée par un respec-

table ecclésiastique, qui regarda avec une extrême compassion cette humble, chétive, mais sainte créature, abandonnée de tous, en butte peut-être aux injures de la populace.

Ce bon prêtre était M. l'abbé du Poulpri de Trébomic, archidiacre de Léon, aussi vénérable par son âge que par ses vertus. « Venez chez moi, lui dit-il, pauvre Amice, votre résignation prouve assez votre vertu; venez; ma servante est bonne et charitable, elle n'a pas ajouté foi aux calomnies; elle sera une sœur pour vous. »

En effet, Marie-Amice trouva à la fois un asile et des amis dévoués dans la demeure du bon archidiacre, tant il est vrai que Dieu n'abandonne jamais ceux qui se confient en lui de tout leur cœur.

L'abbé du Poulpri fut bientôt convaincu de l'éminente sainteté de celle qu'il avait charitablement admise à son foyer. Il la garda jusqu'à la fin de ses jours et écrivit tout ce qu'il remarquait d'extraordinaire dans cette servante de Dieu. Elle eut occasion de voir souvent chez l'archidiacre M. René du Louet, grand chantre de la cathédrale de Léon¹.

Ce prêtre, rempli de l'esprit divin, ne tarda pas à rendre à cette vertueuse fille toute la justice qu'elle méritait. Il lui donna un confesseur pieux et éclairé, qui lui accorda le seul bonheur auquel elle aspirait;

¹ Depuis évêque de Quimper.

celui de recevoir Jésus dans le sacrement de son amour.

Nous avons vu plus haut qu'Amice était restée très-attachée à son ancien maître le bon Christophe Abgrall. Celui-ci, de son côté, était loin de l'avoir oubliée. Il venait donc de temps en temps à Saint-Pol la visiter, la consoler, l'encourager à bien souffrir.

La dernière fois qu'il la vit fut le mardi de Pâques de l'année 1647. Ils s'entretenirent longtemps de la bonté infinie de Jésus et de l'amour qu'il nous a surtout témoigné parmi les clous, les fouets, les épines et les ténèbres du Calvaire. Ces deux âmes s'excitaient réciproquement à adorer plus profondément encore ce Jésus dont l'amour fait toute la joie de ceux qui le ressentent.

O Jésus! que vous êtes bon pour ceux qui vous cherchent! mais que n'êtes-vous pas pour ceux qui vous trouvent¹!

Les heures s'écoulaient dans ces pieux épanchements; le moment où il fallut se quitter était arrivé: Adieu, Amice, dit enfin le bon vieillard; et elle remarqua quelques larmes dans ses yeux. C'est qu'il pressentait sans doute que cet adieu était le dernier.

Quelque temps après, Christophe Abgrall, sans avoir de maladie déterminée, sentit une faiblesse excessive,

¹ Hymne *Jesus dulcis memoria*.

et telle que ses enfants inquiets voulurent aller chercher un médecin. Il s'y opposa, alléguant qu'il ne lui fallait point un médecin du corps, mais un médecin de l'âme. Il se confessa et communia avec sa ferveur habituelle, et demanda avec instance le sacrement de l'Extrême-Onction. On lui objecta que ce sacrement ne se donne que dans les maladies qui annoncent un danger prochain, et qu'il n'avait que de la faiblesse. « Il est vrai, répondit-il, mais si on tarde encore, je mourrai sans avoir reçu ce dernier sacrement. »

Lorsqu'on l'eut administré, il exhorta ses enfants à la crainte et à l'amour de Dieu, à la charité envers les pauvres, à la paix et à l'union entre eux. Puis il leur recommanda tendrement d'avoir soin de sa chère Amice. Ce furent les dernières paroles de ce digne chrétien.

La nuit qui suivit sa mort, Amice étant en oraison, il lui apparut tout resplendissant de lumière et de gloire, et lui promit qu'elle aurait part aux joies du paradis pendant l'éternité, en récompense des peines passagères de cette vie, et il l'exhorta de nouveau à la patience et à la résignation.

L'ancien Directeur d'Amice, M. Guillerme, étant tombé dangereusement malade et sentant qu'il touchait à sa dernière heure, fit demander à voir Amice, qui se rendit aussitôt auprès de lui. Il lui demanda pardon d'avoir un instant ajouté foi aux atroces calomnies de sa servante et de Gabrielle. Il s'était aperçu, mais trop

tard, qu'il s'était laissé tromper, et il témoigna à son ancienne pénitente beaucoup d'estime et d'admiration pour la patience avec laquelle elle avait supporté tant d'injustes accusations.

Amice pardonna de bon cœur. D'ailleurs, si elle avait éprouvé de la peine, elle n'avait jamais eu le moindre ressentiment.

Quelques jours après la mort de M. Guillerme, les protecteurs d'Amice, voulant que son innocence fût reconnue de tout le monde, firent une enquête qui prouva d'une manière authentique que Gabrielle avait calomnié la sainte fille. Et la méchante servante, qui n'avait pas voulu suivre ses conseils en rompant une funeste liaison, termina une vie déréglée par une mort misérable.

Mais la tranquillité dont jouissait Amice ne fut pas de longue durée. A défaut de la coupable Gabrielle, il se trouva d'autres personnes perverses qui, par leurs inventions perfides, parvinrent à indisposer contre elle l'évêque de Saint-Pol, Mgr de Rieux.

Il se laissa tellement circonvenir, qu'il se disposait à faire le procès de la pauvre Amice. Mais Dieu, le protecteur des humbles, permit qu'une réflexion judicieuse d'un Père Jésuite¹, qui devait être du nombre des juges, arrêtât cette affaire et fermât la bouche aux accusateurs.

¹ Le P. Bauny.

M^{lle} Marguerite Arhouet de Coatjunoal, nièce de M. l'abbé du Louet, qui portait tant d'intérêt à Amice, venait assez souvent chez M. du Poulpri pour s'entretenir avec la Sainte et se recommander à ses prières.

Marguerite était jeune et vivait au milieu du monde; comme Marguerite le Noblet, elle avait alors le goût de la danse et des beaux ajustements. Elle était fort indécise sur le genre de vie qu'elle devait choisir, peut-être même n'y songeait-elle pas sérieusement. « Avez-vous prié pour moi, demanda-t-elle un jour à Amice? — J'ai prié, répondit la Sainte, et vous aurez beau vous cacher et contrefaire, vous serez religieuse, vous n'échapperez point à Dieu. »

En effet, M^{lle} du Louet finit par entrer au couvent du Calvaire, à Quimper, et y devint une sainte religieuse sous le nom de sœur Marguerite de Sainte Agnès.

Pendant le temps des récompenses approchait pour la fidèle servante du divin Maître, qui regardait avec compassion la longueur de ses épreuves, et qui lui préparait sa couronne de gloire. Mais auparavant elle eut encore à supporter deux peines qui lui furent très-sensibles : la mort de M. le Noblet, qui l'avait toujours consolée et encouragée, et celle de M. l'abbé du Poulpri, son bienfaiteur.

Ces deux vertueux prêtres passèrent ensemble du temps à l'éternité. Ils précédèrent de très-peu dans le Ciel celle dont sur la terre ils avaient admiré et fortifié la vertu.

Les tortures de son martyre cessèrent complètement vers la fin du mois de novembre, et comme on la félicitait d'être délivrée de ses souffrances, elle répondit qu'elle mourrait dans un mois. Sa prédiction s'accomplit, car le 20 décembre 1652, elle tomba malade et dès le lendemain elle demanda et reçut le saint Viatique, mais avec une humilité si profonde, une foi si vive, une si ardente charité, que les assistants ne pouvaient retenir leurs larmes.

Une suprême épreuve l'attendait. Comme beaucoup de Saints, Amice fut tout à coup frappée de terreur à la pensée des jugements de Dieu; mais l'amour appelle la confiance et le calme succéda bientôt à cette angoisse. Comment, en effet, eût-elle redouté plus longtemps d'avoir pour juge le Dieu qu'elle avait toujours aimé et servi.

L'évêque de Léon, Mgr de Laval, vint la voir le jour de Noël, la consola, la bénit et se recommanda à ses prières. Alors la sainte fille, malgré son état de faiblesse, se mit à genoux, prononça avec ferveur les actes de foi, d'espérance et de charité, appela à son secours les Anges et les Saints, puis retombant sur son humble couche, elle expira en prononçant les noms sacrés de Jésus et de Marie.

Amice était âgée de 53 ans. Son corps fut inhumé le lendemain dans la cathédrale de Saint-Pol; l'Évêque et tout le clergé séculier et régulier assistèrent à ses funérailles.

On dit que de nombreux miracles se sont opérés sur son tombeau situé encore dans une des chapelles latérales dédiée à la Reine des vierges.

Le nom d'Amice Picard et la date de sa mort sculptés sur la pierre qui recouvre ses restes ne sont point encore effacés. Et la foule, qui oublie si vite les riches et les puissants, vient toujours s'agenouiller sur la tombe de l'humble et pauvre fille. Des mères y apportent leurs petits enfants malades, en lui demandant leur guérison, et elles sont souvent exaucées; car quel pouvoir cette âme si éprouvée sur la terre ne doit-elle pas avoir au ciel près du Dieu de pitié?

Heureuse Amice! ses œuvres la louent devant le Seigneur et devant l'assemblée des Saints. Car elle entra dès sa jeunesse dans les sentiers de la véritable piété, et jamais elle ne trouva dans l'accomplissement de ses pratiques religieuses un prétexte d'omission ou de négligence pour les devoirs de son état.

Elle a donné à ses actions de chaque jour le grand principe de la foi, et aussi il n'y en eut jamais pour elle de petites, ni de méprisables : elle marchait sur des traces divines.

Consolée dans ses peines par l'étendue de ses espérances, elle a enfin reçu de la Reine des Anges la double couronne de la virginité et du martyre.

FIN.

TABLE.

Introduction.....	1
Mademoiselle Julie Bagot.....	1
Félicité-Marie de la Villéon.....	133
Thérèse Gaubert.....	189
Marie-Amice Picard.....	229

Bourges, imp. de E. Pigelet, rue Joyeuse, 15